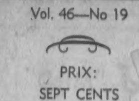
Vol. 46—No 19



PRIX:
SEPT CENTS

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 14 AOUT 1959

La Propagation de la foi revient aux méthodes de Pauline Jaricot

(spécial)

La Société de la propagation de la foi était aux débuts un petit cercle d'ouvrières qui se cotisaient un sou par semaine pour les missions, un sou qui était souvent le prix d'un sacrifice et dont la valeur était rehaussée énormément par la prière.

Aujourd'hui, trop souvent, la propagation de la foi est une des quêtes commandées dans un diocèse, un "dimanche des missions" avec prédication spéciale par le clergé et l'offrande d'un dollar (ou deux) par les fidèles fervents.

Sans dénigrer les méthodes modernes, le directeur national de la propagation de la foi au Canada, secteur français, aimerait que l'organisation locale de l'appui missionnaire se développe davantage, un peu comme cela se faisait aux débuts. De même que Mlle Pauline Jaricot a formé le premier cercle à Lyons, ainsi peut-on le souhaiter, des zélateurs et des zélatrices se rendraient responsables de l'organisation missionnaire dans nos paroisses modernes.

Première visite dans l'Ouest

Son Exc. Mgr N.-A. LaBrie, C.J.M., président du secteur français de cette oeuvre pontificale au Canada, a bien voulu expliquer cette nouvelle orientation de son travail à l'occasion de son passage à St-Boniface mardi. Ancien évêque du diocèse du Golfe Saint-Laurent, Mgr LaBrie visite l'Ouest canadien pour la première fois et il se rendra dans les diocèses qui font partie du secteur français notamment: St-Boniface, Gravelbourg, Prince-Albert, St-Paul, Grouard, etc. Il a tenu à exprimer son admiration pour la part des catholiques de langue française de l'Ouest canadien dans l'oeuvre des missions, car il comprend bien les problèmes de "jeunes" diocèses et l'urgence des besoins locaux. Il a souligné en effet que dans le passé le Saint-Siège a accordé une remise de 40 pour cent de la quête pour les missions à cause des difficultés financières de plusieurs diocèses des Prairies.

(Le numéro de mai-juin 1959 des Annales de la Propagation de la foi donne les chiffres suivants pour cette partie du pays: contribution moyenne par rapport à la population catholique, St-Boniface, 15.9 cents; Gravelbourg, 28.1 cents; Prince-Albert, 12.9 cents; St-Paul, 8.3 cents; Grouard, 15.9 cents; Keewatin, 11.5 cents; Mackenzie, 8.7 cents. Moyenne nationale, 27.3 cents.)

Pas de corps sans âme

La formation de cercles locaux ou, au moins, de zélateurs et de zélatrices dans chaque paroisse, n'aura pas pour but premier d'augmenter les contributions, mais surtout d'intensifier l'esprit missionnaire qui empêche l'enveloppe d'être "un corps sans âme". Mgr LaBrie est très conscient du fait que les besoins de l'Eglise missionnaire dépassent de beaucoup les moyens financiers de la Propagande mais il signale que la prière et le sacrifice peuvent transformer ces "instruments" et leur donner un rendement immense. D'ailleurs le travail missionnaire se poursuit pour des motifs surnaturels de foi et de charité et on ne peut pas le mesurer comme l'on fera pour une entreprise commerciale.

A ce sujet Son Excellence a révélé que les efforts du protestantisme en Amérique du Sud et de l'islamisme en Afrique posent des problèmes urgents aux missions catholiques, mais qu'il y a lieu de croire que l'Eglise progressera et se maintiendra à cause de la dévotion mariale et à cause de l'identification de vie entre les missionnaires et les populations indigènes.

La moisson en Extrême Orient

Fait curieux, l'avenir s'annonce des plus brillants dans l'Extrême Orient, et même en Chine communiste parce que l'Eglise catholique est demeurée sur place et elle persiste à offrir une doctrine spirituelle et un exemple héroïque aux peuples dont les anciennes croyances ont été balayées et dont les aspirations profondes ne peuvent se contenter du matérialisme. C'est pourquoi le régime s'acharne avec tant de férocité contre l'Eglise qui ne présente en somme qu'un infime pourcentage de la population. Pour le moment c'est la persécution et le martyre mais cinquante ans ne sont que peu de choses dans l'histoire du catholicisme, en comparaison des quatre siècles qu'il a fallu pour transformer l'empire romain.

Point de vue serein et vaste, qui s'harmonise bien avec l'esprit de la société de la propagation de la foi, organisation universelle qui canalise les prières, les sacrifices et les aumônes du monde catholique en faveur des missions du monde entier, en conformité avec les désirs du Souverain Pontife.



A l'occasion d'une tournée dans les centres indiens de l'Ouest et du Nord-Ouest canadien, l'hon. Ellen Fairclough, ministre de l'immigration et de la citoyenneté, a visité l'école résidentielle Assiniboia, de Winnipeg, où 125 jeunes Manitobains de descendance indienne suivent les cours du high school. Sur la photo l'on voit Mme Fairclough qui examine un tableau qui lui a été présenté et de gauche à droite, Mlle Elisabeth Lerat, le R. P. Omer Robidoux, O.M.I., principal, et le colonel C. Jones, directeur des services pour Indiens. Mme Fairclough a visité l'édifice, rue Academy, et a pu constater les besoins immédiats de l'établissement, construction d'une salle de récréation, agrandissement de la chapelle et multiplication des salles de classe. D'autre part, elle a pu apprécier les avantages de ce site dans le travail d'instruction indienne.
(Photo Ecole Assiniboia)

M. "K" ne trouvera pas de tapis rouge partout

BOSTON — "C'est tout comme si nous ouvrions nos frontières à l'ennemi dans une guerre militaire", écrit le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, à propos de l'invitation qui a été adressée à M. Nikita Khrouchtchev de se rendre aux Etats-Unis.

L'archevêque fait part de ses vues à ce sujet dans le "Pilot", organe de l'archidiocèse de Boston.

Il soutient que le président du conseil des ministres d'U.R.S.S. est un homme dangereux, "voué à une philosophie athée qui conduit à l'esclavage".

Il ajoute notamment:

"Quiconque croit que nous puissions influencer Khrouchtchev uniquement en lui montrant notre démocratie à l'oeuvre et notre grande fortune n'a aucune idée du mépris passionné, imbu de haine, que Khrouchtchev et consorts professent à l'endroit de notre mode de vie. Nous ne pouvons le changer".

• • •

WASHINGTON — Il y aura aux Etats-Unis des manifestations contre le premier ministre Khrouchtchev lorsque celui-ci sera dans ce pays, mais elles ne troubleront pas l'ordre.

C'est ce qu'a déclaré à Washington M. Lev Dobriansky, président d'une association d'Américains d'origine ukrainienne.

M. Dobriansky dit que cette association représente environ 2,500,000 personnes.

L'enseignement du français par télévision aux Etats-Unis

PARIS — De nombreuses motions ont été adoptées au vingt-et-unième congrès d'été de la Fédération des professeurs français résidant à l'étranger, qui vient de se terminer à Paris. Les participants ont notamment demandé "que soit introduite une nette différence entre les pays étrangers selon leur degré de développement scientifique et technique, afin que l'adaptation de notre action aux besoins des moins développés n'entraine pas de regrettables abandons chez les autres . . ."

Un intéressant rapport sur l'enseignement du français par télévision aux Etats-Unis a été présenté par Mme Marie-Louise Dufrenoy, déléguée pour l'ouest des Etats-Unis de la Société des professeurs français en Amérique. En Californie, après la réussite d'un premier essai, un programme complet de français a été diffusé pendant vingt-six semaines consécutives par une station de télévision. "Le résultat le plus tangible, indique Mme Dufrenoy, a été un vigoureux élan donné à l'enseignement du français: les classes se sont multipliées."

Dans le Massachusetts, soixante mille élèves des classes élémentaires suivront à partir de la prochaine rentrée un cours "pionnier" de français par télévision, présenté par le Massachusetts Council for Public Schools. Plus de soixante-dix écoles ont déjà manifesté leur intention de participer à ce cours de trente semaines, au sujet duquel le président de ce Council, M. Winslow, a déclaré:

"Nous espérons qu'après trois ans de français élémentaires à la télévision, les écoles participant au programme poursuivront l'enseignement du français dans les classes supérieures pour arriver à cinq ou six ans ininterrompus de français. Nous essaierons de donner une image vraie et frappante de la façon dont vivent les enfants de France."

Grâce en partie à la télévision, fait remarquer Mme Dufrenoy, "le français réservé autrefois aux élèves des couvents et autres institutions privées auxquelles sont confiés les enfants des familles aisées, est maintenant enseigné de plus en plus fréquemment dans les écoles primaires publiques".

Le gouvernement fête la suppression de la dette

KELOWNA, C.-B. — La nouvelle est tombée de la bouche du premier ministre Bennett, soudaine, stupéfiante: la Colombie-Britannique a supprimé sa dette publique de $191 millions.

Le régime n'a pas manqué de célébrer cette action aussi soudaine que radicale par des manifestations somptueuses extravagantes: M. Bennett mettait le feu à une pile d'obligations imbibées de pétrole qui flottaient sur un radeau, dans le port de Kelowna et déclarait peu après aux journalistes, à bord d'un yacht luxueux:

"Il n'est jamais rien arrivé de si grand depuis mon entrée dans la politique. Je veux remercier les milliers de gens qui sont venus se réjouir avec nous."

Dans l'après-midi, 3,500 enfants avaient envahi le parc de Kelowna, non loin du port, et s'étaient bourrés de "hot-dogs", de crème glacée et de soda, aux frais du gouvernement. Dans la soirée, on donna un feu d'artifice. Pendants ce temps, le premier ministre recevait un millier d'invités à un diner sans cérémonie, dans son vaste domaine. Tout le monde était en chemise d'été . . .

M. Reynald Boult, premier en droit

OTTAWA — Reynald Boult, 43 ans, de Hull, diplômé en droit de l'Université d'Ottawa en mai dernier, s'est classé premier aux examens du Bureau de la province de Québec, a annoncé l'université récemment.

Marié et employé comme traducteur des débats parlementaires, M. Boult suit actuellement des cours de droit civil à l'université d'Ottawa en vue d'obtenir son doctorat.

Nommé secrétaire de la délégation apostolique

OTTAWA — Mgr Angelo Sacchi est arrivé à la délégation apostolique pour prendre la position de secrétaire de la délégation. Jusqu'ici, depuis 1957, il occupait le même poste à Léopoldville, au Congo.

Né en décembre 1920 à Mantova, en Italie, Mgr Sacchi a fait ses études à Crémone et a été ordonné en 1944. Il étudia ensuite à Rome et obtint son doctorat en droit canonique en 1950 pour devenir avocat de la Rote, la cour d'appel du Vatican, en 1951.

De 1951 à 1953, il fit du travail pastoral dans le diocèse de Crémone avant d'entrer à l'Académie ecclésiastique pontificale de Rome, école diplomatique du Vatican, où il obtint son diplôme en 1955.

Sa première mission diplomatique fut à la délégation apostolique de Jérusalem où il se trouvait, en 1956, lorsqu'il fut nommé chambellan du pape avec le titre de Monsignor. De Jérusalem, il se rendit au Congo.



Voici une photographie du lieutenant Jean Lajeunesse qui vient d'être choisi comme tuteur français du Prince Charles pendant les vacances de la famille royale. Membre du 22e régiment royal, il est ancien du collège de Brébeuf et gradué de l'Université de Montréal. A droite, sa mère, Mme B. Lajeunesse, grande bienfaitrice des sourds-muets de Montréal. (Photo Tribune)

☆ ☆ ☆

Un Canadiens français, le lieutenant Lajeunesse enseignera le français cet été au prince Charles

LONDRES — S. M. la Reine Elisabeth a choisi un officier de langue française de l'armée canadienne, le lieutenant Jean Lajeunesse, de Montréal, comme professeur de français du prince Charles durant les vacances d'été de la famille royale à Balmoral, en Ecosse, a-t-on annoncé le 10 août au palais de Buckingham. Le lieutenant Lajeunesse, âgé de 27 ans, est un officier du 22e Régiment de Québec.

Déjà rendu à Londres, le lieutenant Lajeunesse se rendra en Ecosse en fin de semaine et y demeurera durant plusieurs semaines. "C'est un grand honneur pour mon régiment, a-t-il dit, et c'est aussi un grand honneur et une grande responsabilité personnelle pour moi."

C'est la Reine elle-même qui avait proposé ce choix d'un Canadien français durant sa récente visite au Canada, et elle rencontra le jeune lieutenant avant son propre départ pour Londres. On sait que "les cours d'été de français", vieille tradition pour les enfants de sang royal, étaient toujours donnés auparavant par des tuteurs venus de France. Le prince Charles a commencé l'étude du français il y a quatre ans et sa soeur, la princesse Anne, reçoit aussi maintenant cette instruction. La famille royale a même institué des "jours français", depuis janvier 1958, lors de son séjour à Sandringham: ce programme consiste en ce que chaque semaine, durant toute une journée, les enfants royaux ne doivent parler qu'en français et qu'on ne doit s'adresser à eux qu'en français.

Le lieutenant Lajeunesse n'est pas marié. Il est le fils de feu Benoit Lajeunesse, de Montréal, ancien vice-président du Collège des Pharmaciens de la province de Québec. Le lieutenant Lajeunesse est bachelier ès arts de l'Université de Montréal et il devenait officier en 1958. C'est la première fois qu'il se rend en Grande-Bretagne.

La Reine, qui parle elle-même couramment un excellent français, veut absolument que ses enfants maitrisent parfaitement cette langue. En choisissant un Canadien français comme professeur du prince Charles, elle honore du coup tous les Canadiens français dont, disait-elle lors de son dernier discours avant son départ de Halifax le 1er août, elle avait su apprécier partout au pays les sentiments d'affection véritable et d'intelligente soumission.

Des précisions de Mgr Roy sur la relation religion-politique

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE — "Dans tous les pays où les relations entre l'Eglise et l'Etat sont normales, on voit, à l'occasion des fêtes qui intéressent une ville ou une région, le curé ou l'évêque prendre place à côté d'un maire, d'un député, d'un ministre. C'est bien à tort que l'on affecte parfois de s'en scandaliser", a déclaré S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, primat du Canada, dans un sermon qu'il faisait à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de l'Ecole supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Mgr Roy devait ajouter: "En témoignant leur respect et, à l'occasion, leur gratitude aux chefs d'Etat, les hommes d'Eglise rendent l'hommage qui est dû à l'autorité légitimement établie: "Rendez à César, dit Jésus, ce qui est à César."

Mise au point

Cependant l'archevêque de la Vieille Capitale a fait cette mise au point: "Il est utile de rappeler qu'en agissant ainsi ils n'expriment en aucune façon une préférence pour le parti qui est au pouvoir. C'est aux citoyens qu'il appartient de choisir ceux qui exercent les charges publiques et les évêques leur disent simplement, ici comme dans tous les pays du monde, de faire ce choix avec prudence en cherchant par-dessus tout le bien commun.

"L'Eglise laisse ainsi à chaque citoyen la pleine responsabilité dans la détermination des personnes qui seront appelées à gouverner; à tous, électeurs et élus, elle dispense son enseignement et offre sa collaboration. Par ce qu'elle ordonne, par ce qu'elle conseille, par ce qu'elle suggère, elle s'efforce de procurer le bonheur de ses enfants . . ."

Le primat avait exprimé la joie de répondre à l'invitation de S. E. l'évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Mgr Bruno Desrochers, et de la direction de l'école pour "célébrer le centenaire d'une institution que Dieu a visiblement bénie et qui a rendu de si grands services à nos agriculteurs."

"En même temps que les professeurs, les élèves actuels et les anciens, les chefs civils et ecclésiastiques se rencontrent pour offrir leurs hommages et leurs voeux . . ." avait constaté Mgr Roy.

Eloge du fondateur

"L'agriculture canadienne n'aurait ni la vigueur ni la souplesse qu'elle possède aujourd'hui si l'abbé Pilote n'avait pas devancé son temps."

C'est ainsi que l'hon. Douglas S. Harkness, ministre fédéral de l'Agriculture, a fait l'éloge du fondateur de l'Ecole supérieure de l'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. l'abbé François Pilote.

C'était à l'occasion du centième anniversaire de cette institution.

Le porte-parole du gouvernement fédéral rendait aussi hommage à l'école qui, depuis 1912, a formé quelque six cents agronomes, dont trente-deux docteurs ès sciences.



L'on voit ci-dessus Son Exc. M. Georges-P. Vanier qui entrera en fonction le 15 septembre prochain comme gouverneur général du Canada, et son épouse, dès lors première dame du Canada, qui saura puissamment l'aider dans ses hautes et délicates fonctions, comme elle le fit dans le passé, spécialement alors que M. Vanier était ambassadeur de notre pays en France.

Un journal des E.-U. loue le général Vanier

WASHINGTON — Un quotidien de Washington, le "Post", écrit dans un éditorial que l'on peut compter sur le nouveau gouverneur général du Canada, le major-général Georges-P. Vanier pour "combler les fossés ethniques et satisfaire avec dignité et doigté aux exigences cérémoniales et symboliques de son poste".

Commantant cette nomination, le "Post" ajoute:

"Sa charge est rehaussée de la nouvelle importance que lui a donnée le gouverneur général sortant de charge, M. Vincent Massey. En tant que premier Canadien à remplir ces fonctions, et en tant que l'un des érudits les plus respectés de son pays, M. Massey a contribué du caractère et de la stabilité aux sept années de son mandat pendant lesquelles le Canada a connu une grande expansion et un changement radical de gouvernement.

"On attendra du général Vanier qu'il remplisse un rôle semblable en une époque où le Canada, qui devient une puissance en affaires mondiales, connait une nouvelle montée de nationalisme et met au point des relations plus mûres avec la Couronne, tout comme celles d'un fils adulte avec son père. Les Américains salueront le nouveau représentant de leur voisin et ami intime".

Réunion de la SSJB tenue à Montréal le 13 septembre

ST-HYACINTHE — Le Conseil central de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste se réunira à Montréal, le 13 septembre prochain, a-t-on appris.

Lors d'une réunion tenue récemment à Sherbrooke, la Fédération a décidé de tenir des assises à Val David, les 3 et 4 octobre prochains, en vue d'étudier les perspectives économiques du Canada par rapport à l'unité nationale.

Un comité a été formé d'autre part pour préparer le programme d'études et d'activités de 1960 pour la section cadette de l'organisme.

La mission pontificale à Québec en octobre

OTTAWA — La Délégation Apostolique du Canada vient de faire connaitre la liste des personnes qui formeront la suite de Son Eminence le Cardinal Alfredo Ottaviani, pro-secrétaire de la Suprême Congrégation du Saint-Office et Légat de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la hiérarchie au Canada, au mois d'octobre prochain.

La mission pontificale sera formée de Mgr Charles-Edouard Bourgeois, P.A., directeur général du service social de l'enfance, de Trois-Rivières; Mgr Joseph McDonagh, P.D., président de "Catholic Church Extension Society of Canada", de Toronto; Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur de l'Université de Montréal; Mgr Orazio Cocchetti, C.S., de la Congrégation des Rites et cérémoniaire pontifical; Mgr William Carew, C.S., de la Secrétairerie d'Etat; Mgr Angelo Planteda, C.S., de la Sacrée Congrégation du Saint-Office.

A l'A.E.C.F.M.

M. René Préfontaine, officier de liaison

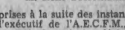
M. René Préfontaine, de St-Pierre, a été choisi mercredi soir comme successeur du R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison et secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Il entrera en fonction au cours du mois de septembre.

M. Préfontaine est né à St-Pierre, le 2 janvier 1924, fils aîné de M. et Mme Edmond Préfontaine. Après avoir fréquenté l'école paroissiale il a suivi le cours classique au Collège de St-Boniface et fit, ensuite, son service militaire, où il a atteint le rang de lieutenant.

En 1946 après ce stage dans l'armée, il devint agriculteur, s'intéressant aussi aux activités paroissiales et patriotiques. Il a été président de l'Association des Parents et Maitres de la paroisse et président du comité qui a lancé la Fédération provinciale de ce groupe. Il est président actuel de la commission scolaire de St-Pierre, dont il est mebmre depuis deux ans, président de la Commission de la Division de la Rivière-Rouge, membre de l'exécutif de la M.S.T.A., etc. Il a été candidat libéral dans la circonscription fédérale de Provencher en 1958 mais il s'est retiré de la vie politique ensuite pour se consacrer aux questions scolaires. M. Préfontaine a été délégué du Manitoba à Ottawa pour la formation d'un conseil national d'associations canadiennes française de commissaires d'écoles.

M. et Mme Préfontaine (née Anne L'Heureux) sont les parents de six enfants, Michel, Lise, Roger, Maurice, Pierre et Carmel.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., a été nommé officier de liaison de l'A.E.C.F.M. quand ce poste a été créé il y a quatre ans et y a ajouté les fonctions de secrétaire un peu plus tard. Les autorités de la Compagnie de Jésus ont prolongé son mandat à deux reprises à la suite des instances de l'exécutif de l'A.E.C.F.M., mais au mois de mai, une décision finale a été prise et un dernier prolongement a été accordé. Il demeurera en fonction aussi longtemps que nécessaire pour aider son successeur à connaitre les rouages de l'organisation.



M. René Préfontaine

M. Arthur Corriveau, inspecteur des écoles

M. Arthur Corriveau, professeur de français à l'Ecole Normale de Winnipeg depuis sept ans, a été transféré au département des inspecteurs par le Ministère de l'Instruction publique. Il a été nommé comme inspecteur pour la Division de la Seine et il aura deux ou trois autres écoles sous sa charge dans le Grand-Winnipeg et probablement à Churchill.

M. Corriveau est né à Montmartre, en Saskatchewan, le 21 octobre 1914. Après avoir étudié à l'école de l'endroit, il s'est inscrit à l'Ecole Normale de Regina. Il a poursuivi ses études aux Universités de Saskatoon et d'Ottawa, et plus tard, à l'Université du Manitoba, ajoutant à son baccalauréat ès arts, les degrés académiques du baccalauréat en éduducation et de la maitrise en éducation. Il a de plus servi quatre ans dans l'armée.

M. et Mme Corriveau (née Léona Carbotte) demeurent à St-Boniface.

M. Corriveau a accompli un travail énorme à l'Ecole Normale pour faire aimer le français et pour encourager les normaliens de langue française à se perfectionner. La plupart de ce travail se faisait en effet aux choix des étudiants et souvent dans les temps libres. M. Corriveau est membre de l'exécutif de l'A.E.C.F.M. et du comité de fonctionnement scolaire.

Sa nomination semble indiquer que le Ministère de l'Instruction publique favorisera les candidats de langue française comme inspecteurs, en vue des besoins particuliers des divisions à prépondérance bilingue de la province, quoique la compétence professionnelle de M. Corriveau aura attiré sur lui l'attention favorable des autorités dans tous les cas.

M. Arthur Corriveau

Il mérite la reconnaissance du groupe canadien-français du Manitoba pour son "ministère" à l'Ecole Normale et pour le prestige que sa carrière apporte aux instituteurs de langue française.

Indulgence spéciale aux donneurs de sang

RIMOUSKI — Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, vient de faire part qu'il accorde une indulgence de deux cents jours à tous les fidèles de l'archidiocèse qui feront don de leur sang pour venir en aide aux malades et aux accidentés. La décision de Son Excellence a été transmise à la direction de l'Association ambulancière St-Jean et de la Croix-Rouge canadienne dans l'archidiocèse. La nouvelle a été transmise en ces termes:

"Afin de les encourager dans cette louable pratique et, en même temps, en inciter beaucoup d'autres à imiter leur exemple, Nous, soussigné, Archevêque de St-Germain de Rimouski, en vertu des facultés qui Nous sont données par le Droit canon (can. 274, parag. 2) et par la Sacrée Pénitencerie Apostolique (AAA, XXXIV, p. 240) accordons par les présentes à tous les fidèles de Notre archidiocèse une indulgence de deux cents jours chaque fois qu'ils feront don de leur sang pour secourir les éprouvés."

"En effet, ils sont nombreux dans l'Archidiocèse, ces généreux donneurs de sang qui forment un splendide bataillon de volontaires pour aider les malades et les accidentés à lutter contre toutes sortes de maladies ou d'accidents souvent causés par l'extravagance du siècle actuel.

"Faire la charité aux mendiants, c'est méritoire, mais donner du sang aux éprouvés, c'est très noble et chrétien, car un donneur de sang c'est un donneur de vie.

"Si un bon jour l'on vous demande comme donneur de sang, ne refusez pas, en autant que votre santé le permet. Le patient qui aura votre sang reprendra vite ses forces, la couleur reviendra aux joues, un peu de chaleur aux membres décharnés, les paupières s'ouvriront à la lumière de la vie, le miracle espéré sera opéré grâce à votre générosité. Vous serez rempli de joie d'avoir répété une seconde résurrection à l'exemple du Divin Maître. 'Comme Jésus, le Grand Donneur de sang, nous communique sa vie divine, vous, à votre frère malade, vous redonnez la vie, en lui donnant généreusement votre sang' (S. S. Pie XI)."





La bénédiction et l'ouverture officielle du nouveau couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe à Lorette, Manitoba, au début du mois, ont souligné le travail caché et méritant de cette communauté dans une dizaine de centres de la province depuis 1901, date de la fondation du premier couvent à Lorette. La photo à gauche fait voir le nouvel édifice-pensionnat, où réside la supérieure "déléguée" pour l'Ouest canadien. En arrière la foule l'on reconnait le groupe d'une centaine de religieuses venues prendre part à cette fête de communauté. A droite l'on reconnait Son Exc. Mgr Maurice Baudoux en conversation avec l'hon. Duff Roblin à la table d'honneur. Au fond l'on voit Me Laurier Régnier et Mme Régnier, M. J.-A. Dansereau, maître de cérémonies, etc.

(Photo Spécial à La Liberté et le Patriote)

Lorette

Va-et-vient

M. et Mme Octave Jeanson sont revenus d'un voyage de deux semaines aux Etats-Unis et en Colombie-Britannique. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Armand Jeanson. Ils ont visité M. Edmond Jeanson à Oregon City ainsi que Mme L. Laplante, à Portland; ensuite ils ont passé quelques jours à New Westminster pour visiter leurs amis, V. et A. Arpin et F. Grossman, familles vivant autrefois à Lorette.

M. et Mme Eugène Carrier, de Cyrville, Ont., et leurs deux enfants, Roger et Louise, sont venus passer un mois chez Mme Anastasie Jeanson, soeur de Mme E. Carrier. Pour cette occasion, Mme A. Jeanson organisa une fête familiale le dimanche 9 août où se trouvaient réunis, ses enfants, les familles J. Willcott et C. Dupont, de St-Georges et de Roland, Clovis, Philippe et Raymond Jeanson, de St-Boniface, ainsi que ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Jules, Louis et Orile Savoie, de St-Boniface et Transcona.

Mme Alexina Manaigre est allée prendre un congé de deux semaines à Dryden, Ont., chez ses soeurs, Mmes E. Smith et V. Skillen.

M. et Mme P. Hamel se sont rendus à Meyronne, Sask., pour assister comme anciens paroissiens à la célébration du 50e anniversaire de cette paroisse. Mme P. Hamel est restée à Kincaid, Sask., pour y passer deux semaines chez sa fille.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Major-Deleurme

Le samedi 25 juillet, dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, fut bénit le mariage de Mlle Lilliane Deleurme, fille de M. Eugène Deleurme, avec M. Robert Major, autrefois de St-Claude.

M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe. Il y eut échange d'anneaux.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de dentelle Chantilly avec volants de tulle plissé. Son voile court était retenu par une tiare embellie de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet se composait d'une cascade de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Georgette et Odette Deleurme, soeurs de la mariée et Mlle Madeleine Major, soeur du marié; elles étaient vêtues de robes longues de chiffon nylon rose, vert et jaune respectivement. Leurs bouquets se composaient d'oeillets avec ruban multicolore. Les garçons d'honneur étaient MM.Bruno Delaquis, Laurie Major et René Deleurme.

MM. Claude Delaquis et Gilles Avanthay servaient au choeur. Les huissiers étaient MM. Denis Robitaille et Jean Basset.

A l'issue de la messe, les religieuses firent entendre un cantique à la sainte Vierge.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle paroissiale où environ 130 convives prirent part au souper. M. René Deleurme, de St-Norbert, était maître de cérémonies. M. l'abbé Marcel Dacquay proposa le toast aux mariés, les félicita et leur offrit les meilleurs voeux. Le marié répondit gentiment.

Dans la soirée les époux partirent en voyage de noces. Pour la circonstance la mariée portait un ensemble-costume turquoise avec accessoires blancs. M. et Mme Major établiront leur demeure à St-Boniface.

Va-et-vient

Dernièrement étaient de passage à Notre-Dame-de-Lourdes, M. et Mme Gilbert Dupas, ainsi que M. et Mme Antoine Dorais, de Gravelbourg, Sask., qui rendaient visite à M. et Mme Joseph Bazin.

Mme Aurèle Sibilleau (Andrée Monchamp), de Vernon, C.-B., est en visite dans sa famille pour quelque temps.

M. Noël Badiou, de Californie, est venu visiter ses frères et soeurs de N.-D.-de-Lourdes.

Mme Pierre Pilloud et ses enfants, de la Colombie-Britannique, sont en vacances ici.

Plusieurs autres sont en vacances: M. Fernand Savoie et sa famille à Kenora, M. et Mme Bertrand Lafrenière à Gimli, Mlles Simone Monchamp et Dolorès Fonasse en Colombie-Britannique, Mlles Simone et Aline Bazin ainsi que Thérèse Gour et Arlette Bérard ont passé quelques jours au lac de Killarney.

Letellier

M. Aimé Cadieux est revenu chez lui après un séjour d'une quinzaine de jours à l'hôpital d'Emerson. Il devra passer quelques semaines au lit pour se remettre. Sa soeur, Mariette, garde-malade à New-York, est venue rendre visite et prêter mainforte à la petite famille éprouvée. Elle retourne à son occupation cette semaine.

Le R. F. Thomas Poitras, marianiste, professeur à New-York, frère de M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, fête ses 60 ans de vie religieuse, en visitant les siens au Manitoba. Il était de passage à Letellier, la semaine dernière, accompagné de son frère, M. Etienne Poitras, et de sa soeur, Mme Véronique André.

Mme Omer Moquin est de retour de l'hôpital St-Boniface où elle passa quelques jours à la suite d'un accident sur la route 59, près de St-Malo. Tous lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

Baptêmes

Le 24 mai: Joseph-Arthur-Denis, fils de M. et Mme Eugène Houle, né le 19 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Houle, de St-Joseph.

Le 28 juin: Linda-Marie-Eliza, fille de M. et Mme Gérard Gentes, née le 20 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Grégoire, de St-Jean-Baptiste.

Le 28 juin: Charles-Edouard-Joseph, fils de M. et Mme Laurent Leclair, né le 15 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Théophat Proulx, de Toutes-Aides.

Le 17 juillet: Bryan-Patrick-Joseph, fils de M. et Mme Richard Bouchard, né le 6 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme J. Daneault, de Couchenor, Ont.

Le 9 août: Diane-Marie-Marthe, fille de M. et Mme Napoléon Comeault, née le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Comeault, de Transcona.

La Salle

Le 26 juillet, en la fête de Ste-Anne, eut lieu à l'issue de la grand-messe, l'assemblée annuelle de la congrégation des Dames de Ste-Anne, avec l'élection d'un nouveau conseil pour 1959-60. Mme Marie Lagacé fut réélue présidente; Mme Raphaël Lanoie, vice-présidente; Mme Gaston Rochon, secrétaire-trésorière; Mmes Louis Labelle et René Lavallée, conseillères; Mme Frank Sherwood, infirmière (visite des malades).

Va-et-vient

M. l'abbé Gustave Couture, de Redlands, Californie, en vacances au Manitoba au cours du mois de juillet, célébra la grand-messe du dimanche 2 août, à titre d'ancien curé, et prononça un sermon sur le Pape actuel. M. l'abbé G. Couture révéla qu'il avait écrit au Saint-Père pour lui promettre de célébrer durant une année entière la messe du premier dimanche de chaque mois à ses intentions. C'est donc avec grande joie qu'il se vit accorder trois semaines plus tard, en réponse à sa lettre, la Bénédiction Apostolique. La chorale de la paroisse, renforcie d'anciens membres, exécuta pour l'occasion, une belle messe grégorienne, partiellement harmonisée.

Mme Bernadette Lagacé a le bonheur d'avoir, depuis le jeudi 30 juillet, la visite de son frère, M. l'abbé Maurice Halde, de Salinas, Californie, en repos au Manitoba, pour un mois. Ce qui a donné lieu à une réunion de parents et d'amis, à sa demeure, le dimanche 2 août. L'on y remarquait, entre autres: M. l'abbé Paul-Emile Halde et Mlle Marie-Louise Halde, de St-François-Xavier; M. l'abbé Albert Brunet, de St-Adolphe; M. l'abbé Gustave Couture, de Redlands, Cal., et sa soeur, Mme Joseph Dégagné, de St-Boniface; M. l'abbé Mastaï Mireault et Mlle Parmélia LeBlanc, de St-Vital, de même que M. et Mme Guillaume Henri, de Lorette, Man.

Mme Robertine Cormier recevait, au cours de la journée du mardi 28 juillet, la visite de sa nièce, la Rév. Sr Marie-Camille, Fille de la Providence de St-Brieux, de Vonda, Sask. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Rose-Marie, également de la même congrégation. Ces deux religieuses étaient en route vers l'état du Wisconsin afin d'y revoir des parents. Au cours de leur bref séjour au Manitoba, elles furent aussi de passage chez MM. et Mmes Joseph Mahé et Félix Cormier, de St-Boniface.

Du 3 au 6 août, Mme Gaston Rochon, accompagnée de son époux et deux de ses enfants, Jean-Yves et Estelle, fut en promenade à la plage Ochre, où sa soeur, Mme Joseph Maillard, de Ste-Rose-du-Lac, Man., possède un chalet d'été.

Profitant du congé civil, M. et Mme Aimé Cormier et leur famille passèrent les journées des 2 et 3 août chez M. et Mme Jean Rivard, de Fisher Branch.

Mme Clara Jutras et sa fille, Mariette, de Letellier, furent en villégiature du 7 au 9 août chez M. et Mme Gaston Rochon et leur famille.

Le coût des cigarettes intéresse les Russes

MOSCOU — Les statistiques compilées par un "cerveau électronique" ont démontré que ce que désirent savoir le plus les Russes au sujet des Etats-Unis, est le coût des cigarettes.

Le prix de divers articles d'usage courant et les détails sur le "rock'n'roll" et le jazz ont dominé parmi les questions posées à la machine électronique "Ramas" montrée à l'exposition américaine dans le parc de Sokolniki.

Le cerveau électronique de la Corporation Internationale de la Machine d'Affaires, a été réglé de façon à pouvoir répondre aux questions posées dans une langue russe parfaite. D'après un relevé, 9,596 questions ont été posées à la machine dans une seule journée.

La question la plus populaire a été: Quel est le coût des cigarettes aux Etats-Unis?"

Les autres questions posées à la machine par ordre de popularité sont: Quelle est la signification du rêve américain? Comment le jazz américain évolue-t-il présentement? Qu'est-ce que la Cloche de la liberté, qui est le symbole de l'indépendance pour les Américains? Qu'est-ce que la musique américaine qu'on appelle rock'n'roll? Quel nouveau matériau de céramique emploie-t-on aux Etats-Unis pour la cuisine et pour le service de la nourriture? Combien de nègres ont été lynchés aux Etats-Unis depuis 1950? Comment est la garde-robe d'une femme de classe moyenne? Quel âge a le fameux musicien noir Louis Armstrong?

La I.B.M. n'a donné aucune indication sur le pourcentage des insuccès de la machine.

La réponse donnée sur le coût des cigarettes est 20 à 30 cents le paquet. La machine a ajouté que l'ouvrier américain gagne suffisamment en une heure pour acheter huit paquets de cigarettes.

A la question du lynchage, la machine a répondu que selon le Tuskegee Institut il y a eu sept exécutions illégales depuis 1950, et que six des victimes ont été des noirs. La machine ajoute que les Américains condamnent le lynchage et que les auteurs de ces crimes sont poursuivis en raison des lois des divers états.

Le rêve américain est expliqué comme étant la foi en la liberté de pensée et d'action.

Le jazz est défini comme étant une forme d'art sérieuse alors que le rock'n'roll est une phase mineure dans la musique américaine.

Le nouveau matériau de céramique est le verre à l'épreuve de la chaleur.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASIERS POUR LIVRETS D'ASSURANCE-CHOMAGE", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI 3 SEPTEMBRE 1959.

On peut prendre connaissance des formules de soumission et des cahiers des charges, et se les procurer par l'entremise de: Chef des achats et des approvisionnements, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du préposé aux achats et approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); directeur régional, 1631, rue Délorimier, Montréal (P.Q.); l'architecte régional, édifice Ralston, Halifax (N.-E.); l'architecte régional, ancien bureau de poste, St-Jean (N.-B.); l'architecte régional, 75 boul. des Capucins, Québec (P.Q.); l'architecte régional, édifice Commercial, 169, ave est Notre-Dame, Winnipey (Man.); directeur régional, édifice Oliver, case postale 488, Edmonton (Alta); l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Directeur des services administratifs et secrétaire.

PS-59-26





PREAVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

CECI N'EST PAS UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS, mais simplement un préavis que des soumissions POURRONT être demandées avant le printemps de 1960 pour les projets suivants:

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

a) Construction d'une route de développement à partir de Yellowknife allant vers l'est sur une distance d'environ 30 milles en direction de Fort-Reliance.

b) Reconstruction de la route MacKenzie à partir de Hay-River en allant vers le sud sur une distance d'environ 40 milles.

TERRITOIRE DU YUKON

Continuation de la construction de la route de développement Flatt-Creek à Fort-McPherson sur une distance d'environ 50 milles.

Les plans, les profils et les estimations détaillées ne seront probablement pas disponibles avant la chute des neiges. Les entrepreneurs qui désirent soumissionner pour ces projets sont priés d'en faire l'examen le plus tôt possible afin de bien comprendre les particularités de chaque projet lorsque les soumissions seront demandées.

L'adjudicataire des travaux entre Yellowknife et Fort-McPherson devra, dans chaque cas, établir ses camps et avoir son matériel sur le chantier avant la débacle du printemps afin que les travaux puissent débuter dès que la température le permettra.

Pour plus de détails au sujet du type de route et des normes de construction s'adresser à:

Territoires du Nord-Ouest
Mr. J. E. Savage,
Supervising Engineer,
Highways Division,
10225 - 100th Ave., Edmonton, Alberta.

Territoire du Yukon
Mr. F. H. James,
Supervising Engineer,
Highways Division,
Box 1084, Whitehorse, Yukon Territory.

Les entrepreneurs qui désirent visiter les lieux des travaux doivent s'entendre au préalable avec l'ingénieur surveillant.

ROBERT FORTIER, Directeur des Services administratifs et secrétaire.

DEV-59-10

Haywood

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Thuribe Perreault, hospitalisé maintenant à St-Boniface.

Mlle Rolande Perreault fit un voyage de deux semaines à Windsor, Ont., où elle fut l'invitée de ses oncle et tante, M. et Mme Gabriel Levadoux. Elle se dit enchantée de son voyage.

M. et Mme Joseph Hébert passèrent la fin de semaine du 1er août à Falcon Lake où ils visitaient M. Gronette, frère de Mme Hébert, et la semaine dernière au Lac Pélican où ils ont un chalet d'été.

MM. et Mmes Louis Hébert et Armand Labossière et leurs familles sont partis pour une semaine au Lac Pélican.

Bienvenue aux nouveaux paroissiens dans la famille de M. Michel Boulet qui a fait l'acquisition de la maison de Mme Amédée Picion et à M. et Mme Chouinard, de St-Pierre, qui ont pris possession du restaurant de M. Omer Gagné.

M. et Mme Azarie Poirier et leurs cinq enfants visitaient leurs parents, M. et Mme P. Poirier, en fin de semaines.

Départ

A l'occasion du départ de M. et Mme Gagné, une soirée-surprise eut lieu le lundi soir 13 juillet chez M. et Mme Joseph Rey.

Mme Joseph Hébert lut une adresse en français et en anglais. La jeune Lorraine Rey présentait un cadeau-souvenir à M. Gagné tandis que la jeune Ileen Arran en offrait un à Mme Gagné. Plusieurs amis s'étaient réunis pour dire, non pas "adieu", mais "au revoir" aux héros de la fête.

M. et Mme Gagné remercient sincèrement tous leurs amis de cette marque d'amitié et spécialement MM. et Mmes Rey et Hébert qui ont organisé cette soirée en leur honneur.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Nouveau gouverneur-général

Le choix d'un nouveau gouverneur-général comme successeur à M. Vincent Massey ne fut pas chose aisée et c'est tout à son honneur, car il avait élevé à un très haut niveau le prestige de cette charge. Les mérites du major-général Georges Vanier, gouverneur désigné, sont d'autant plus évidents, car tous reconnaissent en lui un homme à la hauteur de la situation.

Les devoirs et privilèges du gouverneur-général sont essentiellement les mêmes, quelle que soit la personne qui est en fonction. Le gouverneur-général, d'après le règlement de 1926, est le représentant de la Couronne, occupant la même position, dans certains domaines en ce qui concerne l'administration des affaires publiques au Canada, que Sa Majesté le Roi dans la Grande-Bretagne. Le parlement fédéral comprend le gouverneur-général et le Conseil privé, dont le Cabinet est un comité actif. Comme président en fonction de l'Exécutif, il convoque, proroge et dissout le Parlement, donne son assentiment, rejette ou laisse en suspens les bills. Au Canada, depuis 1947, il peut, sur le conseil des ministres, se servir de l'autorité et du pouvoir de la Couronne, sans nécessairement avoir pour cela recours au Roi ou à la Reine.

Cependant, le poste de gouverneur-général peut, de plusieurs manières, s'adapter à la personnalité de celui qui l'occupe, et M. Massey lui a donné une valeur profonde et permanente, au Canada, bien au-delà de sa valeur habituelle. La Reine du Canada, étant aussi Reine et maîtresse d'autres pays du Commonwealth, ne peut donner pleine expression à son rôle canadien, que d'une façon partielle et transitoire. Cela, M. Massey l'a compris parfaitement et par la parole autant que par l'exemple il a donné à Sa Majesté un exemple bien concret de tous les éléments qui composent ses sujets canadiens et a fourni au Canada une présence royale merveilleusement bien adaptée aux temps modernes.

Par ses voyages, M. Massey a voulu corriger l'idée fausse qui faisait du Canada un immense pays avec quelques villes populeuses en Ontario et au Québec ou une civilisation disséminée en un long ruban au nord de la frontière des Etats-Unis. Il a fait fréquemment ce que la Reine a accompli récemment: faire connaître aux Canadiens les véritables dimensions de leur riche pays en le parcourant d'un océan à l'autre. Cet élargissement des frontières fut la principale contribution de M. Massey particulièrement dans le domaine de la culture, où il est le premier interprète et exemplaire de la plus large alliance de toutes les richesses que le Canada ancien et nouveau peut nous offrir. Une personnalité avec cette largeur de vue et suprêmement équilibrée est chose rare dans n'importe quel genre de service public au monde; le Canada fut privilégié de posséder et d'apprécier un tel homme en la personne de M. Massey.

Des données biographiques fournies abondamment par la presse et par un nombre surprenant de témoins de toutes les classes sociales suggèrent que le successeur de M. Vincent Massey, le major-général Georges Vanier, fera preuve dans sa nouvelle position de beaucoup de qualités qui avaient permis à l'ancien gouverneur-général de doter la charge vice-royale de tant de prestige. Ces mêmes données montrent clairement que le nouveau représentant de la Reine apportera à son travail un cachet distinctif à sa manière. Le nouveau suivra l'exemple de l'ancien dans bien des domaines, mais ce sont tout de même deux caractères très différents l'un de l'autre. D'un côté, l'ancien est anglais, anglican, issu d'un monde commerçant et cultivé; de l'autre, le nouveau, français, catholique, produit d'une carrière militaire et diplomatique. Tous deux ont en commun leur profond amour pour le Canada, leur attachement aux mères-patries et leur esprit d'initiative devant de nouvelles tâches. Tous deux offrent en exemple aux Canadiens le spectacle savoureux d'hommes bien doués et mûrs.

Le Canada peut être fier de pouvoir offrir de tels citoyens comme représentants de la Reine.

A M. Massey, tous souhaitent une heureuse et utile retraite. A son successeur, une carrière fructueuse et satisfaisante.

Le curé d'Ars

Un laïc pense à son curé

De tous les lieux profanes et sacrés qu'il m'a été donné de visiter au cours d'innombrables voyages, je n'en ai pas vu un seul pour toucher aussi profondément que le petit village d'Ars.

L'autocar suit une route sinueuse et vallonneuse, peu fréquentée par les touristes. Ici et là un village blotti au fond d'une vallée, une touffe d'arbres dominant un monticule, des pâturages et des cultures soigneusement entretenus mais sur un sol d'apparence plutôt maigre. Puis soudain, sans avertissement, un peu comme s'il était honteux de sa pauvreté, le village d'Ars sort de son vallon. Pas d'hôtelleries somptueuses ni même confortables, pas de magasins qui exploitent outrageusement la piété des fidèles, aucune trace de mercantilisme. Une église très modeste avec, tout à côté, le cimetière et le vieux presbytère, des boutiques de marchands et des ateliers d'artisans, puis les maisons des paysans avec leurs dépendances; en tout peut-être cent familles.

L'église, presque minuscule à l'époque de Jean-Marie Vianney, a subi un agrandissement qui lui a fait perdre l'équilibre de ses lignes; comme architecture, c'est d'un goût douteux, comme décoration c'est tout simple. Il y a là, à quelques pieds seulement du parquet, la chaire où le curé d'Ars parlait si simplement du bon Dieu; à droite, dans un enfoncement, le confessionnal, si gauchement fabriqué, qu'il a fallu protéger contre le vandalisme des pèlerins par un grillage de fer; il est encore tout meurtri des coups de couteau des collectionneurs de reliques.

Le presbytère est intact; il est transformé en musée où on garde précieusement les vieilles choses tout usées qui appartenaient au saint: sa vieille soutane râpée, ses ornements sacerdotaux, son cilice; à droite, la chambre à coucher avec le lit tout calciné auquel "le grappin", le compagnon de ses nuits d'insomnie, avait essayé de mettre le feu. Une vieille marmite dans laquelle il faisait cuire ses pommes de terre dans l'âtre de la cheminée. Et puis c'est tout, sauf le coeur du saint, pieusement conservé, qui s'offre en vénération aux pèlerins à l'entrée de l'église.

On veut en savoir davantage sur l'homme qui a vécu en ces lieux. Quelques biographies, faites d'anecdotes et d'abondantes citations, s'offrent à la curiosité. On apprend que Jean-Marie Vianney n'était pas, en termes proprement humains, très futé. Il était doué de bon sens et même d'une finesse remarquable, mais son esprit, venu trop tard aux humanités, était rébarbatif aux caprices de la langue latine et aux subtilités de la théologie. Il arriva à la prêtrise un peu par charité, parce que c'eut été dommage de rejeter définitivement un brave garçon qui se montrait si obstiné.

Esprit médiocre, pauvre petit curé de village, Jean-Marie Vianney est devenu le modèle et le protecteur du clergé, le sujet de la dernière encyclique de Jean XXIII.

* * *

C'est qu'au fond, le sacerdoce, pour nous laïcs, n'est pas facile à comprendre. On se sent gauche et maladroit d'en parler.

Sur le plan humain, qu'est-ce qui distingue le prêtre de son entourage, l'exception du port de la soutane? Bien peu de choses. C'est un homme élevé dans un milieu donné et qui en épouse généralement les qualités et les défauts, les vertus et les faiblesses. Car sur le plan des choses humaines le clergé est généralement le reflet de ce que le monde pense, de ce que le monde fait, de ce que le monde dit. Quand on dit: "Le clergé est comme ci", c'est faux, parce qu'il y a autant de variétés d'opinions entre les prêtres qu'entre les laïcs. Il y en a d'ardents et de circonspects, de conservateurs et de progressifs, de fastueux et de simples, probablement dans la même proportion que ces différents types se retrouvent dans le peuple. Car sur le plan humain on peut dire: "Tel peuple, tels prêtres".

Mais dès qu'on transpose sur le plan spirituel, c'est l'inverse. Ce n'est plus le peuple qui fait le prêtre, mais c'est le prêtre qui fait le peuple. Je sais bien qu'il y a nécessairement un décalage de l'un à l'autre, et dans le temps, et dans l'espace, et je dirais même dans la qualité. Mais enfin, je crois bien ne pas commettre d'hérésie en affirmant que nous sommes un peu et même beaucoup, sur le plan spirituel, ce que sont nos prêtres.

Mais le prêtre, qui est-il au juste? Que fait-il dans ce presbytère, dans ce collège, dans la brousse africaine ou aux glaces polaires? Est-il un constructeur d'églises? Un conseiller écouté en matière de contrats? Fait-il partie de ce qu'on est convenu d'appeler les notables d'un lieu? Est-il un professionnel des choses saintes et un entrepreneur en prédication?

Il est essentiellement un homme adonné aux choses de l'au-delà. Quand les autres hommes s'en vont aux champs, à l'atelier, au bureau, à l'usine, lui est à l'église pour sa messe quotidienne. Pendant que les autres triment durement pour faire de l'argent, lui récite son bréviaire, visite les malades, fait le catéchisme, passe des heures au confessionnal. Il voit beaucoup de monde, mais il est toujours seul. L'isolement du prêtre serait, paraît-il, un supplice presque intolérable. Personne à qui se confier, parce que les gens qui l'entourent ne comprendraient pas son langage. Sur le plan terrestre, les ambitions ne peuvent le conduire nulle part. La richesse, le pouvoir, les plaisirs ont peut-être pour le laïc une certaine signification sur le plan temporel; pour lui, ils sont incapables d'apporter le moindre apaisement.

Dégagé du monde, seul entre Dieu et les hommes, incapable de trouver une satisfaction même temporelle dans l'usage des biens de ce monde, il est essentiellement l'homme de la vie surnaturelle, celui par qui passe la grâce et s'opère la rédemption.

Ce n'est pas par caprice que l'Eglise a fait du curé d'Ars le modèle du sacerdoce. D'autres prêtres, montés sur les autels, ont brillé par leur science, leur éloquence, leur piété, leur mortification. Mais aucun n'a incarné avec autant d'éloquence le dénuement matériel d'une âme profondément sacerdotale.

Gérard FILION.
(Le Devoir)

Your Excellency,

His Eminence Cardinal Stefan Wyszyński, Primate of Poland, has asked me to express to You, Excellency, as Vice-President of the United States, his appreciation and gratitude to the American People for the help they have given to the Church in Poland through the Catholic Relief Services – National Catholic Wellfare Conference.

M. Richard Nixon, vice-président des Etats-Unis, n'a pas rencontré Son Eminence le cardinal Wyszynski lors de son récent voyage en Pologne, ce dernier étant absent de la ville capitale. A la cathédrale, cependant, il a reçu un manuscrit et plus tard, à l'occasion d'une réception diplomatique, un prêtre lui a glissé la carte dont le texte paraît ci-dessus. Le cardinal a voulu exprimer sa reconnaissance aux Américains catholiques sans entreprendre avec M. Nixon une discussion que le gouvernement polonais aurait pu mal interpréter plus tard. (Photo NC)

Billet du vendredi

Aventures aériennes, avec Abel Désaulniers

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Un jour, dans cette partie de Saint-Pie de Bagot qu'on appelle Emileville, du côté ouest de la rivière Noire — prolongement de la rivière Yamaska, — Abel Désaulniers manqua de s'envoler vers le ciel pour de bon, dans le petit avion qu'il ne pilotait pas. L'appareil lui appartenait. C'était même son premier, un **CF-DOC Piper Cub** qui lui coûtait $1,250. Somme énorme pour le temps, surtout pour lui, selon son témoignage. Encore ne l'avait-il pas acheté neuf, mais d'occasion, **de seconde main**, suivant un anglicisme qui dit ce qu'il veut dire et s'entend du populo.

Il avait à son bord un invité, étudiant-aviateur auquel il avait confié les manettes de commande, et qu'il devait surveiller. Il ne le surveilla pas assez et l'homme, volant trop bas au-dessus d'un champ, se permit la fantaisie d'une collision avec une meule de foin. La meule y perdit la tête, pour ainsi parler, mais l'appareil se trouva dépouillé de tout ce qu'il possédait: son fuselage et ses ailes, son moteur. C'est à peine si le gouvernail échappa au désastre, mais que faire d'un gouvernail pour imiter le jeu des hirondelles dans le ciel bleu? Toujours est-il que Désaulniers et son compagnon s'estimèrent heureux de n'avoir pas laissé leur peau dans l'accident.

* * *

Désaulniers, qui est de St-Hyacinthe et qui couche chaque soir à La Providence, village attenant, fut toujours mordu d'aviation. Depuis son plus jeune âge. Tant qu'il ne posséda pas en propre un oiseau mécanique, il ne dormit pas en paix. Il en eut trois ou quatre, l'un après l'autre, et il ne compte plus les aventures, sans parler de la casse. Son premier appareil s'écrasa à Emileville, un autre brûla dans son hangar. Il en a encore un, à quatre places celui-là, qu'il tient attaché dans un champ près de sa demeure, pour qu'un coup de vent ne l'emporte pas. Il y promène les gens en ses loisirs, de nuit comme de jour, moyennant quelques dollars par tête, et il finance ainsi l'équipement coûteux qui lui permet de contempler de haut le plancher des vaches.

Il n'est pas Saint-Exupéry, mais il éprouve comme lui une exaltation peu ordinaire à sillonner l'air bleu et fendre les nuages, loin de la terre des hommes. Sur le sol, il se sent comme en exil et le dit. Il a dans l'une ou l'autre de ses poches son certificat officiel de pilote et il n'a pas à s'inquiéter, comme d'autre, des agents inquisiteurs du gouvernement, qui laissent les individus libres de se rompre le cou à deux mille pieds dans l'atmosphère, mais n'entendent pas à rire quand il s'agit de la vie des autres. C'est pourquoi Désaulniers peut faire du taxi, comme on dit, avec tranquillité d'esprit.

* * *

Il voulut encore davantage. Revivant à part soi ses meilleures envolées,, les paysages révélés par elles, certaines émotions et par ci par là quelques inquiétudes, il se mit en tête de coucher le tout sur le papier et d'en tirer un livre. Cela se traduisit par l'ouvrage **In Love with Wings,** qui vient de paraître à New-York (1). L'auteur y raconte ses débuts d'aviateur, ses avatars de novice de l'air, comment il arriva peu à peu à la maîtrise d'ailes qui ne sont pas les siennes, mais dont il exige qu'elles le servent. Il est natif de Pont-Rouge, dans le voisinage de Québec, et il n'eut rien de plus pressé, une fois maître d'un esquif, de l'aller présenter aux amis de sa jeunesse.

Il commença à prendre à Drummondville des leçons de vol, mais il se trouvait à Upton, dans le comté de Bagot, quand il décolla une première fois dans son appareil neuf qui ne l'était pas, se proposant de surprendre son père à sa maison d'été, dans les Laurentides. Ce fut un voyage manqué. Il eut à lutter contre un vent violent, brûla trop d'essence et dut rebrousser chemin, atterrissant presque à l'aveugle sur une route de sable. Une autre fois, accompagné d'un garçon de quinze ans, aujourd'hui pilote au service d'une importante compagnie forestière, la pluie et la neige le forcèrent à un prompt atterrissage du même genre, au cours duquel il dut reprendre l'air pour ne pas entrer en collision avec un autobus.

Le livre d'Abel Désaulniers se lit d'un trait. L'auteur écrit avec clarté et simplicité, ne manque pas d'humour. Il connaît son sujet et il y paraît. Il réconcilie les plus timides, ou les plus peureux, avec le voyage aérien.

L'ILLETTRE.

(1) Exposition Press, New-York.

La part des jeunes

Le sou de l'écolier

Il y aurait matière à plusieurs "enquêtes" dans la liste des contributions au sou de l'écolier qui a été publiée dans ce journal la semaine dernière. Les conclusions de l'étude seraient de nature à intéresser ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre groupe, car cette liste est en quelque sorte la mesure du patriotisme pratique des écoliers d'aujourd'hui. D'une façon ou d'une autre, ces contributions représentent, en effet, autant de choix que les enfants ont consenti dans l'usage de l'argent dont ils disposent, autant de sacrifices qu'ils se sont imposés pour une cause à laquelle ils tiennent. Indirectement on peut y voir un reflet de l'enthousiasme des instituteurs et institutrices, et, au fond de la scène, des parents.

Une étude préliminaire de ces résultats fait croire que ce secteur de l'activité de l'Association d'Education devient routinier et risque de perdre son élan. Soulignons, en passant, que dans la Saskatchewan ce mouvement n'existe pas encore.

Cette année, au Manitoba, 90 écoles prirent part au "Sou" en comparaison de 92, en 1958, 104, en 1957, 104 en 1956, 100 en 1955 et 90 en 1954. Deux écoles sur cinq manquent encore à l'appel. De plus, quand on compare la liste pour l'année 1957 avec celle de l'année courante on voit qu'il y eut perte de 25 écoles, dont au moins 15 pertes qui ne s'expliquent pas par la consolidation. La construction de nouvelles écoles à St-Boniface et l'adhésion de quelques anciennes écoles a empêché le total de se rétrécir davantage. Malheureusement, la plupart des écoles qui manquent à l'appel après avoir joué un rôle dans cette perception, sont dans les centres "isolés" où le français ne se maintiendra jamais sans un effort vraiment héroïque.

La baisse est assez générale depuis deux ans, comme en font foi les chiffres, par rapport au nombre de participants et au total d'argent recueilli. Voici le nombre des contribuants par année, depuis 1954: 7,844, 8,464, 8,730, 9,058, 8,479 et 8,722. Ces jeunes patriotes ont contribué respectivement, à partir de 1954: $2,547, $3,532, $3,835, $3,947, $3,646, et $3,596. Il semble que l'on peut prévoir un retour aux années antérieures à 1954, par rapport au nombre d'écoliers et au total de la perception.

Il y a cependant dans ces listes un facteur assez consolant. La moyenne des contributions demeure assez élevée en comparaison des années précédentes. De plus en plus la contribution individuelle moyenne tend à atteindre un minimum de 10 cents. Mais il est encore plus consolant de constater que les écoles qui ont dépassé la moyenne individuelle de 25 cents tendent chaque année à hausser cette moyenne. Chez plusieurs l'on peut toucher du doigt, à travers les chiffres, d'année en année, le développement d'une forte tradition de dévouement chez les jeunes à l'égard de l'A.E.C.F.M.

C'est la meilleure preuve que parents, maîtres et élèves peuvent faire un succès de cette cause essentielle. C'est une invitation encourageante à plusieurs de faire mieux.

La valeur des hommes est en porportion du respect qu'ils ont pour leur mère.
Mgr DUPANLOUP.

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. LE PAPE JEAN XXIII

Dans la quatrième partie de sa première encyclique, Jean XXIII a adressé des encouragements et des conseils aux membres de dix "sections" de l'Eglise catholique.

Une première tranche de ces exhortations paternelles est parue dans ces colonnes la semaine dernière. La deuxième tranche suit.

A la suite du texte de l'encyclique paraissent les titres de volumes, des Ecritures auxquelles le Pape se réfèrent tout le long de son encyclique. Ces références ont été indiquées dans le texte par des chiffres entre parenthèses.

☆ ☆ ☆

(suite)

Aux économiquement faibles

Que ceux dont les ressources économiques sont insuffisantes et qui se plaignent de leurs conditions de vie misérables sachent avant tout que Nous ne sommes pas moins qu'eux-mêmes affligés de leur sort. Et cela non seulement parce que Nous souhaitons avec un coeur paternel que la justice, qui est une vertu chrétienne, soit observée également dans le domaine social, qu'elle règle les relations entre les diverses catégories de citoyens, mais aussi parce que Nous souffrons vivement que les ennemis de l'Eglise profitent de la situation injuste des prolétaires pour les attirer à leur parti par des promesses et des assertions trompeuses.

Nous prions ces chers fils de remarquer que l'Eglise ne leur est pas hostile, qu'elle n'est pas opposée à leurs droits, mais qu'au contraire, comme une mère très aimante, elle les défend et qu'elle prêche une doctrine sociale qui, si elle était, comme il se doit, intégralement appliquée, supprimerait toute injustice et procurerait une plus juste distribution des biens; (66) il en résulterait également une collaboration amicale entre les diverses catégories sociales et tous pourraient s'appeler et être en réalité non seulement les libres citoyens d'une même société, mais aussi les membres d'une même famille.

Du reste, si l'on considère honnêtement les améliorations qu'ont obtenues en ces derniers temps ceux qui vivent du travail quotidien, il faut reconnaître que celles-ci viennent spécialement de l'action efficace que les chrétiens ont su développer dans le domaine social, suivant les sages enseignements et selon les incessantes exhortations de Nos Prédécesseurs. Ceux donc qui s'efforcent de défendre les droits des prolétaires possèdent déjà dans la doctrine sociale de l'Eglise des règles sûres et bien définies, qui, si elles sont correctement mises en pratique, assureront une sauvegarde suffisante de ces mêmes droits. C'est pourquoi ces hommes ne doivent jamais se tourner vers les fauteurs d'une doctrine réprouvée par l'Eglise. S'il est vrai qu'ils les attirent par des promesses trompeuses, en réalité cependant, partout où ils sont au pouvoir ils s'efforcent avec une folle audace d'arracher du coeur des citoyens les biens suprêmes de l'âme, la foi chrétienne, l'espérance chrétienne, la loi chrétienne, et même, ce que l'on estime le plus dans le monde d'aujourd'hui et dans la civilisation moderne, une juste liberté et le respect de la personne humaine, ils le restreignent ou le suppriment complètement; et ils vont jusqu'à s'efforcer de ruiner les fondements de la civilisation chrétienne. Ceux donc qui veulent réellement conserver le nom de chrétien ont le très grave devoir de conscience de se tenir absolument à l'écart de ces doctrines trompeuses, que Nos Prédécesseurs, particulièrement Pie XI et Pie XII, ont réprouvées et que Nous réprouvons de nouveau.

Nous savons que bon nombre de Nos fils, dont la condition économique est trop modeste ou même misérable, se plaignent souvent de ce que la doctrine sociale de l'Eglise ne soit pas encore complètement mise en pratique. Il faut donc travailler, avec ardeur et efficacité, et c'est le devoir non seulement de personnes privées mais surtout de ceux qui s'occupent des affaires publiques que la doctrine sociale de l'Eglise, plusieurs fois exposée d'une façon excellente et sage par Nos Prédécesseurs, et que Nous-même confirmons, soit le plus tôt possible, bien que progressivement, mise en pratique de façon réelle et totale. (67)

Aux réfugiés et aux émigrés

Non moindre est Notre sollicitude pour tous ceux qui, contraints par la nécessité de se procurer les moyens de vivre, ou par les tristes conditions de leurs pays et par les persécutions religieuses, ont dû abandonner leur patrie. Combien de privations et de souffrances naissent pour eux de leur transfert dans des pays lointains, qui les oblige souvent à vivre dans de grandes villes, dans des usines bruyantes, dans des conditions si différentes de leurs habitudes ancestrales, et parfois même, ce qui est pire, si nuisibles ou même hostiles à la vertu chrétienne. Il résulte souvent de ces conditions de vie que beaucoup se trouvent en situation dangereuse pour leur foi, et qu'ils s'éloignent petit à petit des principes religieux et des traditions de leurs ancêtres. A cela s'ajoute que souvent les époux sont séparés, les enfants séparés des parents, les liens familiaux distendus, au détriment de l'union du foyer.

C'est pourquoi Nous encourageons de tout Notre coeur l'oeuvre méritoire des prêtres qui, poussés par l'amour de Jésus-Christ et suivant les sages directions de ce Siège Apostolique, se font eux-mêmes émigrés pour le Christ, et n'épargnent aucune fatigue pour assurer l'assistance spirituelle et sociale de ces fils éprouvés, pour leur faire sentir en tout lieu la charité de l'Eglise, d'autant plus présente et plus active que leurs besoins sont plus grands.

De même, c'est avec grand plaisir que Nous considérons et apprécions les efforts faits par diverses Nations en cette matière importante, leurs accords et initiatives récentes visant à résoudre le plus tôt possible ces graves problèmes. Tout cela, Nous en avons la ferme espérance, non seulement contribuera à élargir et à faciliter l'entrée des émigrants, mais aussi à procurer l'heureuse réunion des parents et des enfants dans un même foyer domestique; cette reconstitution de l'unité familiale servira évidemment au bien des émigrants eux-mêmes, à leur religion, à leurs bonnes moeurs, à leur bien-être économique, ainsi qu'à l'utilité des nations hospitalières.

A l'Eglise persécutée

Et tandis que Nous exhortons tous Nos fils dans le Christ à éviter les erreurs funestes qui peuvent ruiner non seulement la religion mais même la communauté humaine, se présentent à Notre esprit tant de Vénérables Frères dans l'épiscopat, de chers prêtres et fidèles chassés en exil, détenus dans des camps ou des prisons, pour n'avoir pas voulu manquer à leur devoir épiscopal ou sacerdotal ni s'écarter de la foi catholique.

Nous ne voulons offenser personne, bien plus, Nous désirons accorder le pardon et le demander à Dieu pour tous. Mais la conscience de Notre devoir sacré demande que Nous défendions selon Nos forces les droits de ces frères et de ces fils, et que Nous demandions avec insistance que la liberté légitime qui est due à tous, et donc aussi à l'Eglise de Dieu, soit accordée à tous comme il se doit. Ceux qui observent vraiment les principes de la vérité et de la justice et qui ont à coeur les intérêts des individus et des nations ne refusent pas la liberté, ils ne la restreignent pas, ils ne l'étouffent pas; ils n'ont pas besoin de recourir à ces moyens. Aussi bien ne peut-on jamais parvenir à une juste prospérité des citoyens par la force, par l'oppression des esprits et des coeurs.

Et s'il y a une chose qu'il faut considérer comme certaine c'est que là où les droits sacrosaints de Dieu et de la religion sont négligés et foulés aux pieds, les fondements mêmes de la société humaine sont ébranlés et s'écroulent tôt ou tard, comme le notait très sagement Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire Léon XIII: "Il est normal . . . que la force des lois soit brisée, que toute autorité soit affaiblie quand on répudie l'ordre souverain et éternel de Dieu qui commande ou interdit." (68) Cette affirmation concorde avec le mot de Cicéron: "Vous, Pontifes, vous défendez la ville par la religion plus efficacement qu'elle n'est défendue par les murs eux-mêmes." (69)

Ces considérations Nous font embrasser avec la plus grande douleur tous et chacun de ceux dont la religion est mise à l'étroit et rendue difficile, et qui même souvent "souffrent persécution pour la justice" (70) et pour le règne de Dieu; Nous partageons leurs douleurs, leurs angoisses et leurs amertumes; Nous supplions le ciel de faire enfin briser pour eux l'aurore de temps meilleurs. Et Nous souhaitons vivement que s'unissent à Nous dans cette même prière tous les Frères et fils que Nous avons sur toute la terre; si bien que de toutes les nations monte vers le Dieu plein de miséricorde un concert de supplications qui obtienne des flots de grâces à ces membres malheureux du corps mystique de Jésus-Christ.

Exhortations finales

Ce ne sont pas seulement des prières que Nous demandons à Nos chers fils, mais aussi un renouvellement de vie chrétienne qui, plus que les prières elles-mêmes, peut nous rendre Dieu propice pour nous et pour nos Frères. Nous aimons vous répéter à tous les sublimes paroles de l'Apôtre des nations: "Tout ce qu'il y a de vrai, de noble, de juste, de pur, d'aimable, d'honorable, tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la vertu et la louange humaines, voilà ce qui doit vous préoccuper." (71) "Revêtez-vous de Notre Seigneur Jésus-Christ." (72) C'est à dire: "Revêtez des sentiments de tendre compassion, de bienveillance, d'humilité, de douceur, de patience . . . Et par-dessus tout, ayez la charité, en laquelle se noue la perfection. Avec cela, que la paix du Christ règne dans vos coeurs: tel est bien le terme de l'appel qui vous a rassemblés en un même corps." (73)

Si donc quelqu'un, à cause de ses péchés, s'est égaré loin du Divin Rédempteur qu'il revienne à lui — Nous l'en prions instamment — à lui qui est "la voie, la vérité et la vie"; (74) si quelqu'un est dans sa religion tiède, languissant, sans ardeur et négligent, qu'il ranime sa foi, qu'il nourrisse sa vertu par la grâce divine, la développe et l'augmente; si quelqu'un enfin, grâce à Dieu, "est homme de bien, qu'il vive encore plus dans le bien, et que le saint se sanctifie encore." (75)

Et puisqu'il y a aujourd'hui tant d'hommes qui ont besoin de nos conseils, de la lumière de notre exemple, et même de nos secours, à cause de l'état de misère dans lequel ils se trouvent, exercez-vous aux oeuvres de miséricorde, qui sont très agréables à Dieu, chacun selon ses forces et ses ressources.

Si vous vous efforcez tous d'accomplir tout cela, on verra de nouveau briller dans l'Eglise cet éclat de vie chrétienne décrit de façon si étonnante dans l'épître à Diognète: "Ils sont dans la chair, mais ils ne vivent pas dans la chair. Ils habitent sur la terre, mais ils sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies, mais par leur genre de vie ils dépassent les lois . . . Ils sont méconnus et condamnés; ils sont condamnés à mort et ils reçoivent la vie. Ils sont mendiants et ils font tant de riches; ils manquent de tout et ils abondent de tout. Ils sont déshonorés, et au milieu de leur déshonneur ils sont couverts de gloire; leur réputation est déchirée, et on rend témoignage à leur honnêteté. Ils sont blâmés, et ils bénissent; on les injurie et ils rendent honneur. Quoiqu'ils fassent le bien, on les condamne comme malhonnêtes, quand on les punit, ils se réjouissent, comme s'ils recevaient la vie . . . En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les Chrétiens le sont dans le monde." (76) Certains traits du passage cité peuvent être affirmés de façon spéciale de ceux qui appartiennent à l'Eglise du silence, et pour lesquels surtout nous sommes tenus de prier Dieu, ainsi que Nous l'avons récemment recommandé avec instance aux fidèles dans Nos exhortations tenues dans la Basilique Saint-Pierre, le jours de la Pentecôte et en la fête du Sacré-Coeur. (77)

Nous vous souhaitons à tous ce renouvellement de vie chrétienne, cette vertu, cette sainteté, et Nous le demandons constamment à Dieu dans Nos prières, non seulement pour ceux qui persévèrent avec courage dans l'unité de l'Eglise, mais aussi pour ceux qui, dans l'amour de la vérité et avec une volonté sincère, s'efforcent de la rejoindre.

Enfin, comme signe et gage des grâces célestes, Nous vous accordons à tous et à chacun avec un grand amour paternel, Vénérables Frères et chers fils, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 juin 1959, en la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, la première année de Notre Pontificat.

Jean XXIII, Pape.

(1) Cfr. Is. XI, 12.
(2) I Tim. VI, 16.
(3) Ioan. I, 14.
(4) Ioan. I, 9.
(5) II Tim. III, 7.
(6) Eph. IV, 13-16.
(7) Epist. Saepenumero considérantes: A.L., vol. III, 1888, p. 262.
(8) Epist. Exeunde iam anno; A.L., vol. VIII, 1888, p. 396.
(9) Litt. Enc. Humanum genus; A.L. vol. IV, 1884, p. 53.
(10) Epist. Praeclara gratulationis; A.L., vol. XIV, 1894, p. 210.
(11) Epist. Permoti Nos; A.L., vol. XV, 1895, p. 109.
(12) Litt. Enc. Rerum novarum; A.L., vol. XI, 1891, p. 109.
(13) "Radiomessaggio Natal. 1944" vol. VI, p. 239.
(14) "Radiomess. al 73o Congresso de cat. Tedesci" ibid., vol. XI, p. 189.
(15) Marc. VIII, 2.
(16) A.A.S., vol. XXIII, 1931, p. 393.
(17) Disc. et Radiomes. SS. Pio XII, vol. VII, p. 350.
(18) I Cor. XIII, 4-7.
(19) Epist. Inter graves; A.L., vol. XI, p. 143-144.
(20) Matth. XXVIII, 20.
(21) Cfr. Hebr. V, 7.
(22) Ioan. XVII, 21.
(23) Ioan. X, 16.
(24) Ioan. XIV, 6.
(25) Cfr. Litt. Enc. Pii XI: A.A.S., vol. XX, 1928, p. 5 sq.
(26) II Cor. XIII, 8.
(27) J. H. Newman, Difficulties of Anglicans, vol. I, p. 261 sq.
(28) Act. XX, 28.
(29) Cfr. Matth. XVI, 18.
(30) Cfr. Id. XVI, 19.
(31) Cfr. Luc. XXII, 32.
(32) Cfr. Ioan. XXI, 15-17.
(33) Epist. XLIII, 5; Corp. Vind. III, 2, 594; Cfr. Epist. XL, apud Migne, PL, IV, 345.
(34) Cfr. Ps. XLIV, 15.
(35) Canon Missae.
(36) Cfr. Hom. in mysticam caenam; PG. LXXVII, 1027.
(37) Philip. I, 8.
(38) Hebr. XIII, 7.
(39) S. Aug., In Ps. 32, Enarr. II, 29.
(40) Id. In Ps. 82, Enarr. II, 14; Migne PL, XXXVII, 1140.
(41) Ioan. XVII, 11, 17, 20, 21, 23.
(42) Gen. XLV, 4.
(43) II Cor. VII, 2.
(44) Phil. IV, 7.
(45) Cfr. Luc. II, 14.
(46) Ioan. XIV, 27.
(47) Matth. VI, 33.
(48) II Cor. VI, 11.
(49) Cfr. Matth. XX, 12.
(50) Iac. I, 17.
(51) Ioan. XV, 5.
(52) Phil. IV, 13.
(53) Ibidem, IV, 19.
(54) Funk, Patres Apost. I, 243-245.
(55) Ibidem, I, 267 Cfr. Migne, PG. V.
(56) II Thess. III, 1.
(57) Cfr. Ioan. I, 9.
(58) Cfr. Philip. II, 21.
(59) II Cor. V, 20.
(60) Ibidem. X, 3.
(61) Litt. Enc. Rerum Ecclesiae.
(62) Litt. Enc. Evangelii praecones. et Litt. Enc. Fidei donum.
(63) Cfr. Hebr. XIII, 14.
(64) Luc. IX, 23.
(65) Cfr. Id., XII, 33.
(66) Cfr. Litt. Enc. Quadrag. anno.
(67) Cfr. Alloc. Pii XII, 11. 3. 1945.
(68) Epist. Exeunte iam anno. A.L. vol. VIII, 1888, p. 398.
(69) De N. D. III, 40.
(70) Matth. V, 10.
(71) Philip. IV, 8.
(72) Rom. XIII, 14.
(73) Col. III, 12-15.
(74) Ioan. XIV, 6.
(75) Apoc. XXII, 11.
(76) Funk, Patres Apost. I, 399-401.
(77) Cfr. L'Osservatore Romano 18-19 maggio 1959; 7 giugno 1959.

Résultats des examens de musique de l'Institut Collégial St-Joseph

Voici les résultats des examens de musique de juin 1959 au Département musical de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface:

A l'Université du Manitoba

Piano

Diplôme "associé" A.M.M. II, distinction: Monique Côté.

Diplôme "associé" A.M.M. I, grande distinction: Béatrice Tellier.

Grade IX, grande distinction: Cécile Daoust.

Grade VIII, grande distinction, Jeannine Guyon; succès: Agnès DeCruyenaere.

Grade VII, grande distinction: Madeleine Corbeil; distinction: Edith Fréchette et Gisèle Pelletier.

Grade VI, grande distinction: Suzanne Corbeil et Charlotte Hébert; distinction: Michelle Valmont.

Grade V, grande distinction, Michelle Hébert, Elizabeth Nadurak et Lorraine Daeninck; distinction: Denise Gay; succès: Claudette L'Heureux et Suzanne Ste-Marie.

Grade IV, distinction: Sharon O'Brien; succès: Eileen Mellish.

Grade III, grande distinction: Heather Isbell et Eleonore Mellish.

Théorie

Grade VII, histoire, grande distinction: Monique Côté; contrepoint, distinction: Béatrice Tellier; analyse musicale, distinction: Monique Côté.

Grade VI, histoire, grande distinction: Béatrice Tellier; contrepoint, grande distinction: Cécile Daoust et Bruce Isbell; contrepoint, distinction: Lynne Lonergan; harmonie, succès: Lynne Lonergan.

Grade V, harmonie, grande distinction: Jeannine Guyon.

Grade IV, grande distinction: Gisèle Pelletier, Madeleine Corbeil et Claudette L'Heureux; distinction: Edith Fréchette.

Grade III, grande distinction: Michelle Valmont, Suzanne Corbeil, Mona Vincent, Patricia Dubé, Charlotte Hébert, Michelle Hébert et Marie-Rose Gay.

Grade II, grande distinction: Eileen Mellish, Gayline de Montigny, Marie Saras, Mary Attersley, Irène Beaumont, Elizabeth Nadurak, Carole Ames, Yvette Verrier, M.-Paule Pelletier, Suzanne Ste-Marie, Nicole Collette, Lorraine Daeninck, Paulette Douville, Donna Cook et Lorraine Germain; succès: Roberta Bockstael.

Grade I, grande distinction: Denise Soulodre, Alice Chabidon, Jacqueline Seipp, Mary Joyal, Linda Daeninck, Sharon O'Brien, Heather Isbell, Anne-M. Boisjoli, Eleonore Mellish, Patricia Little, Rhona Godard, Bernice Germain, Diane Vermette et Claudia Sylvestre.

Au conservatoire de Toronto

Piano

Diplôme "associé" A.R.C.T. (Performer), grande distinction: Monique Côté; (Teacher): Lorraine Dahlin.

Grade VII, distinction: David Patry.

Grade VI, succès: Marilyn Maxim.

Grade V, grande distinction: Gayline de Montigny.

Grade IV, grande distinction: Christine Ouvrard.

Grade III, grande distinction, Alice Chabidon.

Théorie

Pédagogie musicale, distinction: Marie-Thérèse Isabey et Olga Pastik.

Grade V, analyse musicale, grande distinction: Monique Côté; succès: Lorraine Dahlin.

Grade V, contrepoint, distinction: Elsie Rigaux et Teresa Sherba.

Grade V, harmonie, succès: Lorraine Dahlin et Monique Côté.

Grade V, histoire, succès: Lorraine Dahlin.

Grade III, harmonie, succès: Bernice Poitras.

Grade II, théorie, grande distinction: David Patry et M. Elizabeth Anderson.

Grade I, théorie, grande distinction: Marilyn Maxim.

Nomination de M. Ryan au conseil de coordination de l'apostolat des laïcs

CITE DU VATICAN (CCC) — M. Claude Ryan, secrétaire national de l'Action catholique canadienne, de Montréal, devient membre du Conseil international pour la coordination de l'apostolat des laïcs, fondé ces jours derniers par Sa Sainteté Jean XXIII. M. Ryan demeurera cependant secrétaire national de l'Action catholique canadienne, à Montréal.

Mariage

Mariage Dupas-Deslauriers

Dans la basilique de St-Boniface, le samedi 25 juillet, fut bénit le mariage de Mlle Gabrielle Deslauriers, fille de feu Narcisse Deslauriers et de Rosanna Simard, avec M. Edouard Dupas, fils de M. et Mme Henri Dupas, de Richer, Man. M. l'abbé L.-J. Goulet leur donna la bénédiction nuptiale.

Mme Bourbonnière toucha l'orgue et M. Marcel Painchaud interpréta de beaux cantiques.

La mariée entra dans l'église au bras de son oncle, M. Adolphe Simard, qui lui servit de père. Elle était vêtue d'une robe blanche de tulle garnie de dentelle. Son voile était retenu par une couronne de perles et elle portait un bouquet de roses rouges.

Le cortège d'honneur était composé de la petite bouquetière, Doris Ricard, nièce de la mariée, vêtue d'une robe jaune en nylon avec petit panier de fleurs de même nuance. Le petit page était Robert Franklin, neveu du marié.

Les filles d'honneur étaient Mlles Marie-Anna Deslauriers, soeur de la mariée, vêtue d'une robe corail en nylon avec un bouquet bleu, et Maryse Marcoux, vêtue d'une robe turquoise en nylon avec un bouquet rose.

Les garçons d'honneur étaient MM. Georges Grenier et Georges Simard. MM. Eloi Simard et Arthur Dupas, cousins des mariés, agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, la mère de la mariée était vêtue d'une robe bleu pâle avec corsage rose.

La réception eut lieu à la salle des Canadiens de Naissance où une centaine d'invités se réunirent. Un beau gâteau à quatre étages ornait le centre de la table d'honneur. Les nouveaux mariés reçurent de nombreux et beaux cadeaux.

Après le diner, M. l'abbé A.-J. St-Laurent, cousin de la mariée, adressa la parole, ainsi que M. l'abbé E. Fontaine, grand ami de la famille Dupas. Le marié offrit le toast à son épouse. Après le repas, il y eut des chansons et de la musique.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Adolphe Simard et leurs enfants, Georges, Doris et Stella, et M. et Mme Eustache Simard, tous de Montréal, M. Elzéar St-Laurent, de Miami, Floride, et plusieurs amis de La Broquerie, Richer, Lorette, La Salle, St-Georges et Ste-Anne.

Pour le voyage de noces à Banff, Alberta, la mariée portait un costume bleu pâle avec accessoires roses. Les nouveaux époux demeureront à St-Boniface.

St-Vital

Décès

Le mercredi 5 août est décédé à l'hôpital St-Boniface Donald-Denis Bahuaud, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Henri Bahuaud. Le jeune Donald était né à St-Lupicin, Man.

Une messe de Requiem fut chantée en l'église St-Eugène le samedi 8 août. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Lupicin. Les porteurs étaient MM. Bertrand et Lucien Bahuaud, Majoric Moreau, Antoine Payette, Hervé Tremblay et Laurent Colonval.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, trois frères, Edgar, Norman et Léonard, et une soeur, Doreen.

Remerciements

La famille Henri Bahuaud remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs ou assistance aux funérailles, lors du décès de son fils et frère, Donald Bahuaud.

CHEZ LES Scouts catholiques

Revoyons

Notre chronique parait dans **La Liberté et le Patriote** depuis le mois de janvier; à chaque semaine nous vous avons fait part des événements et des activités qui se passent dans notre scoutisme à St-Boniface.

Vous avez lu des choses sur le "Noël Routier", sur la "Semaine Scoute", sur les réunions; nous vous avons fait revivre des soirées avec les petits louveteaux, avec les scouts et avec les routiers; nous vous avons conduits au Camporee, au camp de St-Malo; vous avez suivi le Clan Béliveau sur ses "routes"; et quoi encore? C'est ici le point où nous voulons en venir: pourquoi des gars de neuf à vingt ans et plus se donnent-ils tant de misère? pourquoi vont-ils coucher sous la tente quand ils peuvent coucher dans de beaux draps? La réponse à toutes ces questions se trouve dans les cinq buts du scoutisme.

Baden-Powell a voulu faire du scoutisme une méthode de formation physique, intellectuelle, sociale, civique et religieuse. Pour atteindre sa fin, cinq buts précis lui ont été fixés: la santé, le caractère, la débrouillardise, le service du prochain, la recherche de Dieu.

On veut former le corps, le physique de nos gars. Pour avoir de bons citoyens, il est toujours bon d'avoir des hommes de santé; c'est la raison pour laquelle nous avons beaucoup de jeux dans le scoutisme; nous voulons former des jeunes garçons qui seront robustes et sains.

On veut aussi former le côté intellectuel de nos scouts. Pour y arriver on travaille son caractère; on essaie de développer en lui ses qualités, de l'aider à mûrir. Le travail du caractère est souvent le plus difficile.

On essaie aussi de leur donner l'esprit de débrouillardise. Ici il est assez évident que les excursions et les camps leur donnent de magnifiques occasions pour apprendre à s'arranger seul, pour apprendre comment faire, etc. . .

Le service du prochain se trouve dans la "Bonne Action" quotidienne que tous ont promis de faire lors de leur promesse. Il arrive souvent que l'on peut aider les autres, ou encore aider ses parents. Le service du prochain est le commencement de l'amour et de la charité chrétienne.

Et finalement, la recherche de Dieu se trouve dans toutes nos actions: après quelque temps, on commence à se demander d'où nous viennent toutes ces fleurs; on commence à voir pourquoi l'on a été créé. Mais il faut patienter.

Tout ceci est pour vous dire que le scoutisme n'est pas une affaire d'enfantillage; il faut beaucoup de temps avant de réaliser qu'il donne des résultats, de bons résultats. Les louveteaux et les scouts ne comprennent peut-être pas parfaitement pourquoi ils sont dans le scoutisme, mais, arrivés à l'âge des routiers, ils vont commencer à voir qu'ils ont fait du progrès, qu'ils commencent à être quelqu'un, fort, débrouillard, sociable, ayant l'esprit civique et chrétien.

En route

Il y a un peu plus d'une semaine, le dernier journal "En Route" de l'année, celui des vacances, a fait son apparition au local et dans les mains de beaucoup d'autres. Notre dernier petit journal de l'année a paru en couleurs et compte trente-six pages en plus de deux photos. L'équipe du journal a beaucoup travaillé pour en faire une vraie réussite. Félicitations!

Une semaine . . .

Le départ pour le Rover Moot se fera dans un peu plus d'une semaine. Il ne reste plus qu'une réunion avant de partir, à part d'un petit essai d'inspection qui se fera demain soir.

TOUJOURS PRET.



L'on voit sur cette photo les cadets de l'armée René Despatis, de St-Boniface, (à gauche) et Bruce Nield, de Virden, à l'occasion de manoeuvres au camp militaire de Dundurn récemment. Camouflés par des chapeaux de feuillage, ils avancent avec vigilance vers "l'ennemi". (Photo Défense Nationale)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'est devant une salle bien remplie qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville le lundi 10 août, à 7 h. 30 p.m. L'animation était grande parmi les messieurs et dames présents, mais il leur fallait attendre l'ordre du jour.

M. le greffier fit lecture des lettres adressées au Conseil entre autres une du premier ministre de la province, M. Duff Roblin, qui remerciait M. le maire et le Conseil pour la coopération donnée durant la visite royale et qui disait combien la Reine et le Prince avaient joui de leur visite et avaient félicité les responsables pour la manière dont les arrangements avaient été faits.

Le Conseil de la municipalité de St-Vital remercie la Ville pour son invitation à prendre part à la réception en l'honneur de Sa Majesté.

Ce fut ensuite le tour des délégations: M. Huppe, avocat, du Windsor Park, se plaint du fait que le St. Boniface Town Planning veut établir un nouveau règlement en rapport au zonage d'une partie du chemin Dawson près des cours de triage Symington. Il croit que la proximité des places Baudoux et Bernier devrait influencer le jugement de cette commission. M. l'échevin Guay explique qu'il y aurait une zone de verdure d'au moins 150 pieds plus la largeur du chemin Dawson entre les industries qui s'établiraient dans ce quartier et le quartier résidentiel; M. Huppé demanda s'il y aurait possibilité de planter des arbres dans cette zone pour cacher les industries et assourdir le bruit et M. Guay lui donna l'assurance que cette suggestion sera étudiée; la décision en fut remise au comité des propriétés foncières, ainsi qu'à la commission de planification.

M. Jack McGurran, ancien échevin, parlant au nom d'une grande délégation des résidants de la rue Des Meurons, au sud de la rue Marion, protesta contre l'usage de cette rue, à partir de la rue Marion jusqu'à la rue Carrière, comme artère de trafic pour les camions tel que proposé dans le grand plan des routes pour camions. Ce plan n'a pas encore été approuvé par le Conseil, mais déjà les affiches aux coins des rues indiquent la route de camionnage. Cette partie de la rue Des Meurons, d'après M. McGurran, est entièrement résidentielle et il croit que les camionneurs qui ont des chargements qui dépassent les limites normales l'empruntent afin d'éviter la station de contrôle à l'angle des routes 15 et 59; en plus, McGurran allègue que les camionneurs ignorent les signaux d'arrêt aux coins des rues et sont une menace pour les enfants qui résident dans ce quartier. M. McGurran demanda comment les ingénieurs-conseils ont envisagé de faire de cette partie de la rue Des Meurons une route de camionnage puisque la rue Des Meurons à St-Vital n'est pas et ne sera pas classée comme telle? Il demanda en plus que le Conseil veuille bien demander à la Commission de police de surveiller de plus près les camions qui se servent de cette rue? Si cette rue devient finalement une route de camionnage, la Ville ne devra-t-elle pas procéder à l'imposition de nouveaux règlements pour district, ainsi qu'à une réduction des taxes?

M. Mainland, qui faisait aussi partie de la délégation, suggéra plutôt l'usage des rues Marion, Taché et du chemin Ste-Marie, comme route de cammionnage. On a prié le comité de la circulation de faire une étude détaillée du problème, en collaboration avec la commission de police. M. Guay voudrait aussi qu'un rapport soit soumis par l'ingénieur ainsi que par le Metropolitan Town Planning.

M. Geo. Gibson, au nom du Canada Packers, protestait contre le tarif de $4.00 par mois qui était imposé à cette firme pour l'usage du champ de dépotoir, au lieu du 75c qu'il avait l'habitude de payer; la hausse du tarif est pour décourager les compagnies qui abusaient du terrain. La compagnie promet de limiter la quantité de déchets qu'elle transporte au champ et M. Gigson fut invité à rencontrer le comité de sanitation la semaine prochaine, afin d'arriver à un chiffre qui accomodera les deux parties.

Une pétition des résidants du boulevard Dollard, envoyé par Mme Tétrault du no 203 Dollard, protestait contre le coût d'élargissement de cette rue.

M. l'échevin Guay demande que l'ingénieur fasse un rapport sur le coût individuel car il croit que les résidants sont sous l'impression que le coût sera exorbitant. Il s'agit d'élargir de cinq ou six pieds et de recouvrir cette partie en bitume (black-top). MM. les échevins Guay et St-Hilaire se proposent d'interviewer les résidants et de leur expliquer la situation et que si la rue n'est pas élargie il faudra empêcher complètement le stationnement sur cette rue.

Une lettre du représentant des pompiers protestant contre le plan des heures travail soumis par le chef des pompiers fut référée à l'avocat de la Ville qui fera rapport à la prochaine réunion du comité du feu.

Une lettre de la fédération des employés civiques fait savoir que ces derniers refusent l'offre d'augmentation de salaire faite par la Ville, soumettent une contre-proposition et avisent que si la Ville ne rencontre pas leurs demandes ils n'auront d'autres alternatives que de soumettre leurs demandes à un comité d'arbitrage; ceci fut remis entre les mains du comité du personnel et administration.

Le Metropolitan Town Planning félicite le St. Boniface Advisory Commission sur les barêmes établis par cette commission et fait circuler parmi les autres villes et municipalités ces recommandations comme exemple à suivre. M. l'échevin Guay, président de cette commission, demande au Conseil de bien vouloir approuver ces barêmes qui régiront le développement futur de notre Ville. La discussion s'engagea avec l'échevin McKall qui croit que ces règlements entreront en conflit avec d'autres règlements qui lient la Ville par contrat avec certaines compagnies telle que Ladco et voudrait que toute cette question fut soumise à l'avocat de la Ville et qu'il fasse rapport pour la prochaine réunion du comité des propriétés foncières et qu'une copie de son rapport soit envoyée à la St. Boniface Advisory Planning Commission.

M. Lonergan, secondé par M. Parent, propose que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour la construction d'un égout supplémentaire sur la rue Dumoulin d'après les plans et devis de l'ingénieur.

L'échevin Pynoo croit que nous devrions attendre un peu afin de savoir si nous avons l'argent nécessaire en caisse et peut-être que si le travail était fait en hiver nous pourrions épargner pas mal d'argent surtout si les gouvernements fédéraux et provinciaux contribuent une partie du coût durant les travaux d'hiver et M. Pynoo propose que la question des égouts des rues Dumoulin, Goulet, Enfield et Dawson soit laissée en suspens jusqu'au 1er octobre.

L'échevin Hart voudrait que les gens concernés par des changements de zonage soient avisés des différentes sortes de construction possible par les différentes sections du règlement du zonage. Ceci fut remis à l'avocat de la Ville.

71 propositions ont été soumises pour l'approbation du conseil et ont été presque toutes adoptées.

Les membres du Conseil de Ville sont invités à assister aux courses le 11 septembre prochain lorsqu'une course appelée "City of St. Boniface Handicap" aura lieu au terrain d'Assiniboia Downs. M. le maire est invité à couronner le cheval gagnant.

A lundi prochain!

Ste-Agathe

Çà et là

Accompagnée de son père, de sa mère et de son frère, Fernand, P.B., Mlle Angèle Brémaud faisait son entrée au postulat des Soeurs Grises à St-Boniface, le mercredi 5 août. Elle se joignait à trois autres compagnes venues d'ailleurs.

Le vendredi 7 août, M. et Mme Albert Courcelles et les parents de Mme Courcelles, M. et Mme Antoine Alarie, et leur fils, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., partaient en voyage pour Banff, Alta. Ils visiteront le parc Yellowstone et autres endroits réputés.

La famille Edmond Joyal recevait sa parenté, le dimanche après-midi 9 août, lors d'un grand pique-nique. Un petit orage a jeté un peu de confusion parmi la joyeuse assemblée, mais on a fini par trouver un abri pour souper tranquillement et retourner chacun chez soi, heureux de ce beau ralliement familial.

M. et Mme Augustin Labelle et leur fils, de Montréal, sont en vacances au Manitoba. Toute la famille Labelle se réunissait chez M. et Mme Adélard Labelle, le dimanche 9 août, pour souhaiter la bienvenue aux voyageurs.

Mlle Thérèse St-Onge est partie le mardi 11 août pour aller enseigner pendant deux ans aux enfants des aviateurs canadiens cantonnés à Grostenquin, France. Elle s'embarquait à bord du S.S. Homeric le jeudi 13 août. Une petite réunion de famille et d'amis avait lieu dimanche soir à la salle des Vétérans pour offrir à Mlle St-Onge des bons voeux de succès et de bon voyage.

Mlle Marie Péloquin partait pour Montréal, le vendredi 7 août. Elle sera représentante de la famille à la prise d'habit de sa soeur, Annette, chez les Soeurs Blanches Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, à Rosemère. Mlle Péloquin se rendra aussi à Bagotville et Québec visiter des amies et à Rigaud chez sa cousine, Mme M. Thériault.



Supplément: Sou de l'écolier - 1958-1959

Ecoles	Grades	Instituteur	Montant	Elèves	Moyenne
Inst. Coll. Provencher	1-12		152.97	524	.29
	1	Mlle D. Rocan	2.10	26	.08
	2	Mlle M.-R. Beaulieu	3.21	26	.12
	3	Mlle Irène Lavallée	1.27	32	.04
	3-4	Mme G. Trudeau	1.30	31	.04
	4	Mlle Agnès Goulet	15.10	31	.48
	4	Mme Y. Pélissier	3.45	20	.17
	5	Mlle Jeannine Roy	16.53	34	.49
	5	Mlle Y. Gendron	15.00	35	.43
	6	Frère Marc Turcotte	14.22	34	.42
	6	Mme A. Hébert	14.91	32	.47
	7	Mlle L. Guyot	2.80	31	.09
	7	Frère Joseph André	8.80	32	.28
	8	M. Marcel Lancelot	24.00	38	.63
	9	M. Hubert Bosc	9.00	26	.34
	10	M. Antoine Gaborieau	12.55	18	.69
	9-12	Frère F. Bibeau	8.73	78	.11
St-Alexandre, La Broquerie	1-8	Mme R. Gauthier	3.50	26	.14

Fête à St-Laurent en l'honneur de M. J.-E. Verrier, à sa retraite

ST-LAURENT — Le samedi 27 juin, à la "Community Hall" d'Oak Point, avait lieu un banquet-buffet, organisé par les employés du Canadien National de la Division d'Oak Point, en l'honneur de M. J.-E. Verrier qui prend sa retraite.

M. et Mme Verrier firent leur entrée dans la salle accompagnés de M. et Mme B. Jeffrey et au son d'applaudissements vigoureux et sincères. M. J. E. Reshaur, patron de M. Verrier, M. H. J. Snaith, assistant général, et leurs épouses, ainsi que le président régional allèrent à leur rencontre.

M. Reshaur félicita et remercia M. Verrier qui avait atteint un record en se dépensant au service du Canadien National pendant 47 ans dont 42 ans pour la même division. Il souhaita aussi à M. et Mme Verrier longue vie et bonne santé.

M. Snaith présenta au héros de la fête, un ensemble de valises et Mme Reshaur épingla à la robe de Mme Verrier un corsage de roses.

Touché par tant de délicatesse, M. Verrier remercia, en son nom et celui de son épouse, toutes les personnes présentes, en particulier leurs amis de St-Laurent et leurs parents pour avoir contribué au succès de cette fête.

On demanda ensuite à Mme Verrier de faire entendre une des chansons favorites de son répertoire. Elle le fit avec bonne volonté en entonnant "My Hero" et une sérénade de Tosselli, accompagnée au piano par M. François Gratton.

M. et Mme Verrier reçurent plusieurs beaux cadeaux.

A cette soirée qui se termina à une heure très avancée on remarquait parmi les parents et amis, MM. et Mmes Victor Comeau, E. Girard et A. Verrier, de St-Boniface et Winnipeg, M. et Mme Paul Verrier, de Fort Frances, Ont., et M. et Mme R. Longmuir, de Sleeman, Ont.

Mariage Combot-Abegrall

Le samedi 11 juillet, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient dans l'église pour assister au mariage de M. Albert Combot, fils de M. et Mme Pierre Combot, avec Mlle Yolande Abegrall, fille de M. et Mme Louis Abegrall. Le R. P. L. Brassard, O.M.I., curé, officiait. Au cours de la messe, Mmes J.-M. Fontaine, Henri Combot et Hubert Phillippot, chantèrent quelques cantiques appropriés. M. François Gratton touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son frère, Robert, remplaçant M. Abegrall, et au son d'une marche nuptiale jouée par M. F. Gratton. Elle était charmante dans sa robe blanche trois-quarts et son voile chapelle, retenu par une couronne ornée de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet d'oeillets roses et blancs. La fille d'honneur, Mlle Lucille Combot, soeur du marié, portait une robe rose, trois-quarts. Le garçon d'honneur était M. Raymond Abegrall, frère de la mariée.

Un diner au poulet fut servi à la salle paroissiale par la Pâtisserie Pelland, à quelque 125 invités. Le R. P. Brassard rehaussait le diner de sa présence. La salle était très bien décorée pour la circonstance et un gâteau à trois étages ornait la table.

M. J.-M. Fontaine proposa le toast.

Le R. P. Brassard prit ensuite la parole et souhaita aux nouveaux mariés: bonheur, santé et prospérité, il termina son court discours par un petit conte amusant. Une soirée eut lieu à la "Community Hall" d'Oak Point où les nouveaux mariés et leur cortège distribuèrent des morceaux du gâteau de noces aux invités. Les héros de la fête remercient tous ceux qui leur ont offert des cadeaux et qui ont contribué à faire de cette journée une fête mémorable.

Ceux qui sont venus de l'extérieur pour assister au mariage sont: M. et Mme Robert Abegrall et leur frère, Raymond, de Vancouver, M. et Mme Joseph Abegrall, de Nanaimo, C.-B., M. et Mme Yves Abegrall, de Yorkton, Sask., M. et Mme Roland Brouzes et Mme Clémentine Monchalin, de Notre-Dame-de-Lourdes, Mlle Sylvia Montagnon, de la Colombie-Britannique, Mme L. Badiou, M. et Mme J. Tétrault, M. et Mme F. Rémillard, Mme Horace Rémillard et son fils, Alain, tous de St-Boniface, M. Georges Abegrall, de Pine Falls, M. et Mme R. Lussier, Mme Henry Gable et Mlle Claire Colliou, d'Edmonton, M. et Mme J. Combot, de St-Vital, M. et Mme François Combot, de St-Eustache, MM. et Mmes Louis Colliou, Laurent Boily, Rudy Kowcun, Edmond Coutu, Peter Tutunick et Mlle Annette Barlow, de Winnipeg, MM. Jean et André Combot, de Dufresne, M. et Mme Victor Bertouille, de Thehern, Man.

Mariage Wolfgang-Kerbrat

Le mercredi 8 juillet, à 10 h. 30 a.m., dans l'église paroissiale, le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., donnait la bénédiction nuptiale à M. Otto Wolfgang, de Kenora, et Mlle Angeline Kerbrat, fille de M. et Mme Hervé Kerbrat, de cette paroisse. Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa robe blanche, trois-quarts, de tulle et nylon sur satin. Son voile court, bordé de dentelle, était retenu par une couronne de perles et paillettes. Elle portait un bouquet de roses rouges. La demoiselle d'honneur, Mlle Hélène Kerbrat, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe de nylon sur taffetas de couleur corail. Son bouquet se composait d'oeillets blancs. Le garçon d'honneur était M. A. Hince, ami du marié. MM. André Abegrall et Thomas Trouche, agissaient comme huissiers.

L'autel était décoré de pivoines et de roses. Des cantiques appropriés furent exécutés par Mmes J.-M. Fontaine, Henri Combot et Berthe Coutu. M. François Gratton touchait l'orgue. La réception eut lieu à la salle paroissiale où quelque 60 invités entourèrent une table ornée de diverses fleurs artificielles. Un gâteau à trois étages, surmonté d'un couple de mariés en miniature se trouvait au centre de la table d'honneur. Des banderoles rouges et blanches et des cloches blanches décoraient la salle. Le diner fut servi par la Pâtisserie Pelland, de St-Boniface. Le maître de cérémonies, M. J.-M. Fontaine, proposa le toast. Les RR. PP. Claude Kerbrat et L. Brassard, O.M.I., offrirent leurs voeux aux nouveaux époux. Le marié remercia toutes les personnes présentes en son nom et celui de sa jeune épouse.

A 6 h. p.m., tous se rendirent à la demeure des parents de la mariée pour un souper-buffet.

De nombreux et jolis cadeaux furent offerts au jeune couple. M. et Mme Wolfgang partirent ensuite pour un voyage de deux semaines au Lac des Bois. A leur retour ils résideront à Kenora, Ont., où Mme Wolfgang enseignera.

Sont venus assister à ce mariage: M. et Mme Jean Kerbrat et leurs enfants, Jeannette et Alice, M. et Mme Robert Abegrall et M. Raymond Abegrall, tous de Youbo, C.-B., Mlle Suzanne Langelier, de St-Pascal, P.Q., Mme F. Derrien, de Vancouver, M. et Mme Arbotnub, de St-Vital, M. Jean Kerbrat et son fils, Hervé, d'Ashern, M. et Mme Alfred Delrizzo et leurs trois fils, Denis, Richard et Jacques, de Sioux Lookout, Ont., M. et Mme Yves Guillou, Mme François Guillou et Mlle Yvette Saurette, d'Aubigny, et plusieurs amis du marié, de Brandon, Man.

Va-et-vient

Mlle Hélène Kerbrat, institutrice à Vancouver, est venue pour le mariage de sa soeur.

M. et Mme Joseph Boucher ont eu le plaisir de recevoir la visite de leur fille religieuse, la Rév. Sr Jeanne D'Arc, de St-Boniface; MM. et Mmes R. Doiron et J. Belot, de St-Boniface; M. et Mme Ronald Rogers et leurs enfants, Yvonne et Douglas et M. Rogers, de l'aviation canadienne, et Mme Rogers en route pour la France, où M. Rogers sera stationné pour quatre ans.

Mlle Muriel Gaudry est allée en vacances à Chicago, où elle visitera M. et Mme J. L. Verrier.

Mlle Corinne Chartrand, fille de M. et Mme Adrien Chartrand, quittait sa famille pour entrer au noviciat des Soeurs Jésus-Marie, de Montréal.

M. et Mme Pierre Combot, de Dufresne, et M. et Mme Louis Boucher et leurs enfants, de St-Boniface, visitaient en fin de semaine, leurs parents, M. et Mme J. Boucher.

M. et Mme Wilbrod Verrier, de La Broquerie, M. et Mme Auguste Duclos, de Poplar Point, MM. Emmanuel Gérard et Aimé Verrier, de Winnipeg, M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, M. et Mme Paul Verrier, de Fort Frances, Ont., et M. et Mme Longmuir, de Sleeman, Ont., rendaient visite à M. et Mme J.-E. Verrier, récemment.

M. et Mme Jean Chartrand, de Winnipeg, passent leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Léon Chartraud et M. et Mme Louis Buors.

A l'occasion du passage du sergent Pierre Cyr, de l'Aviation Canadienne, et sa famille, de Vancouver, chez sa mère, Mme Charles Cyr, tous les enfants de Mme Charles Cyr, M. et Mme M. Bruce et leurs enfants, MM. et Mmes Bill Harrison et François Boudreau, de Winnipeg, se réunissaient. Mme Charles Cyr avait aussi le plaisir d'avoir la visite de sa nièce, Mme Joseph Coulombe, de Vancouver. Le sergent Pierre Cyr quittait sa famille, la semaine du 11 juillet, pour se rendre en Allemagne où il sera stationné pour trois ans. Sa femme et ses enfants, Donna, Suzanne et Pierre iront le rejoindre plus tard.

Les paroissiens de St-Laurent ont eu le plaisir d'avoir la visite de leur ancien curé, le R. P. C. Chatelain, O.M.I., de Lebret.

Avant de quitter St-Boniface pour Ottawa, le R. P. Dominique Kerbrat visitait ses parents, M. et Mme Hervé Kerbrat et ses frères et soeurs.

Malade

Mme J.-E. Verrier a été patiente à l'hôpital St-Boniface pour deux semaines. Elle est maintenant de retour chez elle et est en bonne voie de guérison. Elle remercie tous ceux qui lui ont fait parvenir des friandises, lui ont envoyé des cartes et lettres ou l'ont visitée durant son séjour à l'hôpital. Un merci spécial aux religieuses et gardes-malades de l'hôpital.

Sainte-Claire

Visiteurs

Du 31 juillet au 6 août, le R. F. Valbert, du collège du Sacré-Coeur de Victoriaville, P.Q., et M. Fernand Poisson, de Gentilly, étaient en visite chez M. et Mme Emery Mailhot. Le Frère Valbert est procureur du collège où les cours latin, sciences, commercial, arts et métiers sont enseignés. Tous les membres de la famille Mailhot, ceux aussi de l'extérieur, se rendirent à San Clara pour l'occasion. Ensemble ils visitèrent les écoles, les endroits intéressants, les lacs en particulier. Les voyageurs n'ont pas manqué de se rendre voir la première ferme que M. Emery Mailhot occupa en 1925 et ensuite une autre ferme où la famille habita pour 20 ans. Mme Mailhot, retenue à la maison par la maladie depuis huit ans, eut le grand bonheur d'assister à la sainte messe, tous les matins, dans son salon durant les vacances des visiteurs. Le Frère Valbert et M. Poisson sont retournés enchantés de leur séjour parmi leurs parents et amis.

M. l'abbé G. Damphousse, de l'archevêché de St-Boniface, était de passage chez M. et Mme Dollard Mailhot. Ensuite, avec ses parents, il partit pour Banff, Alta.

La colère est un luxe qui coûte cher.—George William CURTIS.

Laurier

Départ

Le dimanche 9 août, après la grand-messe, un bon nombre de paroissiens se réunissaient en la salle paroissiale pour fêter et témoigner leur gratitude à la Rév. Sr Françoise qui quitte la paroisse après quinze années comme principale de l'école. C'est avec regret que tous voient partir Soeur Françoise, religieuse exemplaire, dévouée maîtresse, elle est passée à Laurier sans faire de bruit. L'intérêt qu'elle portait pour ses élèves, présents et passés, les bons conseils qu'elle savait donner et sa compétence faisaient d'elle une maîtresse appréciée.

Mlle Priscille Lapointe, dans une adresse, exprima le regret que tous ressentent de la voir partir et la reconnaissance de ses anciens élèves et de tous pour le bien qu'elle a accompli à Laurier. Un souvenir et une bourse lui furent présentés. Soeur Françoise a remercié en termes que tous ont appréciés.

Dans des mots bien choisis, elle remercia les commissaires pour leur coopération et avoua qu'elle quittait Laurier avec un peu de peine.

A Soeur Françoise, tous disent un amical aurevoir, espérant qu'elle reviendra peut-être avant trop longtemps.

A côté du courage qui agit, il y a le courage qui accepte.
Mgr LANDRIOT.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Des vacances, c'est merveilleux: le directeur-gérant, M. Roland Couture, en passe de belles à Falcon Lake, tandis que Valmore Gervais, le nouvelliste, file vers la Vieille Province. A son tour, Yves Savignac a oublié les ennuis techniques pour se reposer pendant les semaines qui s'achèvent. Léonard Gratton ne reviendra que le 19 du mois de ses parties de pêches. Madeleine Painchaud rentrera bientôt pour reprendre son dactylo.

Avec toutes ces "vacances", les émissions se continuent à CKSB. Les auditeurs sont nombreux, d'après les lettres reçues, aux différents concours que CKSB anime durant les mois d'été. Mentionnons en particulier le concours "Chansonnettes Bruneteau": 1,722 lettres dans six jours, ce qui constitue probablement un record pour une période de temps de si courte durée. Ce concours passe en ondes pendant le Ranch 1050 de René Chartier du lundi au vendredi entre 4 h. et 4 h. 30.

L'avalanche de lettres de la semaine dernière démontre certainement que les amateurs de musique du bon vieux temps sont des auditeurs actifs de CKSB.

Le concours dicton offre vingt dollars chaque semaine et, encore là, les dames surtout participent à coeur joie.

Le mois d'août comprend également le concours "Norwood Television": le tirage dans ce cas se fait à la fin du mois. Un radio au choix de la personne gagnante.

Georges LaFlèche turlute le matin entre 7 h. et 10 h. Pour Georges, l'été n'est pas la période de vacances: il s'en promet cependant de très longues dans un avenir rapproché. Rémi Lafrenière oublie que les classes au collège reprennent en septembre et il prépare entre-temps les succès du jour du lundi au vendredi entre 4 h. 30 et 5 h., ainsi que les émissions de variétés à l'heure du souper.

En écrivant ces mots, nous apprenons l'arrivée d'une nouvelle voix à CKSB, voix du Québec dans la personne de Christian LeRoy. Bonne chance, bon séjour à St-Boniface et bienvenue.

Dix mille watts de gaieté à CKSB, toute la journée.

L'ordre nouveau

Un candidat aux élections générales prononçait un discours à l'emporte-pièce. Il venait justement de s'exclamer:

— Notre parti est le seul, mesdames et messieurs, qui puisse vous débarrasser du capitalisme, du radicalisme, du socialisme, du bolchévisme et du communisme . . .

A ce moment-là, un veillard assis au fond de la salle interrompt l'orateur:

— Et tandis que vous y êtes, pourquoi ne pas nous débarrasser aussi du rhumatisme?



Mlle Marcella Clermont, de Ferland, épouse M. Omer Jalbert, de Regina

FERLAND — Le 24 juillet, M. l'abbé J. Bernier, curé, bénissait le mariage de Mlle Marcella Clermont, fille de M. et Mme Victor Clermont, de cette paroisse, et de M. Omer Jalbert, de Regina, fils de M. et Mme Elie Jalbert, de Laflèche. Les pères respectifs servaient de témoins à leurs enfants. Plusieurs beaux cantiques furent rendus par les dames et demoiselles de la paroisse pendant la messe. Mme Lucien Beaudoin touchait l'orgue.

La mariée était ravissante dans une toilette longue en nylon brodé, col montant et manches longues richements brodées, avec plis permanents et boucles. Son voile était court, avec petit béret, garni de sequins et de perles. Son bouquet était composé de roses rouges et d'oeillets blancs. Elle portait un collier et des pendants d'oreilles "aurore boréale", cadeaux du marié.

La dame d'honneur était Mlle Dolorès Clermont, soeur de la mariée. Sa toilette était en nylon brodé blanc sur du taffetas corail, avec grand chapeau blanc. Mlles Yvonne Clermont et Marie Morrissette, cousines de la mariée, agissaient comme filles d'honneur. Elles avaient des robes identiques de nylon brodé blanc sur taffetas bleu, avec grands chapeaux blancs. Leurs bouquets étaient faits de marguerites jaunes et blanches.

La mère de la mariée portait une jolie toilette, un deux-pièces en dentelle bleu, avec accessoires roses et corsage d'oeillets roses, tandis que la mère du marié portait une robe beige avec accessoires jaunes et son corsage était des roses jaunes.

MM. Horace Jalbert, de Regina, cousin du marié, Julien Jalbert, frère du marié, de Laflèche, et Garry Statham, de Moose Jaw, accompagnaient les demoiselles d'honneur. La petite Sandra Morin, de Laflèche, nièce du marié, bouquetière, portait des fleurs mélangées; sa toilette était en nylon brodé sur du taffetas vert pâle, avec chapeau blanc.

L'église était décorée avec des vases de fleurs, ainsi que les bancs des invités.

La réception eut lieu à Mankota dans la salle paroissiale artistiquement décorée de cloches et de banderolles roses et blanches. La soirée se passa à McCord.

Les nouveaux mariés sont partis pour leur voyage de noces à Banff et aux Etats-Unis. La mariée portait un deux-pièces rose, avec accessoires blancs. Ils résideront à Regina à leur retour.

Va-et-vient

M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, ainsi que M. Rousseau, également de Vanguard, et Mlle Yvonne Claude, de Belgique, nièce de M. Rousseau, sont venus visiter M. et Mme Aristide Fournier.

MM. et Mmes Paul Morin et Sylvio Clermont sont allés à l'exposition de Regina.

Mmes Joseph Chabot et Valmore Couture sont allées à Regina pour affaires, ces jours derniers.

M. et Mme Phil Gauvin et leurs enfants, de Regina, sont venus chez M. et Mme Avila Chabot.

MM. et Mmes Medelger Chabot et Lucien Beaudoin sont partis pour Edmonton et Lac La Biche pour quelques jours.

M. et Mme Aristide Fournier, ainsi que Mlles Rita et Marianne sont allés passer la fin de semaine à Saskatoon, chez leur fils et frère, Raymond.

M. l'abbé J. Bernier, curé, et un couple de paroissiens ont emmené les enfants de choeur en pique-nique au Lac Pelletier, la semaine dernière.

Mlles Denise Massé et Adrienne Chabot, cheftaines des guides et Jeannettes, sont allés au à la Plage Albert, Man., pour une couple de semaines.

M. Avila Chabot est allé à Regina cette semaine.

M. le curé est allé prêcher une retraite fermée à Gravelbourg, aux dames de Ste-Anne du diocèse. Plusieurs des nôtres y sont allées.

Naissance

A M. et Mme Marcel Brisebois (Monique Massé) est né un fils, le 4 août, à l'hôpital de Mankota.

Meyronne

Va-et-vient

M. et Mme François Brière, Mme Keig et sa fille, Karen, et Mlle Anne Brière se rendaient à Edmonton pour assister au mariage de leur fils et frère, M. Georges Brière.

M. et Mme Jos. Guay et leurs enfants, de St-Boniface, passaient une fin de semaine chez M. et Mme Arsène Smith et des parents de Gravelbourg.

Mmes J. Cafferty et T. Brisebois sont de retour de Val Marie où elles furent les invitées des familles Demontigny et Bleau. Elles y ont rencontré Mme Delphis Ranger (Laurette Dufresne), de Penticton, C.-B., qui était venue passer quelques jours chez sa soeur, Mme Bleau.

Les familles Philibert et Guy Hamel, de St-Boniface, Jean Murray, de Ladner, Gagnon, d'Edmonton, et Dakin, de Medecine Hat, ainsi que M. et Mme Delphis Chantelois, de Fife Lake, passèrent quelques jours chez des parents et amis.

Mme Maurice Hébert et ses enfants, ainsi que M. Raymond Thuot, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme A. Thuot.

M. et Mme Arsène Smith ont passé quelques jours à Regina et dans les environs.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Aimé Thiéven et leurs enfants, d'Estevan, Sask., sont venus passer quelques jours chez leur mère et grand-mère, Mme Rose Dubreuil.

Le dimanche 2 août, M. et Mme Jean Oleksin et leur famille sont allés à Porcupine Plains visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J. Murrias (née Hélène Dubreuil).

M. J. Vaillancourt est allé passer quelques jours à Watson, Sask., pour aider son neveu, M. André Régie, dans la réparation de sa nouvelle habitation.

M. et Mme Roland Goovaert (née Estelle Le Strat) et leur bébé, de St-Vital, Man., étaient en visite chez M. et Mme Louis Le Strat, récemment.

M. et Mme Philippe Proulx et leurs enfants, Louise, Annie et Léo, de Moose Jaw, sont venus passer deux semaines à St-Front. On regrette d'apprendre la mort de M. Wilfrid Proulx, le père de Philippe.

Sont venus chez M. et Mme Jérémie Dufault: leurs filles et gendres, MM. et Mmes J. Dreidger et J. Pries, de St-Vital, Man., qui revenaient de leurs vacances passées dans la Colombie-Britannique.

M. et Mme Arsène Hervé quittent St-Front cette semaine avec leurs trois enfants pour aller s'établir sur leur ferme, à St. Walburg, Sask.

Mme F. Bertoncini est allée à Makwa, Sask., pour passer quelques semaines chez son fils, Marcel et sa jeune famille.

Le dimanche 2 août, M. et Mme Armand Quessy étaient de passage chez leur père et beau-père, M. Henri Quessy.

M. Grégoire Fortin, de Périgord, était en visite chez ses oncles et cousins, dimanche dernier.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., est allé à Regina, cette semaine, pour la retraite annuelle du clergé de l'archidiocèse de Regina.

Mlles Yvette Plamondon et Aline Le Strat ont passé deux semaines de vacances chez leurs oncle et tante, M. et Mme R. Goovaert, de St-Vital, Man.

Radville

Çà et là

Le 8 août, un feu a complètement détruit la maison de M. Forand avec tout le mobilier, malgré la diligence des pompiers. Le feu dévastateur était trop avancé pour qu'ils puissent sauver quoi que ce soit. Ils ont dû se contenter de protéger les maisons voisines. M. et Mme Forand étaient à Calgary, le jour du désastre.

Les dames de Souris Valley, Radville et Gladmar ont organisé un shower champêtre à la résidence de M. et Mme Paul Vigoureux de Gladmar, le 9 août, en l'honneur du prochain mariage de Mlle Monique Porte, de Regina. De jolis cadeaux lui furent présentés et un délicieux goûter fut servi sur la pelouse. Après le goûter, les jeunes gens jouèrent une partie de balle au camp.

Regina

Nouvelles recrues

Le R. P. R. Turcotte, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, reçut tout récemment du constable Marcel Huot la liste des nouvelles recrues canadiennes-françaises aux casernes de la Police Montée à Regina: MM. André Walsh, de Donnacona, P.Q., Marcel Huot, d'Ancienne-Lorette, P.Q., Jean-G. Côté, de Québec, P.Q., Benoit Garant, de Montréal, P.Q., Ghislain Chaput, de Montréal, P.Q., Jacques Mathieu, d'Ottawa, Ont., Gilles Desormeaux, de Hull, P.Q., Réal Denis, de Montréal, P.Q., Sylvain Bertrand, de Montréal, P.Q., Gaston McDuff, de Trois-Rivières, P.Q., Raymond Cyr, de Legal, Alta, Gaston Jacob, de Grandmère, P.Q., Bernard Gagnon, de Limoges, Ont., Jean-G. Leduc, de Lancaster, Ont., Michel Piché, de Hull, P.Q., Réjean Gauthier, de St-Boniface de Shawinigan, P.Q., et Rodrigue Gagné, d'Arvida, P.Q.

Vawn

Çà et là

M. et Mme W. Baillargeon, de Los Angeles, M. et Mme A. Baillargeon, de North Battleford, la Rév. Sr Rose, de Jackfish, et Mlle Louise Baillargeon, de North Battleford, ont visité M. et Mme W. Dion, le dimanche 2 août. Ils ont aussi rendu visite à MM. et Mmes Raymond et Paul Baillargeon.

M. Fred Blanchette a amené ses petites filles, Rose-Marie et Annette, à Saskatoon pour soins médicaux.

Etaient de passage chez M. et Mme Higgins, la semaine dernière: Mme Pierre Lavigne et ses deux fils, de New Westminster, C.-B. Ils étaient accompagnés de Mlle Teresa Chaland, de Vancouver, petite-fille de Mme Higgins.

Etaient en visite dernièrement chez MM. et Mmes Thomas et Lucien Nedelec: MM. et Mmes Paul Nedelec, de Calgary, René Nedelec, de Trail, C.-B., et Paul Nedelec et leur famille, de Victoria, C.-B., M. Roger Nedelec et Mlle Hélène Nedelec, garde-malade étudiante, d'Edmonton, M. André Nedelec et sa famille et Mme Eva Blaquière, de Québec. Les deux soeurs de Mme Nedelec, Claire et Noëlla Giasson, de Delmas, et Mlle Irène Ehle, de Pierceland, Sask., ont aussi rendu visite à M. et Mme L. Nedelec.

M. l'abbé G. Pouliot recevait la semaine dernière ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Pouliot, de New Westminster, C.-B., et Cécile, Paul et Joseph Lafond, de Léoville, Sask.

M. Raymond Pouliot, de Debden, est employé chez M. Aimé Blanchette.

M. et Mme L. Phaneuf recevaient, le dimanche 2 août, M. le Dr et Mme Valère Denève, d'Antwerp, Belgique, cousins de Mme Phaneuf, ses parents, M. et Mme Culenaere, de North Battleford, et son frère, André, de Leask.

Etaient en visite chez MM. et Mmes L. et O. Phaneuf: leurs cousin et cousine, M. et Mme Denis Gauthier et leur famille, de Saskatoon.

M. O. Fortier est de retour de l'hôpital Université de Saskatoon. Sa santé est améliorée après des traitements durant deux semaines. M. et Mme O. Despins et Mme O. Fortier ont été chercher M. Fortier, le mardi 4 août.

Mme Louis Phaneuf et ses quatre fillettes ont passé quelques jours chez les parents de Mme Phaneuf, de North Battleford.

Félicitations à M. et Mme Fred Blanchette à l'occasion de la naissance d'une petite fille le 7 août.

MM. M. McGuire et Edouard Lacoursière sont de retour d'Edson, Alta, où ils étaient employés depuis le printemps.

La prochaine visite à l'hôpital provincial pour les dames de la Ligue Féminine Catholique sera le jeudi 20 août.

M. Richard Gervais a fait la tournée pour la souscription en faveur de **La Liberté et le Patriote** et a été bien content du résultat. Il était accompagné de M. Claude Blanchette.

Le mariage de Mlle Mary Nahiney, fille de M. et Mme M. Nahiney, de Vawn, avec M. Laurence Kolibab, fils de M. et Mme M. Kolibab, de Carpenter, Sask., a eu lieu à North Battleford le 25 juillet. Meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Mlle Louise Baldwin, employée à Prince-Albert, a passé deux jours chez ses parents, M. et Mme C. Baldwin.

M. et Mme Elmer Dick et leurs filles, Linda et Shirley, de Timmins, Ont., visitaient la famille Smith, dernièrement.

M. et Mme Louis Phaneuf et M. O. Phaneuf sont partis le samedi 8 août pour assister au mariage de leur cousin, M. R. Phaneuf.

M. et Mme Higgins ont eu la visite de M. et Mme J. Foster.

M. et Mme L. Vallière avaient la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme A. Vallière, de Paynton, et leurs neveu et nièce, M. et Mme Alfred Vallière, de Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Jack Harris et leurs enfants, de Prince-Albert, passent la fin de semaine chez les parents de Mme Harris, M. et Mme O. Fortier.

Vêture et profession religieuse à Regina chez les Soeurs de N.-D.-des-Missions

REGINA — En l'après-midi du 25 juillet, cinq jeunes aspirantes à la vie religieuse revêtirent l'habit des religieuses de Notre-Dame-des-Missions au Collège du Sacré-Coeur, à Regina, Sask.

La cérémonie débuta par la prosternation des postulantes devant l'autel tandis que le choeur implorait l'assistance du Saint-Esprit pour chacune d'elles. Interrogées par le prêtre officiant, les candidates déclarèrent publiquement leur intention de devenir novices de la congrégation de Notre-Dame-des-Missions et de recevoir l'habit de cette congrégation. L'officiant admit les postulantes au noviciat.

Elles se retirèrent alors de la chapelle dans les livrées mondaines de la mariée pour y revenir vêtues de l'habit noir, symbole de la mort au monde. L'habit de la congrégation consiste en une tunique noire, scapulaire, voile, ceinture de cuir et chapelet au côté. Le scapulaire et les manches de la tunique sont bordés de bleu. Par un acte de consécration, les nouvelles novices se donnèrent à Marie. La cérémonie se termina par le chant du Magnificat.

Le R. P. J. J. Farrel, S.J., présida la cérémonie, assisté de M. l'abbé Emmet Mooney. Etaient présents au sanctuaire: le R. P. Thomas Lynch, O.M.I., et le R. P. A. Daley, O.M.I., qui donna le sermon, tous deux de Saskatoon.

Les cinq postulantes qui reçurent l'habit sont: Sr Marie-Ste-Mélanie (Marjorie Bieker, Saskatoon, Sask.); Sr Marie-Vincent (Elsie Byrne, Regina, Sask.); Sr Marie-Ste-Hilda (Hilda Gelowitz, Grayson, Sask.); Sr Marie-St-Maurice (Margaret Thompson, Winnipeg, Man.); Sr Marie-St-Edouard (Bernice Hergott, Saskatoon, Sask.).

Profession religieuse

Le lendemain, 26 juillet, avait lieu la cérémonie de profession religieuse. Sept Soeurs, après avoir complété leurs deux années de noviciat, firent la première émission de leurs voeux et deux autres se consacrèrent irrévocablement à Dieu par l'émission des derniers voeux.

Les religieuses de Notre-Dame-des-Missions font les trois voeux simples de pauvreté, chasteté et obéissance. Les Soeurs qui émettent les premiers voeux reçoivent le crucifix, symbole du désir de souffrir avec le Christ et le voile, signe extérieur de la virginité consacrée à Dieu. Celles qui émettent les derniers voeux reçoivent l'anneau, symbole des épousailles mystiques.

Le R. P. J. J. Farrel, S.J., recteur du Collège Campion de Regina, présida la cérémonie et donna le sermon. Il développa les paroles de l'"Ancilla Christi sum" — Je suis la servante du Christ. Il insista sur le fait que ces paroles, tirées d'un chant de la cérémonie, ont une ressemblance profonde avec les paroles prononcées par Marie à l'Annonciation "Voici la servante du Seigneur". En accomplissant leurs devoirs journaliers, animées par l'intention de l'amour de Jésus, les Soeurs peuvent vivre leur consécration aussi parfaitement que Marie, en servant Jésus dans les membres de Son Corps mystique.

Les novices dont les noms suivent ont fait leurs premiers voeux: Sr Marie-Brigitte (Sheila Madden, Kelwood, Man.); Sr Marie-Madeleine-Sophie (Madeleine Bestick, Winnipeg, Man.); Sr Marie-Ste-Gertrude (Gertrude Zepp, Yorkton, Sask.); Sr Marie-Edith (Jacqueline Fontaine, Winnipeg, Man.); Sr Marie-St-André (Maxine Ballman, Milestone, Sask.); Sr Marie-Rose (Clara Thurmeier, Southey, Sask.); Sr Marie-Ste-Madeleine-de-Pazzi (Margaret Dakineiwich, Wishart, Sask.).

Les deux religieuses qui prononcèrent leurs derniers voeux sont: Sr Marie-Hélène (Léona Rigelhof, Regina, Sask.) et Sr Marie-St-Noël-Chabanel (Bernadette Gleason, Regina, Sask.).

M. Anatole Longtin décédé à Saskatoon laisse un fils et onze filles

SASKATOON — La paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens a eu la douleur de perdre un paroissien très militant dans la personne de M. Anatole Longtin, qui est décédé le samedi 1er août.

M. Longtin laisse dans le deuil un fils, Martin, de Kindersley, et 11 filles: Cécile (Mme Ian McLeod), de Mullingar; Jeannine (Mme Philippe Dinelle) et Fernande (Mme Lewis Quinney), de Kindersley; Gaëtane (Mme Sid Yarmish), Solange (Mme Don Johnson) et Yvette (Mme Roy Swanson), de Vancouver, C.-B.; Renée (Mme Armand Vandall), de Paris, Ont.; Jacqueline (Mme Roger Dupuis), de Saskatoon; Annette (Mme William Neshett), de Radisson, Sask.; Juliette (Mme Paul Bowen), d'Aurora, Ont.; et Soeur Marie-Rosaire (Gracella), de Grand Rapids, Michigan; trois soeurs, Madeleine, Soeur Ste-Thérèse-de-Clève et Gertrude (Mme Rémillard), toutes de Montréal; un frère, Fabien, de Québec; et 43 petits-enfants.

M. Longtin est né à Québec et vint en Saskatchewan en 1914, où il s'établit sur une ferme à Kindersley. Il déménagea à Saskatoon au cours de l'hiver de 1938. Son épouse Valéda le précéda dans la tombe en novembre 1957.

Les funérailles eurent lieu le mardi 4 août en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. La grand-messe fut célébrée par M. l'abbé B. de Margerie. Son Exc. Mgr F. Klein assistait au choeur. Les porteurs étaient MM. L. Quinney, P. Dinelle, I. McLeod, P. Bowen, A. Vandall et R. Dupuis, gendres du défunt.

Remerciements

La famille éprouvée désire remercier tous ceux qui ont offert leurs condoléances et qui ont aidé d'une façon ou d'une autre, avec des remerciements spéciaux à M. l'abbé de Margerie.

Décès de Mme M. Fleury

Mme Marie-Matilda Fleury, âgée de 86 ans, est décédée le mercredi 5 août à l'hospice Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil deux filles, Mmes E. Butter, de Saskatoon, et L. Weatherhead, de la Colombie-Britannique; un fils, Joseph-Wilfrid, de Saskatoon; un frère, Archilbald Gagné, de Duluth, Minnesota; 15 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants.

Mme Fleury, née à Québec, résidait à Saskatoon depuis 47 ans. Elle était membre de la Ligue Féminine Catholique du Conseil des Sts-Martyrs-Canadiens.

La messe de Requiem a été célébrée par le R. P. L. Simard, O.M.I., en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, le samedi 8 août.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mlles Cécile Moquin et Claudette Lemyre sont parties à la Plage Albret, au Manitoba, pour participer à un camp d'été pour guides.

M. et Mme Billy Smith (Solange Lepage) et leur famille, de Houston, Texas, sont en promenade chez M. et Mme Dumont Lepage et leur famille.

M. et Mme Noé Morin sont rendus dans l'Est où ils visitent des parents et amis.

M. et Mme P. Morissette sont partis en promenade à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Donais (Marie-Anne Daoust), de Winnipeg, sont en promenade chez des parents et amis.

Jackfish

Va-et-vient

M. Honoré Lavigne est de retour de Balcarres où il a assisté au mariage de sa fille, Jeanne.

M. et Mme Louis Blanchette ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Marineau, de Toronto, accompagnés de M. et Mme Boisvert.

Mme Earl Davidson, de Maidstone, est venue passer quelques jours chez M. et Mme Jos. L'Heureux.

M. et Mme Alphonse Baillargeon, de North Battleford, accompagnés de leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Lucien et Willie Baillargeon, de Californie, étaient de passage dans la paroisse.

Mme Agnès Cadrain est déménagée sur sa ferme. Elle a cédé sa maison à M. et Mme Amédée Ferron, de Meota.

M. et Mme L. Robert Cooney et leurs deux enfants, Mme Pete Lavoie et ses deux enfants, en route pour Vancouver, s'arrêtèrent chez M. Jos. L'Heureux.

Baptême

Kenneth John Joseph, fils de Johnny Weber et de Thérèse Cadrin. Parrain et marraine, M. et Mme Lloyd Weber.

Malades

Prompt rétablissement à Roland Ferron, fils jumeau de M. et Mme Marcel Ferron, et à Denise Baillargeon.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Le R. P. Alain Piché, O.M.I., de Gravelbourg, était de passage au presbytère, le lundi 3 août. Il était aussi venu pour recruter des élèves pour le collège.

M. l'abbé Oscar Lemay, de Val Marie, est venu rendre visite à ses confrères, MM. les abbés J.-A. Latendresse et A. Bouchard, le lundi 3 août. Il visita la nouvelle église de Willow-Bunch qu'il n'avait pas vue depuis qu'elle était terminée.

M. et Mme Wilfrid Benoît et leur famille sont allés conduire leur fils, Lionel, au noviciat des Pères Oblats à St-Norbert, le mercredi 5 août. Tous les paroissiens lui souhaitent du succès dans ses études.

Le samedi 8 août, M. Roger Beausoleil et Mme Léona Beauchesne sont allés voir leur épouse et fille, patiente à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelques jours.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, Mme N. Soucy, Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, se rendirent à Gravelbourg, le jeudi 6 août, pour visiter des parents et amis. Mme J. Bruneau alla voir M. le Dr Morin pour examens médicaux, et Mme N. Soucy resta quelques jours chez ses neveu et nièce, M. et Mme Antonio Grégoire.

Mlle Agnès Gosselin, de Val Marie, est venue visiter des amies, dernièrement.

Malades

Sont patients à l'hôpital actuellement: M. Amédée Roy, Rémi Lambert, W. Bolley, de Verwood, Jimmy Boyce, le petit garçon de Marius Giraudier, de Fife Lake, et la petite Denise, fille de M. et Mme Victorien Rondeau.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: les bébés Claude St-Yves et Paul Therrien, de St-Victor, M. M. Switzer, de Vancouver, et M. A. Lalonde, de Willow-Bunch.

Le Saint-Père reçoit les Globe Trotters

CASTEL GANDOLFO — Les Harlem Globe Trotters et l'équipe qui leur donne la réplique dans les diverses exhibitions de ballon-panier qu'ils donnent par le monde, les Chinese de San Francisco, ont été reçus en audience par le Pape récemment.

Les Globe Trotters ont rappelé qu'il avaient été reçus en audience à deux reprises, en 1951 en en 1952, par feu le pape Pie XII devant qui, ils avaient donné une démonstration de leur habileté. Ils ont demandé à Jean XXIII la permission de refaire la même chose devant lui.

Le Saint-Père ayant accepté, ils ont formé un cercle devant lui dans la grande salle du consistoire de Castel Gandolfo et ont échangé quelques passes dans le style qui leur est propre.

Le Pape a semblé ravi et a applaudi avec enthousiasme.

St-Brieux

Mariage Happ-Ferré

Le jeudi 6 août, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mlle Aline Ferré, fille de M. et Mme Pierre Ferré, avec M. Laurent Happ, fils de M. L. T. Happ, de St-Front. Ils étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Jeannine Ferré et Aline Happ et MM. Maurice Happ et Armand Pinelle.

Mme Léon Sénécal et M. Emmanuel Buan firent les frais du chant. La Rév. Sr Donatien touchait l'orgue.

M. Stan Dow était en charge du diner servi à environ vingt-cinq convives à la salle du restaurant.

L'heureux couple partit ensuite pour un voyage de noces. A son retour, il habitera la maison de M. G. Dagesse. M. Happ reprendra l'enseignement.

Pèlerinage

Le 26 juillet avait lieu le pèlerinage à la bonne sainte Anne. La grand-messe fut célébrée par M. l'abbé Laberge, de Prince-Albert, assisté des RR. PP. P. Piché et P. Plamondon, O.M.I., du collège de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre. Ces derniers donnèrent les sermons en anglais et français respectivement. Il y eut de nombreuses communions.

A 3 h. p.m. eut lieu la procession au Calvaire qui fut suivie avec grande piété par une foule nombreuse.

Va-et-vient

M. et Mme Victorien Grimard, de Prud'homme, étaient en visite chez leurs gendre et fille, M. et Mme Wilfrid Dubé, le 26 juillet.

Mme Emilie Tinivez et son fils, Yves, ont rendu visite à leur fils et frère, le R. F. Alexis Tinivez, O.M.I., de St-Albert, Alta.

M. et Mme W. Latour étaient en visite chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme W. Vandall, pour quelques jours.

M. Gérard Carfantan, de Montréal, P.Q., est revenu chez son père, M. Alec Carfantan. Il doit prendre un cours de pédagogie à l'Université de Saskatoon l'automne prochain.

Mme Jean Morvan et ses enfants, Jacques, Marilyne et Claude, d'Edmonton, sont en visite chez M. et Mme Armand Olivier pour quelques semaines.

MM. et Mmes Pierre Fau, Emile Creurer et leurs enfants, Antoine de Goesbriand et Albert Phaneuf et leurs enfants ont passé quelque temps au parc national à Waskesiu.

M. et Mme Chester Lefebvre et leurs enfants, de Calgary, Alta, M. et Mme Gordon Rhéaume et leurs enfants, de Fort Erie, Ont., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Bernard Tétreault.

M. et Mme Wilfrid Carpentier et leurs trois enfants, de Zenon Park, étaient en visite chez M. Louis Dubé pour quelques jours.

M. et Mme G. Dagesse, de Saskatoon, sont revenus passer une semaine dans leur maison. Leur fille, Pauline, s'y est arrêtée en revenant de ses vacances à Waskesiu.

Mme J. O'Neil et ses enfants, de Natal, C.-B., étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Emilie Tinivez, pour quelque temps.

M. et Mme John Daradics et leurs enfants, de Welland, Ont., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Frank Harmon, pour deux semaines.

M. et Mme Jérémie Aubin se sont rendus à Prince-Albert où ils visitèrent leurs filles, les Rév. Srs Ste-Madeleine-de-Pazzi (Marie) et Ste-Cécile (Angèle), toutes deux Soeurs de la Présentation.

MM. et Mmes Jérémie, Noé et W. Aubin et leurs enfants se sont rendus à Ridgedale pour visiter M. et Mme Edmond Bourgeois. Ils ont passé un bel après-midi entourés de la parenté. Il y avait des neveux et nièces qu'ils n'avaient pas vus depuis 1924. Ils étaient au nombre de trente-cinq qui participèrent au succulent souper-buffet.

M. Jérémie Aubin est hospitalisé à Humboldt depuis une semaine. Les paroissiens lui souhaitent un prompt rétablissement.

Laflèche

Dames de Ste-Anne

Le 25 juillet, veille de la fête de sainte Anne, 10 nouveaux membres furent reçus dans la congrégation des Dames de Ste-Anne: Mmes H. Brière, J.-M. Morin, M. Leblanc, S. Moore, H. Lizée, E. Marasse, Raymond et François Poliquin, T. Smith et Jean Matthews. Après la réception, un déjeuner fut servi par Mlles L. et J. Bachelu, R.-M. et J. Desmarais, L. Perrey et M. Lamont.

Voici les membres du comité, élus pour 1959-60: présidente, Mme A. Clermont; vice-présidente, Mme L. Dumaine; 1ère conseillère, Mme Jules Minne; 2e conseillère, Mme M. Kuckartz; secrétaire-trésorière, Mme A. Desmarais.

Merci à l'ancien comité, surtout à Mme M. Bachelu qui a dû résigner, comme présidente, pour cause de santé, après deux ans de dévouement.

Va-et-vient

Mme Jos. Chorel recevait, le dimanche 2 août, sa nièce, Mme Laurette Ranger, de Penticton, C.-B., qu'elle n'avait pas revue depuis 13 ans. La visiteuse était accompagnée de M. et Mme Horace Desautels, de Ponteix.

M. et Mme Adrien Bertrand, de New Westminster, C.-B., passèrent quelques jours à visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme M. Kuckartz.

La Rév. Sr Christina, ancienne supérieure, et la Rév. Sr Agnès-Eulalie quittent Laflèche après y avoir passé plusieurs années de dévouement. Les paroissiens regrettent leur départ, car elles avaient su gagner les coeurs des élèves et parents. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Mlle Vivianne Toupin passa quelques semaines de vacances au Lac Kenossee avec M. et Mme G. Botham, de Regina.

Etaient en visite chez M. et Mme A. Toupin: MM. A. Martin et Alphonse Bissonnette, de Biggar, M. E. Bissonnette et son fils, Roland, de Laftville, Conn. E.-U., M. et Mme Eugène Toupin, d'Edmonton, et Rodolphe, de Montréal.

Mlle Irène Toupin passa quelques jours avec Mlle Vivianne Toupin chez M. et Mme G. Botham.

Mme A. Toupin et M. Wallace Besler ont visité M. Cyrille Dauvin, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Clément Périgny et Mlles R.-M. et J. Desmarais et Doris Périgny se rendirent à Makwa et à Loon Lake pour une fin de semaine.

M. et Mme M. Lesy, de Robson, C.-B., visitent actuellement leurs parents, M. et Mme J. Veale, ainsi que de nombreux amis.

La famille Léo Lizée et M. et Mme T. Bourke ont passé quelques semaines de vacances aux Lacs Waskesiu, Doré et Makwa.

Les membres de la famille Eugène Bérubé visitent un parent à Edmonton, Alta.

M. A. Morrissette et son fils, Raymond, ont passé tout dernièrement quelques jours aux sources d'eau chaude de Saco, Montana.

Mme A. Belcourt se rendait récemment à Prince-Albert pour le mariage de son neveu, M. Georges Paquette.

Mlle Judith Bilodeau revient de Perry, Iowa, après avoir passé un an chez sa tante.

Mme Louis Watteyne et sa fille, Martha, partaient il y a quelques jours pour Vancouver et Victoria, C.-B., visiter leurs fils et frères, Georges et Albert.

Mme Albert Jacques est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

La famille Jos. Périgny est en vacances à Saskatoon et à Birch Hill.

M. Marcel Perrey, accompagné de son épouse, vient de partir pour affaires à Brantford, Ont.

Victoire

Çà et là

Le R. P. G. Ménard, S.J., de Montréal, était de passage au presbytère, les 25 et 26 juillet.

Le R. P. Watrin, C.Ss.R., missionnaire au Congo Belge depuis une trentaine d'années, est en repos chez la famille de son frère, M. Fernand Watrin.

M. l'abbé W. Desfossés, curé, doit partir la semaine prochaine pour visiter sa famille dans la province de Québec. Le R. P. F. Gamache, O.M.I., de la réserve indienne de White-Fish, le remplacera pour les offices du dimanche.

Les Filles de la Providence, de St-Brieux, du couvent de Victoire et de la mission indienne, se dévouent pendant les vacances pour l'enseignemnt du catéchisme dans les missions environnantes.

La bonne pluie qui est tombée après une sécheresse de six semaines a beaucoup amélioré la condition des récoltes et pâturages.

Décès

M. Rodolphe Beaulac, l'un des pionniers de la paroisse où il résida durant plus de 45 ans, est décédé à Prince-Albert le 12 juillet, à l'âge de 67 ans. Les funérailles eurent lieu à Debden le 16 juillet. M. Beaulac demeurait à Debden depuis quelques mois.

Prince-Albert

La Liaison Française

Un groupe de 22 voyageurs de Montréal et de Québec arrivaient à Saskatoon, lundi dernier. En route pour Victoria, C.-B., ils devaient arrêter à Edmonton, Jasper et Vancouver pour y visiter les points les plus intéressants. Au retour vers Montréal, ils visiteront Prince-Albert et Duck Lake, le 20 août.

Va-et-vient

M. Frank Guyot, Mlle Frankie et M. Arthur Pollon retournaient par avion à Brandon, Man., après avoir passé quelque temps en visite chez Mlle Paula Théorêt.

M. et Mme William Beaudry, accompagnés de leur fille, Mary, d'Ashern, Man., visitèrent leurs fils et bru, M. et Mme William Beaudry.

M. et Mme Claude Létienne et leurs filles, Claudette et Lorraine, de St-Boniface, sont retournés chez eux après avoir passé une semaine à Prince-Albert où ils furent les hôtes de M. et Mme C. Godin, ainsi que des familles Albert et Gérard Pagé. Ils en profitèrent pour visiter le lac Waskesiu, au parc national de Prince-Albert. C'était la première fois que M. Létienne visitait la ville; quant à son épouse, elle n'était pas revenue depuis 21 ans. Mme Létienne est la fille de M. et Mme Clément Lafrenière et soeur des RR. PP. Cléophas et Albert Lafrenière, O.M.I., qui ont vécu ici pendant plusieurs années avant de retourner à St-Boniface. Tous sont enchantés de leurs vacances et du chaleureux accueil qu'ils reçurent en la ville. Ils rendirent aussi visite à M. et Mme Maurice Longpré, amis intimes de la famille Lafrenière.

M. et Mme Gérard Pagé et leurs enfants, Lucille, Daniel et Claude, passent une semaine de vacances à Emma Lake.

Montmartre

Mariage Perras-Rioux

Le 1er août, en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, avait lieu le mariage de Mlle Emma Rioux, fille de M. et Mme Ernest Rioux, avec M. René Perras, fils de M. et Mme Wilfrid Perras, tous de Montmartre. M. l'abbé J.-A. Foisy leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche. Son voile était retenu par une couronne de perles et elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Annette Rioux, soeur de la mariée, et Dolorèse Chartier, de Zenon Park, cousine du marié.

Les garçons d'honneur étaient MM. Hervé Rioux, de Regina, et Léo Siroux, de Zenon Park. MM. Hervé Langlois et Aurel Perras agissaient comme huissiers.

Le diner fut servi au soubassement de l'église par les Dames de l'Autel.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour Stevens, Ont., où ils résideront.

Etaient de passage pour les noces: Mme Charles Lambert, de Rainy River, Ont., Mme Pelland, de Port Cobourne, Ont., grand-tante de Mme Perras, M. Aurel Perras et son amie, Mlle Marcelline Lemoine, d'Edmonton, Alta, et M. et Mme Rémi Lalonde, de Zenon Park, Sask.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Lemoine et leurs enfants, ainsi que Mlle Marie-Anne Lemoine, d'Edmonton, ont rendu une courte visite à M. et Mme Wilfrid Perras.

M. et Mme Eugène Dubord et leur famille, de Moose Jaw, ont passé une semaine de vacances chez M. J.-A. Dubord.

M. et Mme Jean-Louis Jubinville, de St-Boniface, Man., étaient de passage chez M. et Mme Ulric Giroux.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme John DesRoches et leurs enfants, de Saskatoon, visitèrent leur parenté, dernièrement.

M. et Mme Subsack et leurs enfants, d'Ottawa, visitèrent les parents de Mme Subsack, M. et Mme Adrien Côté, ainsi que ses soeur et beau-frère, M. et Mme Willie Langlois.

Dernièrement, Mme Michel Dubé recevait la visite de ses enfants, M. et Mme Lucien Dubé et leur famille, de Le Pas, M. Gabriel Dubé et quelques-uns de ses enfants, aussi de Le Pas, M. et Mme Léon Dubé et leurs enfants, de Brandon, Man.

M. et Mme Paul Choquette et leur fillette sont retournés à Prince George, C.-B., après avoir visité leur parenté.

Mme Marc Pelletier est revenue chez elle après avoir visité ses filles à Quesnel, C.-B.

M. Gérard Dubé conduisit son épouse à Saskatoon, la semaine dernière, pour examens médicaux à l'hôpital de l'Université.

Mme Rose-Anna Supien, de Zenon Park, est venue dernièrement passer quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Donat Plante.

Le R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., curé, est allé à Regina, la semaine dernière, pour assister à la retraite ecclésiastique.

Le jeune Ronald Plante passe ses vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme Donat Plante. Il visite aussi ses grands-parents, M. et Mme Hercule Plante.

M. et Mme Médéric Caza sont allés à l'exposition de Regina.

M. et Mme Roland Bossé et leurs enfants sont allés à St-Front, dimanche dernier.

M. et Mme Edouard Mathieu, de Churchill, Man., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Mathieu et leur famille.

M. et Mme Arthur Pelletier et leurs enfants sont allés à Vermillon, Alta, dimanche dernier, visiter les parents de Mme Pelletier.

M. et Mme Jules Langlois et leurs filles, Loretta et Lorraine, sont déménagés à Archerwill où M. Langlois a accepté la position de chauffeur de l'autobus scolaire.



Le gouvernement communiste de Kerala, état du sud de l'Inde, ayant voulu imposer une doctrine athée et matérialiste aux écoles religieuses du pays, les autorités scolaires en question ont décidé de fermer les portes de ces institutions, au nombre de 7,000, tandis que le gouvernement de son côté poursuivait son but. Les démonstrations pacifiques des chrétiens et des hindous ayant été supprimées avec violence, les émeutes se succédèrent jusqu'au moment où le gouvernement central de l'Inde décida d'exercer ses pouvoirs d'urgence et d'enlever le gouvernement Kéralien. Femmes et enfants prirent part aux démonstrations, comme le démontre la photo. (Photo NC)

Bellegarde

Le R. P. A. Gervais, O.M.I., est en visite chez son frère, M. Georges Gervais, et fera du ministère dans la paroisse durant l'absence de M. l'abbé E. Toupin, parti en vacances pour quelques semaines.

Le R. P. A. Carrière, O.M.I., et M. Ovide Poirier, de Haywood, propagandistes pour le journal **La Liberté et le Patriote**, étaient de passage dans la paroisse, dernièrement. M. Poirier en profita pour visiter ses frère et belle-soeur, M. et Mme Denis Poirier.

Le comité des Dames de Ste-Anne s'est réuni le 26 juillet pour nommer le nouveau comité pour l'an prochain qui est formé comme suit: Mme Alphonse Moreau, présidente; Mme Arthur Moreau, vice-présidente, et Mme Lucien George, secrétaire. Il y eut également réception de cinq nouvelles congréganistes, Mmes André Revet, Maurice Moreau, Alphonse George, André George et André Bauche.

Le concert de Bob Mitchell et ses petits chanteurs fut un succès et fut très apprécié de tous.

Etaient de passage au presbytère, la semaine dernière: M. l'abbé Dominique Dugas, de Gravelbourg, M. et Mme Jos. Balcaen et leurs enfants, de La Broquerie, Man.

M. et Mme Albert Sylvestre et leurs enfants et Mlles Thérèse George et Lilianne Sylvestre, tous de St-Boniface, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Albert Bauche et leurs enfants, d'Eastend, Sask., passent deux semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme Louis Bauche.

M. et Mme Henri Bauche et leurs fils, Emile et Roger, ainsi que Mme Louis Bauche, ont passé quelques jours à Minot, D.-N., la dernière semaine de juillet.

M. et Mme Jean Gaudet, de Brandon, ainsi que M. et Mme Alex. Wolensky et Mlle Rose-Hélène Wolensky, de Bellegarde, ont passé quelques jours aux Etats-Unis où ils visitèrent différents endroits.

Mme Lionel Fréchette passe deux semaines de vacances chez sa mère, Mme U. Sylvestre.

M. et Mme Gilbert Mahin se rendirent à Brandon pour assister au mariage de leur fils, M. Raymond Mahin, avec Mlle Judith Martel, le 29 juillet.

Fête champêtre

Une fête champêtre organisée par les Chevaliers de Colomb eut lieu sur le terrain du pique-nique, le dimanche 9 août. Les paroisses de Wauchope, Redvers, Cantal et Storthoaks étaient représentées. Chacun avait apporté son souper. Il y eut différents jeux, balle au camp, courses, bingo, quilles, etc.

Tout le monde ayant apporté sa bonne humeur, la journée se passa agréablement dans un esprit de fraternité qui est tout à l'honneur des Chevaliers, organisateurs de cette charmante petite fête.

Décès

M. et Mme Antoine Roussel ont eu la douleur de perdre leur bébé, décédé la semaine dernière à l'âge de 23 jours.

Baptême

Le 12 juillet: Yvette-Marie, fille de M. et Mme Gilbert Bauche.

Saint-Hubert

Accident de route

M. Raymond Gérard est hospitalisé à Estherhazy et ses deux fils, Michel et Elie, sont patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où ils ont été transportés par avion lors d'un accident de route. Quoique leurs blessures étaient assez graves, leur condition est satisfaisante.

M. et Mme Marcel Gérard et leur fils, Eddie, de Whitewood, ont aussi été blessés et sont hospitalisés à Estherhazy. Ils étaient tous dans la même voiture.

Espérons qu'ils se remettent tous au plus tôt.

Va-et-vient

M. et Mme O. Praud sont allés à Calgary pour quelques jours et ont assisté au mariage d'une de leurs petites-filles, Mlle Elizabeth Praud, le 1er août.

Mlle Marguerite Istace est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme C. Istace, de Saskatoon, pour quelques semaines.

M. et Mme M. Mullie et leurs enfants, Mme P. Laforge et sa petite fille, d'Arborfield, et M. et Mme P. Mullie, de Whitewood, ont passé quelques jours chez MM. et Mmes L. Beaujot et R. Mullie.

Mlle M. Lalumière, de Montréal, a visité pour une dizaine de jours ses oncle et tante, M. et Mme N. Chauvaux, à l'hospice Jeanne d'Arc.

M. et Mme D. McCormick, de Regina, ont fait deux courtes visites chez M. et Mme C. Bachtold lors d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme A. Gatin, de Regina, sont en visite pour une semaine chez leurs parents, M. et Mme E. Gatin, et chez M. et Mme A. Pelletier.

M. Jean Boutin, de Regina, était en visite chez sa mère, Mme M. Boutin, en fin de semaine.

M. et Mme G. Decelles et leurs enfants, Mme S. Decelles et Mlle V. Decelles sont allés chez M. et Mme L. Jordens, d'Emo, Ont., pour quelques jours.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé, est allé à Regina, la semaine dernière, pour la retraite du clergé.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

19-146-19P.

Val Marie

Mlle Mariette Fillon, de Cadillac, est en visite chez la famille Armand Carrière.

M. et Mme A.-M. Dumand sont de retour de Calgary et de Lac Louise où ils ont visité leurs fils, Louis et Guy.

M. Jos. Bouchard et ses deux fils sont partis en automobile pour l'Est.

Mme Alex. Vadeboncoeur est de retour de Montréal après un séjour d'un mois chez l'aîné de ses fils, Gilbert.

La famille Prosper Pinel a passé la fin de semaine chez la famille Jos. Wanlin, de White Water, Montana.

M. Alex. Vadeboncoeur est allé travailler comme contremaître à Duncairn.

Etaient en visite chez la famille Jos. Leblanc: la famille Wilfrid Douville, de Ponteix, et M. et Mme Robert Arsenault, de Swift Current.

Naissances

A M. et Mme Lavern Lizée est née une fille.

A M. et Mme Roland Gauthier est née une fille.

Dumas

Va-et-vient

Mme Germaine Dauphinais est allée visiter ses enfants, MM. et Mmes J. Mandolé et René Dauphinais, de Trail et Salmo, C.-B.

M. et Mme Francis Giroux et leurs enfants, de Regina, sont en visite chez leurs frère et soeurs.

M. et Mme Oscar Legault sont allés visiter leurs fils et brus, MM. et Mmes Aurèle Dumont, de Montréal, et Gerry Dumont, de Galt, Ont.

Mme Eddie Hyde et ses enfants et ses parents, M. et Mme R. Zébière, sont de retour d'une promenade à Winnipeg où ils visitèrent M. et Mme Marcel Zébière, Mme E. Ritchot et M. et Mme A. Massart. Ils se rendirent au Club Belge pour entendre la fanfare de St-Boniface. En revenant, ils s'arrêtèrent à Oak Lake pour visiter leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Auguste et Henri Vanderscheaghe, et à Virden où ils rencontrèrent M. et Mme Emile Wanlin.

Mme Florida Cruywel, de Chicago, est en visite chez sa tante, Mme M.-Louise Rollin, et ses neveu et nièce, M. et Mme Lucien Beauchêne, de Wawota.

Léoville

Va-et-vient

Se sont rendus à Prud'homme à l'occasion du mariage de Mlle Edna Grimard avec M. Pierre Lepage, de Vonda: MM. et Mmes Graus, Georges et René Crossland, Gérard Bruneau, Roch et Léo Paquette.

Se sont rendus également à Prud'homme, le 3 août, pour les noces d'or de M. et Mme Joseph Rivard: M. et Mme Louis Denis et leur fille, Cécile, M. et Mme Arthur Poulin et leurs filles, Jeannine et Louise, M. et Mme Léo Poulin et leur fille, Suzanne.

Les visiteurs suivants étaient de passage dans la paroisse, dernièrement: M. et Mme Edmond Casavant et leurs enfants, Armand, Ernest et Renée, et M. et Mme Kush, tous de Domremy; M. et Mme Dupuis, de Hoey; M. et Mme Ephrem Casavant et leurs fils, de Prince-Albert; M. et Mme Alphonse Trépanier, de Vancouver; M. et Mme Roger Hudon, de Zenon Park; Philippe et Rosaire Bussière, de Vonda; Laurent, Conrad, Lucille et Thuribe Bussière et Gervaise Ethier, de Bellevue; Fernand Denis, de Vonda; Armand Denis, de Port Alberni; Gérard Poulin et Alphonse Gagné, d'Abercorn, P.Q.; M. et Mme Jos. Gagné et leur fille, Agnès, de New Westminster, C.-B.; J.-B. Gagné, de McLennan, Alta; Francis Poulin et Léo Poirier, de Vancouver; Joffre et Denis Rouillard, chez leur mère, Mme Joseph Rouillard; M. et Mme Labossière et leur fils, Jean, de l'Armée canadienne, chez leurs parents; Mme Alfred Bouchard, Louis Orieux et Mike Kowalchuk, chez leurs parents; Nap. Laventure, Paul Fontaine, Mme Cécile Braconnier et son fils, Raymond, M. et Mme Lucien Chalifour et leurs enfants, Laurent et Angèle, d'Arborfield.

Bienvenue à Léoville à M. et Mme Gédéon Chalifour qui ont fait l'acquisition de la maison de M. Lucien Chalifour.

Le jeune Norman Bélair, qui a eu la malchance de se fracturer une jambe, se remet bien.

Le dimanche 9 août, M. l'abbé H. Vallée, de Prince-Albert, remplaçait M. le curé qui est parti à l'occasion du mariage de son frère à Montréal.

Bon voyage à Mme Exélia Laventure, actuellement en voyage dans l'Est.

Condoléances à Mme Ouellette, qui est en deuil de son mari, et aussi à la famille Poupart.

Au Manitoba

St-Pierre-Jolys

Ordination sacerdotale

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, conférera l'ordination sacerdotale au R. F. Emery Mulaire, O.M.I., en l'église de St-Pierre-Jolys le dimanche 30 août, à 4 h. p.m. Le nouveau prêtre célébrera sa première messe le lendemain matin, à 9 h., et sa première messe solennelle le dimanche suivant, à 10 h. 30 a.m.

Fils de M. et Mme Joseph-Emery Mulaire, le futur ordinand a fait ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, son noviciat à St-Norbert et il poursuit ses études théologiques au scolasticat de Lebret.

Dunrea

Election

A l'issue de la messe célébrée en l'honneur de sainte Anne, le lundi 27 juillet, il y eut l'assemblée annuelle et la nomination des dignitaires à la sacristie.

Mme Félix Fitzpatrick fut élue présidente, Mme Lucien Légaré, vice-présidente, Mmes P. Bisson et Arthur Paradis, conseillères. La sacristine est encore Mme P. Bisson et Mme Joseph Souyri est de nouveau secrétaire.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Colbe ont joui récemment de la visite de M. et Mme Georges Mayor, accompagnés de leurs deux enfants, de St. James.

M. et Mme Alcide Lafrenière et leur famille, de St-Eustache, P.Q., ont passé quelques jours au presbytère.

Mgr A. Vachon, P.D., d'Assiniboia, Sask., était aussi de passage au presbytère, récemment.

M. et Mme André Fortier et leurs fils, Guy et Alfred, d'Alamida, Sask., sont venus visiter MM. et Mmes Edmond Beaupré et Jos. Gagnon, dernièrement, et ces derniers sont retournés avec eux pour quelques jours de villégiature en Saskatchewan.

M. et Mme Albert Delichte et leurs bébés, de St-Alphonse, étaient de passage chez M. et Mme Edmond Beaupré, ces jours derniers.

MM. et Mmes T. et Georges Boulet et leurs enfants se sont rendus à Regina, dernièrement, pour y visiter parents et amis.

M. et Mme Henri Boulet et leur fils, Roger, de St-Boniface, étaient de passage à Dunrea, en fin de semaine.

M. et Mme Auguste Garand ont reçu avec bonheur la visite de leurs fils et brus, MM. et Mmes Roland et Edouard Garand, de Le Pas, accompagnés de leurs enfants. M. J.-B. Garand, de Vancouver, est aussi venu se joindre aux agapes familiales.

M. et Mme A. Garand sont en ce moment partis pour un voyage à Ponteix et autres endroits de la Saskatchewan.

M. et Mme Armand Beauchemin recevaient dernièrement la visite de M. et Mme Félix Bourget, accompagnés de leur fils, Paul, de Vancouver, ainsi que celle de M. Ernest Beauchemin, aussi de Vancouver.

M. et Mme Aimé Boulet ont joui de la présence de leur fille, Mme A. Ashcroft, accompagnée de son bébé, de St-Boniface.

MM. et Mmes Léandre Bisson et Raymond Boulet, de St-Boniface, étaient en congé de fin de semaine chez leur parenté.

M. et Mme Albert Girardin et leurs enfants, de Swan Lake, étaient en visite chez Mmes Léo et Charles Girardin, en fin de semaine.

M. L. Girardin est toujours hospitalisé à Killarney, mais en voie de rétablissement.

Voeux de prompt retour à la santé à Mme Lucien Légaré qui a été conduite à St-Boniface pour y recevoir des soins médicaux.

Les défauts sont énormes lorsque l'amour est mince.

Proverbe danois.

On fête à St-Claude les noces d'argent de M. et Mme Déquier

ST-CLAUDE — Le dimanche 2 août, les nombreux parents et amis de M. et Mme Damase Déquier se réunissaient à la demeure de ces derniers pour leur offrir leurs voeux à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Ils furent accueillis avec la plus aimable hospitalité. Une orchidée d'une rare beauté fut offerte à la jubilaire, et un oeillet blanc fleurissait la boutonnière du jubilaire.

C'est avec plaisir que les invités constatèrent la présence des deux demoiselles et garçons d'honneur de 1934.

La plus franche gaieté régna tout l'après-midi et pendant que certaines gens se plaisaient à causer sous les grands arbres, les jeunes jouaient à la balle sous les regards des intéressés. Le petit peuple fort nombreux s'éparpillait en ébats joyeux dans la spacieuse cour de "chez Damase". Un abondant souper fut servi sous les arbres à plus de 80 convives. Un superbe gâteau décorait la table d'honneur.

Tout à côté, une table était dressée et entourée d'une immense grappe de tout-petits qui se rassasiaient de fort bonnes choses servies par les jeunes demoiselles. Un beau cadeau leur fut offert en souvenir et les invités se séparèrent heureux et contents de ces agapes familiales et amicales, en souhaitant aux jubilaires de nombreuses autres années de vie conjugale et des jours heureux au milieu de leurs enfants et de leurs amis.

Les responsables de cette belle réunion étaient Mmes Léon Rey, Léon Chappellaz, Jos. Philippe et Lucien Rouire.



"C'était merveilleux"

C'était merveilleux! Voilà l'opinion d'une jeune campeuse sur les onze jours qu'elle a passés au Camp Notre-Dame à la Plage Albert au mois de juillet. Cette jeune "cousine" a tellement apprécié ces jours de grand air qu'elle a fait un compte rendu pour que tous ses "cousins" se rendent compte des bienfaits d'un camp de jeunes. A cette aimable "cousine", j'adresse mes remerciements sincères espérant que d'autres garçons et filles imiteront son geste et m'enverront les récits palpitants de leurs aventures de vacances.

Cousine JOSETTE.

Journées bien remplies

Truiiit! (Ce coup de sifflet me déchirait les oreilles, mais on vient à s'y habituer). En moins de dix secondes, les 45 pionnières étaient à la porte de leur fort pour l'offrande du matin.

"La porte du fort?" me direz-vous. En effet, la porte de leur fort, car les campeuses étaient des pionnières habitant des cabines qu'elles appelaient fièrement leur "fort". Chaque fort portait un nom historique: Chambly, Frontenac, Fort Rouge, Fort St-Charles, etc. Les monitrices étaient les intendantes et habitaient la "mission". Le réfectoire avec la cuisine étaient la citadelle où le "gouverneur", M. l'abbé Lévêque, demeurait.

La journée au camp se résume brièvement à ceci: d'abord le salut au drapeau, la messe, le déjeuner, l'inspection (le point noir de la journée, au dire de certaines pionnières), petits jeux, courses ou "crafts" et enfin le bain, la page d'Evangile et le dîner. L'après-midi commençait par la sieste, puis le grand jeu suivi du bain, de la récitation du chapelet et du souper. Parfois nous faisions une excursion au cours de laquelle nous avions le souper. Le salut au drapeau, le salut du St-Sacrement et la veillée clôturaient la journée.

Cette routine peut vous sembler monotone, mais chaque jour apportait un grand jeu, une veillée nouvelle qui mettaient une note différente à celle du jour précédent.

Cependant, une journée, vers la fin du camp, fut tout à fait particulière. Imaginez-vous qu'un bon matin, la monitrice censée donner le mot d'ordre pour la journée nous salue en ces termes: "Bonsoir les pionnières, j'espère que vous avez passé une bonne journée". Et voilà que l'on baisse le drapeau au lieu de le monter!

Tout à l'envers

Eh bien! C'est ce qui est arrivé le jeudi avant notre départ. C'était le "crazy-day". Après la messe, nous avons eu la cantine et tout le monde est allé mettre ses vêtements à l'envers et sens devant derrière! Après un bon souper de tourtières (nous avons eu de la difficulté à le digérer), nous avons eu toutes les activités de l'après-midi. Il n'y a que le dîner et la veillée qui furent à leur ordre habituel! Au drapeau le soir, après un bon déjeuner, la monitrice nous dit: Bonjour les pionnières! Vous avez bien l'air endormies, donc! Le mot d'ordre aujourd'hui est: "Pionnières, de reculons". Puis on entonna l'O Canada. Nous avions l'impression d'avoir la tête elle-même à l'envers!

La nuit dont je me souviendrai le plus longtemps est évidemment celle que j'ai passée sous la tente comme une vraie pionnière, avec un simple toit de toile, au milieu de la forêt, où l'on entendait le vent bruisser dans les arbres au-dessus de nos têtes. (J'avoue que j'avais un peu peur.) Il ne faisait pas très chaud malgré les deux couvertures de laine pliées en deux qui me couvraient.

Un autre événement important du camp fut le "camper's day". La veille, les filles de chaque camp avaient élu trois filles pour remplacer les trois monitrices pour tout l'avant-midi. Les nouvelles monitrices assistèrent à la grande réunion du soir qui préparait les activités du lendemain. Elles s'acquittèrent à merveille de leur tâche, malgré quelques disputes du côté des petites.

Pour résumer le camp en quelques mots je dis: "C'était merveilleux". Evidemment les filles ne sont pas toutes de mon avis (ce sont les exceptions) mais moi je compte y retourner l'an prochain et plus tard, peut-être, comme monitrice.

Marie-Thérèse BOILY,
13 ans,
537, rue Langevin,
St-Boniface, Man.



COURS D'ETE A L'UNIVERSITE LAVAL — Etudiants des cours d'été à l'Université; on voit aussi la vieille horloge solaire de l'Université Laval à Québec.

L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Les "cousins" écrivent . . .

Plus bas vous pourrez lire deux lettres fort gentilles que j'ai reçues la semaine dernière. J'espère que d'autres cousins imiteront le geste de ces deux charmantes fillettes de La Salle.

J'invite de nouveau ceux qui ont fait des camps d'été à m'écrire pour "me raconter ça". Et tous les autres qui ont eu quelques petites aventures, qui ont fait du spécial durant les vacances, hâtez-vous d'écrire. Certainement que les autres jeunes seraient très heureux de lire ces récits de campement, d'aventure, etc.

Cousine JOSETTE.

★ ★ ★

Chère cousine Josette.

Comme vous voyez votre petite cousine de La Salle ne vous oublie pas. Je veux vous annoncer que je suis promue au grade six avec la moyenne de 90 pour cent.

C'est bien dur pour moi d'aller à la messe pendant la semaine puisque je reste à la campagne. Mais je vais essayer d'y aller en allant coucher chez grand-mère.

Je passe des vacances bien ordinaires chez nous en faisant la vaisselle et en aidant à soigner les poulets et les dindes.

Mon plus grand désir serait d'avoir une soeur mais malheureusement je n'en ai pas. A la place j'ai deux frères, Claude, qui a 13 ans, et Luc, le bébé de la famille.

Aurevoir pour maintenant.

De votre cousine qui ne vous oublie pas.

Louise GIRARDIN,
La Salle, Man.

★ ★ ★

Chère Cousine Josette,

Voilà déjà quinze jours de vacances passés. Je viens vous dire que j'ai passé mon grade et mes examens français. Mon frère, lui, a été un fameux chanceux, il a eu le prix provincial de son grade. Moi ça n'a pas été aussi brillant, mais l'année prochaine je vais me planter.

La première semaine de vacances, je suis allée à Pine Falls, chez mes tantes. Pendant que j'étais là-bas, il est arrivé à la maison un nouveau petit frère. Il s'appelle "Guy" il est si paresseux, qu'il dort tout le temps. Me voilà la seule fille au milieu de trois garçons, mais ne craignez pas que je me laisse martyriser. Je saurai bien me défendre. Papa a offert une belle plante de maison, pour fêter l'arrivée du nouveau bébé; elle est très belle et toute fleurie.

L'année pochaine nous allons avoir une école toute neuve avec deux classes de plus. Soeur Emilia sera ma maitresse, ça veut dire qu'il faudra se planter. J'espère que vous prenez des vacances pendant ces temps chauds, au moins en fin de semaine.

Je vous écrirai encore une fois avant la rentrée des classes.

Votre petite cousine,

Annette LAGACE,
Grade VI,
La Salle, Man.

LE MESSAGE

Endroit: salle ou cour.
Joueurs: à volonté.
Matériel: un petit objet quelconque.

Le terrain est divisé en quatre parties: une ligne exactement au centre et à chaque extrémité une autre ligne qui donnera un camp de cinq pieds de largeur environ.

Au début du jeu, les joueurs sont partagés en deux équipes qui occupent les deux camps opposés. Le sort désigne quelle sera l'équipe qui détiendra le "message", l'autre représentera l'"ennemi".

Les deux équipes étant en présence l'une de l'autre dans leur camp respectif, le chef de l'équipe qui a le "message" le remet à un de ses partenaires ou le garde sur lui en simulant de le passer à un co-équipier. Le chef demande alors au chef du camp ennemi en combien de coups il veut s'emparer du "message". La réponse étant donnée (on ne peut demander plus de cinq coups) le signal est donné de faire passer le "message" sans que son porteur soit pris.

Le camp "ennemi" ne peut dépasser la ligne centrale pour prendre les autres joueurs; ceux-ci seront en sécurité quand ils auront traversé la ligne du camp d'où ils viennent. Pour prendre un joueur, il faut lui donner trois tapes dans le dos, mais sans le retenir avec l'autre main. On recommence la traversée autant de fois qu'il a été donné de coups, à moins qu'on ne se soit emparé du porteur du "message" avant.

Il faut demander le "message": sans cela on n'est pas obligé de le donner.

Le "message" ne doit pas changer de porteur durant une partie.

Si le "message" n'est pas intercepté, le camp qui le possède le conserve pour la partie suivante. Si l'on a réussi à s'en emparer, le camp "ennemi" devient le porteur du "message" et les autres, camp "ennemi".

Les points se comptent ainsi:

Si l'ennemi demande 1 coup et réussit, on lui donne 5 points; s'il perd, il en donne 2.

Si l'ennemi demande 2 coups et réussit, on lui compte 4 points; s'il perd il en donne 4.

Si l'ennemi demande 3 coups et réussit, on lui compte 3 points; s'il perd, il en donne 6.

Si l'ennemi demande 4 coups et réussit, on lui compte 2 points; s'il perd, il en donne 8.

Si l'ennemi demande 5 coups et réussit, on lui compte 1 point; s'il perd, il en donne 10.

Qu'est-ce

Q. — Qu'est-ce qui a deux bras et quatre pieds?
R. — Un fauteuil.

Q. — Qu'est-ce qui a un oeil au milieu du front?
R. — Une locomotive.

Q. — Qu'est-ce qui n'a ni chair, ni os, et qui pourtant cinq doigts?
R. — Un gant.

Q. — Qu'est-ce qui a quatre jambes et n'a qu'un pied?
R. — Un lit.

Q. — Plus j'en ai, moins il m'en reste. Qui suis-je?
R. — Des années (la vie).

Q. — Quels sont les marins les plus ennuyeux du monde?
R. — Ce sont les marins . . . gouins.

Q. — Quels sont les instruments de musique les plus désagréables?
R. — Ce sont les cors . . . aux pieds.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 15 août présentera de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m.: "Radisson", "L'enfant du cirque", "Pépé le cowboy", "A la mode de chez nous" et "A la porte St-Louis".

Le dimanche 16 août, lors de l'émission "Sérénade estivale" de 3 h. à 3 h. 30 p.m., les téléspectateurs pourront entendre Monique Leyrac dans "La Complainte de la butte", "Croquemitoufle" et "Chanson tendre". L'orchestre sera dirigé par Jean Deslauriers.

Si vous aimez sélectionner les aventures galantes, on dira que vous courez la prétentaine. Si vous êtes une jeune femme, très jolie, ultra-chic et d'une réserve calculée, on dira: "Tiens, Jacques Deval aimerait ce personnage de comédie!". Mais si vous vous embarquez sur le Liberté dans l'espoir d'y rencontrer un millionnaire, vous êtes Martine, le personnage principal d'une comédie boulevardière signée Jacques Deval: "La prétentaine"!

Le millionnaire est américain, bien sûr! Deux qualités propres à séduire toute jeune femme aux aspirations distinguées! Pourtant la jeune femme n'épousera pas le millionnaire américain . . . Pourquoi?

Peut-être parce qu'on ne court pas impunément la prétentaine, ou parce que la morale des comédies réprouve les âmes au vernis transparent. Peut-être aussi pour une autre raison?

Les téléspectateurs du programme français auront l'avantage d'assister à l'adaptation de cette oeuvre légère, le dimanche 16 août, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., lors d'une autre émission de la série "Première".

Denyse St-Pierre interprète le rôle principal et le personnage du millionnaire américain est joué par Max Gulacs, comédien qui joua l'oeuvre à Paris aux côtés de Sophie Desmarets. François Cartier, Andrée Champagne, Jean Gascon et Janine Mignolet complètent la distribution.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Notes agricoles

Besoin en vert du dindon

L'on doit ajouter à la ration d'automne des dindons un aliment vert sous forme de farine de luzerne ou de luzerne en balle de bonne qualité, conseille M. R. M. Blakely, de la Ferme expérimentale de Swift Current (Sask.).

C'est une façon de corriger une carence de vitamine A, explique-t-il. Une telle carence rend plus sensibles aux infections respiratoires des troupeaux par ailleurs bien nourris.

L'alimentation des dindonneaux, depuis l'éclosion jusqu'à l'âge de 8 semaines, peut comprendre simplement de 7 à 8 livres par oiseau d'un aliment de début (starter) pour dinde.

Durant la période de croissance, de la 8e à la 22e semaine, les compléments de protéine minéraux et vitamines proviendront d'aliments commerciaux de croissance. Ils seront servis avec les grains disponibles dans la localité.

Avec l'âge, les oiseaux exigent plus de grains et moins d'aliments concentrés. A 24 semaines, un troupeau commercial consomme environ 90 pour cent de grains et 10 pour cent de concentrés.

Cette ration fournit les protéines et minéraux complémentaires en quantités voulues, mais non pas les vitamines et, particulièrement, la vitamine A.

C'est pour combler cette lacune que M. Blakely recommande fortement d'ajouter des aliments verts à la nourriture d'automne.

Son conseil s'inspire du principe suivant: "Un dindon en santé, au régime alimentaire bien équilibré, est peu sujet aux infections bénignes qui pourraient être fatales à des dindons sous-alimentés".

Le pour et le contre de la vie rurale

Les cultivateurs canadiens chérissent leur mode de vie indépendante, mais craignent l'incertitude de revenu qui en découle.

Voilà une des constatations faites au cours d'une enquête dirigée par Mme Helen C. Abell, sociologue rurale au ministère de l'Agriculture du Canada. Environ 300 personnes ont été interrogées en Ontario et en Alberta sur ce qu'elles considèrent comme le meilleur et le pire de la vie rurale.

Mme H. C. Abell explique que "Lorsque ces valeurs sont exprimées et soigneusement étudiées, il devient possible d'élaborer des plans destinés à perpétuer et à améliorer ce qu'il y a de bon, tout en éliminant ou, en acceptant au besoin, les pires".

Avantages de la vie rurale:

— Le contact de la nature, l'air frais en abondance et l'intimité.

— La bonne humeur et la sociabilité de la collectivité rurale.

— Les services accrus d'eau courante, d'électricité et de machinerie.

— Les avantages économiques — l'avantage de posséder une maison et une ferme, de jouir d'un coût de la vie moins élevé et d'avoir à sa portée des aliments frais.

— Les services éducatifs spéciaux tels que les cours d'économie ménagère et autres cours de vulgarisation agricole, les festivals de musique et le nombre grandissant d'écoles centrales.

Inconvénients de la vie rurale:

Plus de la moitié des personnes interrogées ont parlé de facteurs économiques tels que le revenu irrégulier, incertain ou limité, les hasards propres aux cultures, la température, la main-d'oeuvre, les longues heures de travail, le travail manuel parfois rude. Du cinquième à la moitié des personnes interrogées ont ajouté:

— La rareté ou la médiocrité des services municipaux (quelquefois les deux), y compris les écoles et les routes; une pénurie de médecins et d'infirmières attitrées; le manque de protection contre les incendies, et l'absence de centres culturels.

— Le manque de commodités sur la ferme, surtout une infériorité dans le niveau de vie, et les travaux que nécessite l'entretien d'une vieille maison.

— Certains traits de caractère et certains complexes, tels que l'apitoiement sur soi-même, l'intolérance, le manque d'intérêt et de participation aux affaires de la collectivité.

— Les conditions peu hygiéniques des environs, — déchets et rebus, mouches et maringouins, manque d'hygiène dans les écoles et les maisons.

En guise de conclusion, Mme Abell a déclaré: "Aujourd'hui un nombre grandissant de familles, consciemment ou inconsciemment, pèsent le pour et le contre de la vie rurale afin de décider si elles doivent aller s'engouffrer dans les villes ou demeurer sur la terre parmi la population agricole de plus en plus petite, mais aussi de plus en plus essentielle au bien-être du pays".

Montréal, centre culturel de l'Amérique du Nord?

MONTREAL — Montréal deviendra peut-être le centre culturel de l'Amérique du Nord lorsque la Place des Arts sera parachevée, a déclaré M. Lazlo Halasz, directeur musical et artistique de l'Empire State Festival, de New-York.

"Vous possédez des talents exceptionnels ici. Maureen Forrester est, selon moi, le meilleur contralto de concert au monde", dit-il.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Argos de Toronto ont tenté une expérience avec les Cardinals de Chicago, et ils sont sans doute prêts à la recommencer à la première occasion. Le résultat de la joute a été désastreux pour le club de Toronto. Les Cardinals ne se sont pas contentés de les battre au jeu américain, mais ils ont aussi triomphé au jeu canadien. Le mélange des règlements n'a pas semblé ennuyer les joueurs des Etats-Unis tandis que les joueurs canadiens et américains qui forment l'équipe des Argos n'ont pas fait fureur contre les professionnels d'outre-frontière. Est-ce à dire que les clubs des Etats-Unis sont à ce point supérieurs aux clubs du Canada? Peut-être que oui, peut-être que non, mais, chose certaine il y a une différence dans le calibre du jeu et la balance penche en faveur des américains.

Mais là où les Argos ont remporté un triomphe de première importance c'est quand ils sont parvenus à attirer plus 27,000 personnes payantes à cette joute. Les places se vendaient de $1 à $3 et, comme toujours, ce sont les meilleurs sièges qui se sont vendus le plus rapidement. La joute n'était pas télévisée, ce qui explique peut-être une partie de la foule mais qui n'explique pas tout. L'intérêt que les Canadiens portent au football, d'un océan à l'autre ne fait que grandir, et il amènera peut-être un jour une uniformisation des règlements. Le public semble en effet favoriser certains aspects du jeu américain et on en viendra peut-être à un compromis que amènera la formation de deux ligues Canado-américaines, bien avant la formation d'une ligue entièrement canadienne. D'autres foules de ce genre, pour une joute amicale, et le truc sera joué.

Le malheur

Les amateurs de baseball qui suivent les activités des Goldeyes ont appris avec regret la blessure qui immobilisera Ed Olivares, l'excellent joueur de troisième but, pour au moins 40 jours, soit le reste de la saison. Olivares était un joueur qui se dirigeait vers les majeures. Sa blessure retardera peut-être sa montée vers la Grande Tente où il aurait réalisé l'ambition de sa vie. Ceci devrait inciter les jeunes athlètes à songer à leur avenir quand ils se lancent dans le baseball, le hockey, le football ou la boxe professionnelle, ou tout autre sport professionnel. "Que me restera-t-il quand mes jours seront terminés sur le terrain de sport, et qu'est-ce que je ferai si un accident sérieux vient mettre un terme brutal à ma carrière?" Il n'y a pas beaucoup de place dans ce bas-monde pour les ignorants et les personnes non-qualifiées, aussi est-il important d'avoir fait des études solides, ou tout au moins de bien connaître un métier avant de se lancer à la recherche de la gloire sportive.

La revue "Weekend" publiait dernièrement un article écrit par un jeune qui a connu une certaine gloire au football et à la boxe. Mais, arrivé à l'âge de 34 ans il se trouve face à face avec son avenir et il se rend compte qu'il a peu d'atouts en sa faveur. Pourtant, il aurait pu réussir, il le dit lui-même, s'il avait su se préparer et profiter des chances qui s'offraient à lui. Malheureusement il ne l'a pas fait et il doit à 34 ans commencer là ou les autres commencent à 20 ans. C'est difficile et dans son cas c'est presque bête puisqu'il a eu la chance de faire quelque chose avant. Espérons que l'avenir sera meilleur pour lui que pour tant d'autres, mal préparés et condamnés à trainer leurs souvenirs comme seule consolation.

Il fait chaud!

La phrase la plus populaire des dernières semaines a sans doute été: "il fait chaud." En l'écrivant nous ne songeons pas tellement à l'humidité qu'à la lutte que les clubs se livrent pour la première place dans la Nationale et l'Américaine. Les Braves viennent de reprendre la tête, mais les Giants et les Dodgers sont tellement prêts qu'on n'ose pas parler de la prochaine série mondiale. Dans l'Américaine, Cleveland et Chicago se livrent une lutte à finir mais nous croyons que Chicago parviendra à s'en tirer. Ce sera une belle victoire pour les White Sox qui bataillent depuis plusieurs années contre les Yankees, maintenant relégués aux oubliettes. Dans la Nationale notre sympathie va toujours aux Dodgers dans cette lutte à trois, mais leurs chances reposent uniquement sur leurs lanceurs et sur l'astuce de Wally Alston, qui fait un travail magnifique avec le talent qu'il a à sa disposition. La direction des Dodgers doit se réjouir de ne pas l'avoir remercié de ses services quand les loups de la presse de New-York réclamaient sa tête. Les loups, en ce moment, songent à la tête de Casey Stengel. Quelle honte pour le baseball si on parvient à forcer ce gérant hors pair à démissionner! C'est à se demander ce qu'il faut faire pour bien mériter de ces messieurs de la presse de New York. En attendant la troisième ligue, qui leur donnera un peu plus de matière à écrire, les gars de New-York doivent regretter de n'avoir pas pris les Giants et les Dodgers au sérieux quand ils parlaient de déménager. Et la lutte continue sur le losange, après avoir fait rage dans les journaux. Mais les joutes se gagnent sur le terrain, non dans la presse. Heureusement!

M. Diefenbaker ne projette pas un voyage à Terre-Neuve

PRINCE-ALBERT — Un des secrétaires de M. Diefenbaker a déclaré que la rumeur qui veut que le premier ministre projette de se rendre à Terre-Neuve durant la présente campagne électorale n'est aucunement fondée.

Selon M. Philippe Groulx, "il n'y a rien de vrai dans cette rumeur".

M. Diefenbaker a échappé aux journalistes. Il a quitté Prince-Albert pour aller pêcher à Stony Rapids, dans le nord de la province.

Brûler une lettre, c'est faire un meurtre moral; dans les cendres d'une correspondance anéantie il y a toujours quelques parcelles de deux âmes.

Théophile GAUTHIER.

Texte d'après Willam et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 29

Images de Marie Pignal



1. Nous voyons Marie auprès du premier martyr, Etienne, ce jeune diacre à la parole éloquente qui sème les miracles sous ses pas . . . Conduits par la haine, les Juifs l'ont massacré à coup de pierres. Il meurt en disant: "Seigneur, ne leur impute pas ce péché". Marie pense à son Fils sacrifié si durement pour les hommes. Il faudra sans doute beaucoup d'héroïsme à ses disciples, et elle pleure sur ce premier martyr.



2. La Vierge, laissant aux apôtres la prédication de l'Evangile, dut souvent réunir les enfants, les femmes, et leur apprendre, avec toute la douceur de son sourire maternel, le secret du message que son Fils enseignait au mont des Béatitudes.



3. Un Juif nommé SAUL se distinguait par sa fureur contre les premiers disciples de Jésus. Il va à Damas pour faire arrêter les adeptes de la secte de ce prétendu ressuscité. Soudain, son cheval hennit et se dresse, une lumière d'un éclat incroyable terrasse l'homme, et une voix, celle du Christ qu'il persécute, l'appelle à lui.



4. Rendu aveugle, il entre à Damas, le coeur changé. Il [illegible] devenir le grand saint Paul se met à prêcher avec ardeur. Revenu à Jérusalem, il veut se mêler aux apôtres mais ceux-ci le redoutent. Barnabé l'amène, raconte aux apôtres sa miraculeuse conversion. Voici Marie accueillant avec clairvoyante bonté le nouvel enfant que lui envoie son fils Jésus.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 17

— Comment, tu es là, toi? . . . Je croyais que tu ne devais pas assister à la course, ayant tes valises à terminer?

— Je ne pars pas demain, mais après-demain seulement.

— Tu as encore changé d'avis?

— Oui, je voulais assister aux régates.

Cette réponse, elle ne sut pas démêler pourquoi tout d'abord, fit monter le rouge au visage de Micheline. Elle sentit s'évanouir toute sa joie et le sourire s'effaça de sa bouche éclatante. Elle ramena sur le canot des yeux où s'amassait l'orage.

Depuis quinze jours, Léna parlait de son départ, mais cela se réduisait à des velléités. Elle trainait, n'arrivait pas à se décider, prenait prétexte du temps qui s'était mis tout à coup au beau de façon insolente, des lettres de sa maison, qui annonçaient que les affaires marchaient au ralenti, pour prolonger son séjour en Suisse.

— Alors, Michou, qu'est-ce que vous fichiez donc? s'impatienta Martial. J'ai cru que vous n'arriveriez jamais.

— J'étais à la poste restante, répondit-elle évasivement.

Il leva la main qui tenait la rame et, ainsi armé de cet attribut, eut l'air du Triton sortant de l'onde. A travers l'échancrure de sa chemise ouverte, sa peau, patinée de soleil, était couleur de brique cuite.

— Pour un peu, j'allais prendre Léna à votre place.

Micheline le foudroya d'un regard si aigu qu'on eût cru qu'elle voulait le transpercer.

— Mais emmenez-la donc. Je lui cède la place!

— Vrai? dit Léna, joyeuse, en se dressant d'un bond et sans remarquer la sécheresse de la voix amie.

Mais tout aussitôt, ses prunelles d'un bleu si clair tournées vers Micheline, elle se troubla en rencontrant la face verrouillée au profil durci. A leur tour, ses traits perdirent leur douceur. Les deux femmes s'affrontèrent. Micheline sentit une tempête intérieure se déchainer dans son coeur, et ses lèvres se serrèrent. Entre cette amie d'hier, muée brusquement en rivale, et elle-même, un fossé profond se creusait. Sur le moment, elle ne voulut pas approfondir la cause de cette colère intérieure qui la dressait, hostile, devant Léna.

Celle-ci se remit la première. Sans doute l'idée de sacrifier l'amitié de Micheline, cette amitié qui datait de leur adolescence, de leurs dernières années de couvent, lui fut-elle pénible, car elle se résolut, sagement, à un compromis:

— Pourquoi me céder la place, observa-t-elle, calme, avec un pâle sourire . . . nous tiendrions bien tous les trois? . . .

Son regard vira vers Martial, quêtant un secours. Le secours ne vint pas. Comme Micheline, après un "merci", sec comme une injure, allait faire demi-tour, celui qui tenait le rôle du berger Pâris en cette joute féminine et qui ne se souciait que de son prestige d'athlète et de jouer la règle du jeu, sans s'encombrer de sentimentalité, brusqua, catégorique:

— Impossible. Voyons, Miche, vous savez bien que nous sommes inscrits tous les deux et que nous faisons équipe! . . .

Et, plus gentiment à Léna:

— Ce sera pour une autre fois, mon petit.

Micheline tenta de regimber, mais elle n'eut pas le temps de placer un mot. Martial qui avait sauté sur la berge la happa d'une main et, de l'autre, la fit basculer dans le canot avec une telle force que celui-ci faillit se renverser et que l'eau éclaboussa le visage déçu et contrit de Léna, imprudemment rapprochée.

Après quoi, il lança l'embarcation et s'agrippant au platbord se hissa dessus, dans un rétablissement digne d'un moniteur de Joinville, tout en grommelant, bourru et moqueur:

— Si on écoutait les femmes, on ne ferait jamais que des matches de discours . . .

Tout en embrayant son moteur, il sourit une dernière fois à Léna qui, sans rancune, agitait de la rive son mouchoir comme un drapeau blanc.

— Elle est gentille, approuva-t-il de ce ton détaché où, l'on pouvait percevoir toujours quelque ironie secrète.

— C'est vrai . . .

Déjà repentante, Micheline regrettait amèrement son mouvement d'humeur. Elle était abasourdie par ce qu'elle découvrait chez elle. Jalouse de Léna? . . . Elle aimait donc Martial comme elle l'avait craint . . . Ce n'était pas une vague attirance, mais ce sentiment inexprimable et jamais éprouvé jusqu'alors, qui pouvait tout faire taire autour de lui et devant quoi sombrait même la plus chère amitié? . . .

Elle n'a pas le temps de s'analyser davantage: "Espoir de mon coeur" vient de prendre le départ. Martial se lance à fond sur la soie liquide du lac qui, déchirée par l'hélice, jaillit à la proue du canot en miraculeuses fleurs d'écume. C'est tantôt un feu d'artifice de gouttelettes irisées, éparpillées dans le soleil, tantôt une neige brillante qui se soulève en copeaux étincelants, comme sur une piste mordue par le traineau.

Prise par la frénésie du jeu, Micheline avait senti s'évanouir son trouble. A nouveau, elle retrouvait chez Martial ce partenaire calme, attentif, audacieux et lucide avec qui elle aimait "faire la paire". Le merveilleux accord qui les avait unis tant de fois devant l'épreuve subie en commun, leur refaisait une même âme équilibrée, dépouillée, fraternelle. Tant de fois, ils ont ainsi partagé le danger, comme ils partageaient la fatigue et l'espérance de la victoire, tant de fois ils ont été côte à côte comme aujourd'hui, rompant le pain sorti du rucksac, buvant à la même gourde, couchant parfois sous le même toit dans les refuges montagnards où ils attendaient l'aube pour en admirer ensemble les splendeurs . . .

— Attention à la manoeuvre. On va virer . . . cria Martial dans le vent.

Exaltée, elle offrait à la vitesse, aux coups brusques de l'air chauffé de soleil, sa face nue et ses boucles emmêlées. Elle avait, dans celui qui la conduisait, une absolue confiance et elle s'abandonnait à cette confiance avec une griserie délicieuse. Prompte à saisir ses moindres gestes, les jeux de sa physionomie, elle le secondait admirablement, prête à sauter à la barre dès qu'il lui en donnerait l'ordre, ou à saisir le levier de vitesse.

Il semblait que tout l'univers se fût aboli: il n'y avait plus au monde que cette barque qui fonçait dans l'espace avec, à la proue, ce garçon hâlé et impétueux au visage avide et tendu, et cette femme aux yeux de sirène qui découvrait son coeur comme un pays nouveau et jamais exploré encore, et pour qui cette découverte était pleine de crainte et d'enchantements.

Voltes, virages impressionnants, glissades et bondissements, le canot filait comme un bolide, dans le tac tac tac du moteur, régulier comme un mouvement d'horlogerie. Dans un éclair jaillissant, il franchit la ligne d'arrivée, mais l'équipe n'entendit pas les acclamations qui la saluaient de la rive. "Espoir de mon coeur" venait tout de suite après le vainqueur: un canot monté par deux Canadiens, qui l'avait doublé juste avant le but.

— Désolé, dit Martial, rageur, en ralentissant, j'ai fait ce que j'ai pu.

Micheline tourna vers lui un visage ébloui.

— Ça ne fait rien. Nous avons eu tout de même une magnifique course. Mais . . . que faites-vous? . . .

Martial virait de bord et cinglait vers l'autre rive.

— Je n'aime pas arriver second. Vous ne tenez pas spécialement aux congratulations de ces braillards? . . .

— Pas du tout, affirma-t-elle, sincère.

Elle comprit qu'il était déçu et mortifié et s'efforça de le calmer:

— Voyons . . . . vous n'allez pas considérer cela comme un échec?

— J'ai horreur de réussir à moitié.

— Vous êtes ambitieux, railla-t-elle, pour détourner le cours de ses pensées.

— Très . . .

Elle le regarda, étonnée: il lui semblait parfois découvrir en lui un autre Martial, moins superficiel et plus mystérieux que celui avec qui elle avait coutume de jouer. N'était-ce point ce Martial-là qu'elle s'était mise à aimer, sans presque en avoir conscience elle-même? . . .

Eut-il peur de se laisser deviner? . . . Il changea de ton, perdit son masque buté et il y eut une sorte de fléchissement dans sa voix:

— Vous n'avez pas envie de vous laisser un peu glisser sur ces eaux vertes, Micheline? . . . Regardez . . . On dirait qu'on a tout laissé sur l'autre rive: les gens . . . les choses . . . les soucis et les devoirs . . .

Les devoirs . . . Elle pensa brusquement à celui qui l'attendait, et fit un effort pour s'arracher à ce paradis intérieur qui l'amollissait:

— Certes, je voudrais bien . . . mais je dois être rentrée à l'hôtel à cinq heures.

Il gémit, la main aux tempes:

— Quelle femme pressée . . . Il faut toujours que vous ayez quelque chose à faire . . . de mystérieuses besognes . . . des rendez-vous . . . des lettres à retirer . . . On ne peut pas vous retenir une seconde. Vous avez tout du passereau . . .

Adossée au bordage, elle laissait languissemment sa main brune trainer au fil de l'eau.

Il la regarda: sa jeunesse brillait dans le soleil comme une datte mûre. Sa chair dorée, ses longues jambes fines et musclées, ses bras ronds, son sourire, tout était frais, sain, pur.

— Vous êtes décidément très en forme, Micheline, remarqua-t-il avec une caresse dans les yeux. Quel dommage que vous passiez vos vacances à jouer les Shéhérazade . . .

— Les Shéhérazade?

— Dame . . . Votre flirt à turban ferait assez bien dans le rôle du prince persan et vous avez la beauté d'une héroïne des "Mille et une nuits".

— Merci. . . .

Elle ne put empêcher sa bouche de sourire, car le compliment lui causait un secret plaisir. Il toucha sa main qu'elle ne retira pas.

— Savez-vous ce que je pense, Micheline? . . . Vous ne devriez pas rester à Montreux . . . Dès ce soir, tenez, nous devrions rentrer à Paris . . .

— Nous? répéta-t-elle, en maitrisant un frémissement intérieur.

Il abaissa les paupières vers l'eau qui se moirait sous la coque du petit bateau nonchalant.

— Il me semble parfois, murmura-t-il d'une voix troublée, que nos destins sont inséparables . . .

— Martial! . . .

Elle avait posé sa main sur son poignet. Quand il releva la tête vers elle, elle vit sur le visage qu'elle croyait connaitre une lueur qu'elle n'y avait jamais rencontrée: le reflet de sa propre tendresse. Elle ne put plus faire taire l'élan de son coeur. Elle avança vers cette face chérie sa figure avide . . . elle vit ces lèvres s'entr'ouvrir.

— Je ne crois pas que le commandant désapprouverait . . . prononce Martial, comme dans un rêve.

C'est comme un sortilège qui se briserait net. Micheline se rejette vivement en arrière. Elle a posé sa paume sur sa bouche avec le geste instinctif d'une enfant en faute et s'est redressée si brusquement que le bateau manque de perdre son équilibre.

— Je ne peux pas vous écouter maintenant, Martial, profère-t-elle d'une voix ferme.

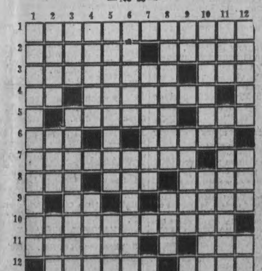
Il parait tout décontenancé.

— Pourquoi?

— Parce que . . .

(à suivre)

— No 83 —



HORIZONTALEMENT

1—Moyen de multiplier les végétaux.
2—S'attache vivement à. — Ce qui demeure d'un tout.
3—Point hardie. — Ajuste.
4—Note. — Celui qui exerce un art libéral.
5—Fléchissons. — Non affirmé.
6—Monnaie. — Nom vulgaire de l'arum.
7—Font pénétrer bien avant dans l'esprit. — En les.
8—Partie d'une église. — Signe de détresse. — Inscription sur la croix.
9—Fin d'infinitif. — Soutiras.
10—Consentement volontaire.
11—Eminence qui se développe dans une partie du corps. — Oui.
12—Se dit des terres qui durcissent à la surface. — En enfer.

VERTICALEMENT

1—Exhibat de nouveau.
2—Arme. — Un Anglais. — Appris.
3—Vit dans les cheveux. — Réclame éhontée.
4—Qui appartient à la campagne. — Pas imaginaire.
5—Aurions le courage de. — Aucun.
6—Particule qui indique une deuxième proportion. — L'opposé.
7—Ceux qui imitent les actions des autres.
8—Genre de crucifères dépuratif. — Eprouvé.
9—Règle double. — Qui rend service.
10—Fille d'Oedipe. — Femme célèbre par sa beauté.
11—Enlève. — Fait plusieurs fois.
12—Propre. — Situé. — Article.

SOLUTION DU PROBLEME No 82

■ **Horizontalement:** 1. Révérencieux; 2. Elèverai — Une; 3. Pirouette — IR; 4. Emies — Aède; 5. Rat — Sot — Elus; 6. Elision; 7. Or — Et — Ont — AM; 8. Récréances; 9. Iman — Irade; 10. Eusèbe — Lit; 11. Réa — Orillon; 12. Arsenal — Anée.

■ **Verticalement:** 1. Répertoriera; 2. Elima — Remuer; 3. Vérité — Casas; 4. Evoé — Lerne; 5. Réussite — Bon; 6. Ere — Os — Avéra; 7. Natation — Il; 8. Cité — Oncial; 9. Edenter — Là; 10. Eu — El — Salon; 11. Uni — Usa — Dine; 12. Xérès — Muet.



MADAME MAY-ALINE PELLETIER-BLOUIN apparait sur cette photographie, entourée de ses créations, les poupées "Mélusine", portant les costumes populaires régionaux du Québec. La reproduction de ces costumes est autorisée par les Archives de Folklore de l'Université Laval. (Photo: Roger Bédard, l'Action Catholique)

LES POUPÉES MÉLUSINE

L'artisanat est un moyen d'expression que l'on retrouve dans la plupart de nos familles canadiennes-françaises sous plusieurs formes, sculptures tissages, broderie, tapis crochetés, etc. Pour Mme May-Aline Pelletier-Blouin, demeurant dans la ville de Québec, une nouveauté a pris forme et est vite devenue un article d'art recherché par les connaisseurs.

La poupée "Mélusine"

En effet, Mme Blouin a créé la poupée "Mélusine" qui tire son nom de la célèbre fée du folklore en France. Elle devient la première Canadienne à avoir conçu l'idée originale, mais combien significative de représenter une époque pas tellement éloignée de nous, celle du XIXe siècle lorsque nos mères portaient encore le costume du pays.

En Europe, que vous visitiez le coin pittoresque de la Bretagne, les régions montagneuses de l'Autriche, ou le pays des gitans, partout vous trouverez dans les boutiques, les poupées représentatives du pays visité. Or, au Canada, nous n'avions offert jusqu'ici aux visiteurs que des poupées habillées à l'Indienne, ou des petits hommes avec le costume de la Police montée. Rien de tout cela ne représentait authentiquement l'époque où nos ancêtres fabriquaient eux-mêmes leurs propres vêtements avec les matières cultivées au pays, le lin, la laine, le cuir, etc.

N'est-ce pas l'intendant Talon qui, dans une lettre envoyée au roi Louis XIV en 1671, déclarait: "J'ai des productions au Canada, de quoi me vêtir des pieds à la tête."

Origine des poupées

Au mois de février 1954, à l'issue d'une conférence donnée par Mme Madeleine Doyon-Ferland sur le costume populaire du Québec, Mme Blouin, alors présidente du conseil féminin de la Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame du Chemin, conçut l'idée de fabriquer une poupée qui porterait le costume de folklore authentique d'après les données de Mme Doyon-Ferland. Le but de Mme Blouin était de promouvoir la diffusion de ce costume dans toutes les manifestations d'ordre patriotique.

Ce projet prit forme au mois de mars, lorsque sa première poupée fabriquée, servit à vendre un char allégorique aux municipalités de l'Ile d'Orléans, en vue du défilé lors de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste.

Toujours d'après les recherches de Mme Doyon-Ferland des Archives de folklore de l'Université Laval, deux autres régions s'ajoutèrent à celle de l'Ile d'Orléans, ce furent la Beauce, Charlevoix, ainsi que l'Acadie. L'an dernier à l'occasion du 350e anniversaire de la fondation de Québec, Mme Blouin confectionna le couple de poupées Samuel de Champlain et Hélène Boullé.

Confection

Le premier costume de poupée celui de l'Ile d'Orléans fut confectionné dans les retailles de tissu d'un grand costume de folklore. C'est d'après les dessins originaux pour grands costumes de Mme Doyon-Ferland, que Mme Blouin créa à l'échelle les patrons de ses costumes miniature. Mme Blouin tira des fils pour arriver à obtenir les rayures de couleur de la jupe. Plus tard, elle apprit même à tisser ses bandes de tissu, pour obtenir les différentes teintes de ses modèles.

En grande partie, tous les costumes sont fabriqués par Mme Blouin, sauf quelques articles, tels que jupons brodés, petits mocassins, qui demandent l'aide d'ouvrières.

Diffusion

Cette nouvelle forme d'artisanat intéressa vivement les boutiques de Québec. Très vite les demandes affluèrent venant en grande partie des collectionneurs qui avaient remarqué ce travail de "petites mains".

Aujourd'hui, la centrale d'artisanat de Montréal en collaboration avec l'Office de Publicité de la province, s'occupe presque exclusivement de la diffusion des poupées au Canada et outre-mer. C'est ainsi qu'à l'Exposition des magasins du Louvre en 1957, et à l'Exposition de Bruxelles au Pavillon canadien en 1958, la critique fut unanime pour apprécier les poupées Mélusine.

Dernièrement, l'Office de Publicité envoya les poupées à une émission de télévision au Japon.

Les collectionneurs de poupées connaissent depuis peu les poupées Mélusine, il faut espérer que cette entreprise saura encore longtemps faire apprécier notre artisanat dont elle est un exemple de qualité.

Courrier de Louise

Q. — Depuis trois ans je gagne ma vie et j'occupe une situation assez enviable. Il y a une ombre au tableau, cependant, car mon rêve serait d'être infirmière. Je préférerais me dévouer à une oeuvre de bienfaisance quelconque plutôt que d'être dans le commerce. Pourriez-vous me suggérer une telle occupation? Merci.

SEULE.

R. — Laissez-moi vous dire, en premier lieu, qu'il n'est jamais trop tard pour réaliser un rêve aussi légitime que le vôtre. Si vous avez l'instruction nécessaire, allez au plus tôt consulter la directrice de l'école des infirmières la plus rapprochée de chez vous. Elle pourra vous renseigner complètement sur les conditions d'admission. Si votre instruction n'est pas au niveau indispensable pour vous permettre de suivre ces cours, vous pouvez aspirer à devenir garde-malade auxiliaire ou garde-bébé. La durée de ces cours est moins longue. On vous acceptera avec une neuvième ou dixième année. Les aides maternelles, gardes-bébés et gardes auxiliaires sont de plus en plus en demande. Vous pouvez toujours offrir vos services à des amies ou à des connaissances mariées et mères de jeunes enfants, qui ne demandent que l'occasion de se détendre un peu, lorsqu'elles peuvent confier leurs petits à une personne de confiance pendant quelques heures, l'après-midi ou le soir. Je vous félicite du bel esprit de dévouement dont vous faites preuve et vous souhaite sincèrement d'atteindre votre idéal.

* * *

Q. — Notre médecin de famille fait actuellement un stage à l'hôpital. Serait-il convenable de lui adresser une carte exprimant des voeux de prompt rétablissement? Il soigne notre famille depuis assez longtemps. Nous ne le connaissons pas intimement, mais nous apprécions grandement son dévouement. Merci.

PAUVRE DOCTEUR.

R. — Mais certainement il serait convenable d'envoyer les voeux de votre famille à votre médecin. Il serait sans doute très touché par votre délicatesse. Trop de gens, quand ils pensent à payer leurs comptes, oublient les longues heures de fatigue que s'imposent leurs médecins pour les soigner. Un mot gentil de votre part lui fera un vif plaisir.

Q. — Au diner qui fera partie de la noce que nous préparons pour notre fille, le prêtre devra-t-il occuper la place d'honneur près de la mariée? Certains nous disent oui, d'autres prétendent que cette place appartient quoiqu'il arrive au père de la jeune épouse. Nous avons décidé de nous en remettre à votre opinion. Merci.

DEUX?

R. — La place d'honneur à droite de la mariée revient, en effet, au père de celle-ci. Personne ne doit la lui enlever sans son consentement donné de plein gré. Il peut la céder au prêtre qui officie au mariage, si celui-ci connait la jeune fille depuis son enfance, ou si son âge, ou sa parenté, ou son amitié pour la famille, ou toute autre raison peut le justifier de renoncer à cette place, mais il n'est nullement obligé de le faire. Cette règle s'appliquerait aussi, si on croyait que la place d'honneur de la mère du marié, à côté de son fils, devrait être cédée à une dame, pour quelque raison que ce soit. Dans les deux cas, ces deux personnes doivent être consultées et doivent bien vouloir prendre leur place ailleurs.

* * *

Q. — Faut-il garder ses gants pour serrer la main des mariés et des membres de leur cortège au début d'une réception de noces? Les membres du cortège doivent-ils garder les leurs?

QUI VEUT BIEN FAIRE.

R. — Oui, les dames gardent leurs gants pour cette cérémonie, puis elles les enlèvent pour manger et doivent les remettre à la fin de la réception pour prendre congé de leurs hôtes.

* * *

Q. — Je me sens un attrait vers la vie religieuse, mais je dois vous avouer que certains côtés de cette vie m'effraient un peu aussi. Comment voir clair en moi et me rassurer? Je ne voudrais pas manquer ma vocation. — INQUIETE.

R. — Consultez votre confesseur d'abord. Il s'arrangera pour causer longuement avec vous. Entre temps, priez beaucoup et essayez de recevoir la sainte communion aussi souvent que possible. Vous verrez que les lumières du Saint-Esprit ne vous seront pas refusées.

LOUISE.

Conseils pratiques

Pour empêcher que le réfrigérateur ne prenne mauvaise odeur, il faut le rincer de temps à autre avec une solution d'eau fraiche dans laquelle on a mis une cuillerée à thé de soda à pâte par pinte d'eau.

* * *

On nettoie l'extérieur du grille-pain avec un linge passé à l'eau chaude savonneuse, mais on attend pour le faire que l'appareil soit refroidi. Pour nettoyer l'intérieur et enlever les miettes, il faut une brosse molle. Ne pas le tourner à l'envers, ni le secouer pour le vider.

* * *

Deux minutes, c'est le temps que met un fer à repasser à chauffer suffisamment pour commencer le travail. Alors pourquoi gaspiller l'électricité et le faire chauffer plusieurs minutes à l'avance?

* * *

Quand on cuit les aliments dans les ustensiles qui peuvent aller sur la table, on évite du même coup une bonne partie du lavage de vaisselle et aussi les plats se gardent chauds bien plus longtemps.

La rentrée des classes approche à grands pas

Dans peu de temps, les enfants reprendront, sac au dos, le chemin de l'école. Au cours de ces quelques jours qui précèdent la rentrée, la maman s'affaire à confectionner, soit une robe qui fera l'orgueil de la grande fille qui arrive au terme de ses études, ou un pantalon qui donnera l'air d'un petit monsieur au bambin débutant dans sa première année scolaire. Elle visite aussi les grands magasins pour faire l'acquisition de livres, cahiers, crayons, plumes et autres articles nécessaires à l'écolier.

Ce qui, cependant, la préoccupe le plus et qui lui fait faire du mauvais sang est, sans contredit, l'achat des fameuses chaussures dont le choix est assez difficile, surtout lorsque la maman sait que des pieds bien chaussés et confortables aident l'enfant à se concentrer d'avantage dans ses études.

Il est donc opportun de venir en aide à ces mamans désireuses d'éviter pour leurs enfants des maux de pieds qu'ils auront à endurer toute leur vie, en consacrant une partie de la Page féminine à la publication d'un article (avec illustrations) du Centre d'information de l'industrie canadienne de la chaussure, au sujet des souliers d'écoliers.

ROSETTE.

* * *

Souliers trottinant vers l'école et vers la vie

Comment acheter

En achetant des souliers, faites mesurer les deux pieds. Allouez un excédent d'au moins trois-quarts de pouce au bout du gros orteil, et pour les bas aussi. Il faut assez d'espace pour que les orteils remuent et que le pied reste normal et bien formé.

Un Canadien éminemment versé dans l'hygiène du pied des enfants nous dit qu'au moins trois paires de souliers choisis avec soins et parfaitement ajustés — école, jeu, sorties — et remplacés suivant les vérifications périodiques, aideraient beaucoup à prévenir les maux de pieds d'aujourd'hui et de plus tard dans la vie.

Dans la chaussure d'école cette année, on compte les petites bottines et les souliers lacés en suède ou en cuir texturé, ainsi que les modèles en cuir uni et les souliers-selles nouveaux genres. Des courroies-moine jumelle ou en T dans les modèles de construction solide retiennent fermement le pied dans la chaussure.

Une fillette marche environ onze milles et demi par jour, au jeu et à l'école, et son frère quinze milles. Il est donc important que l'escarpin de toilette, découpé bas, ne soit porté que là où il est de mise, — dimanche et en certaines occasions.

Booties pour l'école

Le profil lacé, — souple, mince, léger, est important pour l'automne; style et confort bien faits pour plaire à maman et à ses fillettes.

En plus de ces jolis modèles, il y a la bottine et les genres "booties", doublés ou non. Comme les lacés, ils sont en cuir texturé ou uni, ou en suède — noirs, bruns, gris, sur semelles de crêpe découpées ras, côtelées ou ondulées. Plusieurs ont de jolis parements rabattus, en lainage.

Les mocassins et flâneurs sont nombreux et charmants, de même que les souliers-selles tout nouveaux, cuir uni, bleu sur blanc, ou en combinaisons de cuir uni et brossé, aux couleurs vives.

Les sans-attaches en suède ou cuir uni, bout aminci, devant en visière, et semelles de cuir, illustrent bien le nouveau "petit talon" — Reine Anne, barillet, etc.; c'est l'idéal pour la fillette qui va passer du talon bas au talon haut pour les grandes occasions.

* * *

Les pieds passent en premier

Le Centre d'Information de la Chaussure est d'avis que lorsqu'on parle de souliers d'enfants, c'est d'abord la valeur qu'il faut considérer.

La valeur réelle d'un soulier bien ajusté, fait de cuir résistant et monté sur une forme scientifiquement précise — (la forme en bois est la base même d'un bon soulier) — ne peut être fixée qu'en regard de l'importance qu'elle a dans le développement normal du pied.

De plus, le Centre nous rappelle qu'il faut au moins soixante-dix pièces de matériel divers pour faire une seule chaussure, soit autant qu'il en faut pour chaussures d'adultes, en autant d'opérations, et avec des méthodes d'assemblage tout aussi soignées.

Bien que la Mode soit devenue un facteur d'importance dans la chaussure d'enfants, c'est l'ajustement et le confort qui demeurent encore le premier souci du manufacturier canadien.

* * *

Fiston se trouve bien chaussé

Fiston raffole des couleurs, et de la légèreté et de la souplesse des souliers. Cette popularité s'étend à une infinité de modèles lacés et genre bottes, en cuir brossé, gris, bruns, et verts "loden".

L'oxford d'école est muni d'une garniture garde-boue, piquages à l'empeigne, couture spiralée. Les modèles plus habillés ont souvent des motifs à coutures retournées. Les bluchers à bout conventionnel, cuir uni ou brossé, conservent leur popularité.

Les souliers à élastiques et ceux avec la fermeture Velcro sur le coude-pied seront aussi appréciés des jeunes.

A cause de la tendance au brun dans les vêtements masculins, la chaussure brune rivalise maintenant avec la noire.

Pour qu'il ait de bons pieds solides, et pour qu'il soit fier d'être bien chaussé, notre jeune écolier a besoin d'un soulier plus ou moins robuste et conventionnel, d'un soulier plus léger à format mince pour activités sociales, et d'un soulier de sport ou de loisir.



Aller à l'école est l'apprentissage de la vie. Il faut s'y rendre bien chaussé, dans des souliers convenables.

L'oxford de garçon est pour les jeunes de six à huit ans, laçage à trois oeillets, cuir noir ou brun. A noter, le piquage capitonné de l'empeigne. Celui de la fillette est brun, avec courroies-moine jumelées.



Beau temps, mauvais temps, une autre journée d'études un autre pas vers le succès scolaire.

L'adolescent raffolera de cette nouvelle courroie solide et ajustable, sur le cou-de-pied; cuir uni ou texturé, allure élégante et soignée. Le lacé de fille en cuir suédé, d'un très beau brun, est tout à fait charmant avec sa devanture "visière".

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 19

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ETES-VOUS AMBITIEUX? Aimez-vous la vente? Si oui, écrivez-nous et nous vous dirons comment augmenter votre revenu avec notre agence. Bons territoires libres dans votre entourage. Vendez-y vitamines, toniques, cosmétiques, produits pour la maison et la ferme. Excellente commission et boni mensuel. Familex Dépt. A-6, 1600 Délorimier, Montréal.

ON DEMANDE PERSONNE FIABLE pour garder un enfant de 2 ans pendant que la mère travaille. Signalez: CEdar 3-1071, après 6 h. 18-133-21C.

ON DEMANDE — Cuisinière-ménagère âgée de 50 à 60 ans pour presbytère: 2 prêtres. Doit pouvoir parler l'anglais. Prière d'inclure références et d'indiquer salaire demandé, s'adresser à Boite 126, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 18-126-19P.

ON DEMANDE — Cuisinière-ménagère âgée de 50 à 60 ans pour presbytère à Vancouver, C.-B. 2 prêtres. Doit pouvoir parler l'anglais. Prière d'inclure références et d'indiquer salaire demandé, s'adresser à Boite 126, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 18-126-19P.

A LOUER — St-Boniface, 510, rue Archibald. Chambre meublée. Pour homme. Signalez: CEdar 3-6104. 19-159-20C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour une ou deux personnes. Signalez: WHitehall 3-8910. 19-157-19C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Grande chambre meublée ou non pour une ou deux jeunes filles tranquilles. Libre: 1er septembre. Signalez: CHapel 7-6082. 19-154-T.F.

A LOUER — Chambre avec pension pour une ou deux personnes. Près de l'église Ste-Marie, de l'autobus, etc. Références requises. Signalez: CHapel 7-7946. 19-160-20C.

A LOUER — St-Boniface, 398, rue Dubuc. 2 grandes chambres non-meublées avec évier. Signalez: CHapel 7-8667. 19-162-T.F.

POUR NETTOYAGE sofa et chaise: $5.50. Signalez: CEdar 3-1656. 17-116-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice pour l'école publique de Gravelbourg no 2244, soit pour le grade 5 ou le grade 7. S'adresser à E. Longpré, secrétaire, Gravelbourg, Sask. 18-136-19C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié, pour école rurale d'une classe. Environ 15 élèves, grades 1 à 8. Electricité. Ecole et maisonnette chauffées à l'huile. Téléphone. Terme commençant à l'automne. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. S'adresser à E.-J. Bouvier, secrétaire, école Dupont, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 19-147-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces dans Duplex. Entrée et toilette privées. Broché pour poêle. Libre immédiatement. Signalez: CEdar 3-4167 après 5 h. p.m. 19-148-19C.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1355. 46-738-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été meublé. Façade sur lac. Abri pour automobile. S'adresser à 126, rue Kitson. Tél.: CHapel 7-2660. 18-138-19C.

A VENDRE — St-Boniface. Location centrale. Bungalow: 4 pièces. Pour informations, signalez: WHitehall 3-9401, après 6 h. p.m. 18-132-20C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français au nord de la Saskatchewan. HOTEL AVEC LICENCE: 12 chambres dont 2 pour propriétaire au 1er étage. Salle de bain, eau courante, chauffage au gaz naturel. Fournaise neuve. Grand soubassement, citerne. Population: 350. Ecole catholique: 12 grades. Gros revenu annuel. Comptant requis: $25,000. Balance à termes. Ecrire à Boite 144, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 18-144-20C.

A VENDRE — Des pommettes délicieuses mûries à point sur les arbres. Du 12 août au 20 septembre. Conditions d'aubaines. Ouvert tous les jours de la semaine de 8 h. a.m. à 8 h. p.m. Nous ne vendons pas le dimanche. Vous avez le plaisir de cueillir ces fruits vous-même. Apportez vos caisses, paniers et chaudières. LA MAISON ST-JOSEPH, OTTERBURNE, MAN. Département d'horticulture. 18-130-23C.

A VENDRE — Magasin avec résidence très moderne. Quartier résidentiel. Très bon commerce, bureau de poste. 2 minutes d'église et d'école dirigée par religieuses. Idéal pour personne de campagne désirant retraite à la ville avec revenu. Pas d'agents. S'adresser à Boite 134, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 18-134-19C.

POMMETTES: 5c, PRUNES: 7c LA LIVRE. Cueillez vos fruits. Plusieurs variétés sont offertes. APPORTEZ VOS RECIPIENTS, NOUS N'EN FOURNISSONS PAS. PEPINIERES AUBIN, 1½ mille à l'est de Carman, sur route no 3. Aucun rendez-vous nécessaire. 19-161-21C.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Maison moderne. 6 ans. 3 chambres à coucher. 4 pièces au soubassement pour revenu. Chauffage à l'huile à l'eau chaude. Lot: 50'. Signalez: CEdar 3-5845 ou CEdar 3-1033. 19-152-19C.

A VENDRE — Magasin général avec belle résidence. Centre laitier du Manitoba. Près grande route. Très bon commerce. Chiffres d'affaires en 1958: $50,000. S'adresser à Boite 151, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 19-151-20P.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 8 pièces, 4 chambres à coucher, cave à la grandeur, 40' x 36', eau, égouts, électricité, chauffage à l'huile. Lot: 70' x 150', situé en face de l'église, près de nouvelle école. S'adresser à Albert Bédard, St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0731. 19-145-19C.

A VENDRE OU A LOUER — Richer, 35 milles de Winnipeg. Près église et école. Maison: 7 pièces. Eau courante. Beau paysage. Grand jardin. Garage. Signalez: CHapel 7-7514. 19-149-19C.

Grande ouverture officielle du centre d'achat du Parc Polo

Le Centre d'Achat Du Parc Polo offrira désormais du nouveau aux acheteurs et aux acheteuses du Grand-Winnipeg: la conception moderne des achats multiples en un seul et même endroit. Ce Centre ouvrira ses portes "de façon tapageuse" le jeudi 20 août avec trois jours pleins d'amusements gais qui ajouteront au plaisir de ceux qui visiteront "la cité des marchandises variées et du bon service".

"La Famille", tel sera le thème des trois jours de cette grande ouverture. Ce thème sera exprimé non seulement par des marchandises de valeur extra spéciale, mais aussi par des divertissements pour tous les membres de la famille: Promenades en poneys, Carrousel, Bébé Eléphant Ramthyree, Acte d'acrobatie sensationnelle sur fil de fer élevé, etc. Muzak sera là avec ses musiciens, et aussi Bob McMullin et son orchestre qui joueront pour vous à intervalles variés en plein air.

Bien oui, tout le plaisir de la foire. Vous pourrez vous procurer des "chiens chauds", des liqueurs douces et de légères collations à prix très modérés. Un chèque et plusieurs cadeaux utiles seront présentés au père du premier nouveau-né dans un hôpital du Grand-Winnipeg le jour de l'ouverture, le 20 août; et aussi, des certificats-cadeaux seront donnés aux familles les plus nombreuses présentes, aux familles qui ont le plus de garçons et de filles, aux jumeaux, etc.

En plus de tout cela, vous pourrez remplir les formules d'entrée pour le prix le plus sensationnel jamais offert: deux billets aller-retour vers n'importe quelle ville de n'importe quel pays du monde desservi par la British Overseas Airways Corporation, plus $500 pour dépenses courantes.

Le Centre d'achat sera officiellement ouvert par l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, le jeudi 20 août à 9 h. 45 a.m. Vraiment, l'ouverture officielle des 42 magasins du Centre d'achat du parc Polo sera l'un des grands événements de 1959.

A VENDRE — Magasin général, Village Saskatchewan. $150,000 par année, vérifiable. Merveilleux pour deux associés. Conditions et termes sur accord réciproque. Personnes sérieuses, écrivez à Boite 131, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 18-131-20P.

ON DEMANDE — Etudiants en comptabilité intéressés à faire leur stage dans un bureau de comptables agrégés de Winnipeg. Prière de répondre spécifiant âge, instruction et autres détails utiles à Boite 150, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 19-150-20C.

MOUNTAIN SCHOOL, DIVISION NO. 28

Demande un instituteur ou institutrice catholique, pour les grades 9 et 10 à Swan Lake. 12 élèves.

Salaire: classe III

$3,700 minimum		$5,300 maximum	
4,300	" IV	7,300	"
4,700	" V	7,700	"
5,100	" VI	8,100	"

Allocation de $300 pour personne mariée jusqu'à un total de $5,000 pour allocation et salaire. S'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 19-158-19C.

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique et école. Maison: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Taxes: $92.00. Prix: $5,800.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement. Taxes: $118.00. Garage. Lot: 35' x 135'. $8,900 à termes.

St-Boniface — Près basilique et école. Maison: 8 pièces. 4 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Garage double. Lot: 60' x 130'. A termes.

St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 2½ ans. Chauffage à l'huile. Taxes: $180.00. Garage double neuf. A termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
19-153-19C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.

St-Boniface — 436, rue Ritchot. Bungalow: 3 pièces. Chauffage à l'huile. Toute offre raisonnable acceptée. Possession: 2 semaines.

Norwood — Précieux-Sang. Maison de rapport: 14 pièces. Revenu mensuel: $240.00. Chauffage à l'huile. Entrée privée. Prix: $17,000. Comptant requis: $4,500. Balance: $100.00 par mois.

Norwood — Rue Braemar. $13,500. Maison: 6 pièces. Grands: salon et cuisine, chambre à coucher et toilette en bas; haut 3 chambres à coucher et salle de bain. Balcon dortoire. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. Titre clair. A termes.

St-Norbert — 3414, chemin Pembina. Maison: 5 pièces; 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Puisard. Lot 98'. Poulailler et garage. Libre. $7,000, à termes.

St-Claude — Rue principale. Maison: 5 pièces avec 11 lots. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: air chaud. Garage. Prix: $7,400 à termes.

La Salle, Man. — Bel emplacement, centre du village. Maison: 7 pièces, belle cuisine moderne, eau chaude et froide, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage neuf. Lot 50'. Conviendrait pour jeune ménage ou couple retiré. Prix: $5,500. $2,000 comptant. Balance facile.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
18-128-19C.

A VENDRE

St-Boniface — Triplex meublée. Bon revenu. Chauffage à l'huile. $18,000 ou meilleure offre.

St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,200.

St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.

St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $13,900.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude. $15,000.

St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.

St-Vital — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.

Lac White Shell — Chalet d'été: 4 pièces. Meublé. $2,500.

Commerce d'épicerie — Près de Winnipeg. Bon chiffre d'affaires. Loyer: $45.00 pour magasin et logis moderne. $1,800 plus marchandises. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
18-129-19C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Remerciement du cardinal Wyszynski

WASHINGTON — M. Richard Nixon a rapporté de Pologne un message du cardinal Stefan Wyszynski dans lequel le prélat remercie les Américains de l'aide qu'ils ont donnée aux Polonais.

DES DEMANDES POUR LA POSITION DE SECRETAIRE-TRESORIER de la Municipalité rurale de Ste-Anne seront reçues par R. J. Freynet, secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Ste-Anne, pas plus tard que le 1er septembre 1959. Les candidats doivent être recommandés par la Commission du Service civil et doivent être bilingues. Salaire: $300.00 par mois, plus les ristournes du M.H.S.P. Augmentations selon qualifications. 19-155-19C.

ON DEMANDE pour l'hôpital de Ste-Anne deux gardes-malades graduées pour services généraux. Petit hôpital de dix lits à 26 milles de la ville sur chemin pavé. Salaire de base: $265.00 par mois avec augmentations jusqu'à $285.00, plus autres augmentations approuvées par le département. Déduction de $25.00 pour pension. Trois semaines de vacances payées après un an de services. Pour plus d'informations écrire à: G. Préfontaine, Administrateur, Hôpital de Ste-Anne, Ste-Anne, Man., ou téléphoner au numéro 77 Ste-Anne. 19-152-22C.

Avis de soumissions
HAPPYLAND PARK BATH HOUSE
rue Marion, St-Boniface, Man.

Des soumissions cachetées pour le projet susmentionné seront reçues au bureau de l'architecte, le mardi 18 août 1959 à 4 h. p.m. en conformité du système de soumissions avec dépôts.

Les plans, spécifications et formulaires de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de

Zunic et Sobkowich,
Architectes,
204, 309, avenue Taché,
St-Boniface, Man.

Il faut déposer $25 en retour de chaque série de plans et spécifications. Une garantie de soumission ayant valeur de 5 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Pour plus de renseignements, formulaires de soumission, enveloppes du système des soumissions avec dépôts, s'adresser à Winnipeg Builders Exchange, 290, rue Burnell, Winnipeg 10, Man.

Directives aux candidats se trouvent dans les spécifications.

Institutrices demandées

Institutrices catholiques demandées pour les écoles-pensionnats et les écoles du jour suivantes, au nord de l'Alberta:

Alexis R.C., école du jour
Glenevis, Alberta
Driftpile R.C., école du jour
Driftpile, Alberta
Joussard R.C., école-pensionnat
Joussard, Alberta
Sturgeon Lake R.-C., école-pension.
Calais, Alberta
Upper Hay River R.C., école du jour
Meander, Alberta

Facilités de pension. Compensations pour isolement dans certaines régions. Salaire selon échelle commençant à $2,700 jusqu'à $6,300 avec augmentations annuelles. Téléphonez ou télégraphiez (à nos frais) à:

Inspecteur Régional
des écoles indiennes d'Alberta,
716 Edifice Fédéral,
107e rue et 99e avenue,
EDMONTON, Alberta.
Téléphone: GA 4-0251 Ext. 485

White Horse Plain School Division No. 20

Des demandes seront reçues, de la part d'instituteurs et d'institutrices qualifiés pour des positions dans les écoles secondaires pour l'année scolaire 1959-60 comme suit:

Ecole d'Oak Point — **On demande** un principal pour l'école supérieure d'une classe, grades IX, X et XI, et la surintendance de deux classes élémentaires.

Ecole Bernier de St-Ambroise — **On demande** un principal bilingue pour école supérieure d'une classe, grades IX, X et XI. Possibilité de la surintendance de 2 classes élémentaires.

Cédule de Salaires
Cl. III Pl A no 3 $3,700 à $5,300
Cl. IV Pl A no 4 $4,200 à $7,400
Cl. V Pl A no 5 $4,600 à $7,400
ou maximum de 15 étapes.

Pleine reconnaissance d'expérience selon le barême.

Surveillance: $100 par classe. Expérience dans le district: $100, jusqu'à un maximum de 5 ans.

S'adresser par écrit en spécifiant qualifications et expérience, à **M. Oris-J. Aquin,** sec.-trés., Boite 88, Elie, Man., ou téléphoner à Elie, no 2, si on désire plus de renseignements.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

La saison d'automne est l'occasion, pour les membres de ce conseil, de se rencontrer et de s'amuser ensemble pour une épluchette de blé d'Inde. Cette année suivra le cours des années passées et les détails de cette rencontre sont en étude.

On dit que . . . il y aura des courses, de la balle au camp et aussi un concours de fer à cheval (Quoits) pour les amateurs de cet "art". Les intéressés à ce concours pourront donner, au frère Léon Alarie, de 622, Agnes, Winnipeg, leurs noms, ainsi que le nom de leur partenaire, l'entrée à ce tournoi est fixé à un dollar par individu. Il est aussi dit que le blé d'Inde est bon et qu'il y en aura en quantité comme par le passé.

Tous les membres avec leurs familles et amis sont avertis de cette rencontre. D'autres détails paraitront bientôt.

Au Sacré-Coeur

Réception

La réception des Dames de Ste-Anne qui devait avoir lieu le 26 juillet a été remise au premier dimanche de septembre dans le but de préparer les aspirantes à connaitre les devoirs et règlements de la congrégation, comme aussi les avantages spirituels accordés aux congréganistes.

Toutes les dames sont invitées à se placer sous la protection spéciale de la bonne sainte Anne en entrant dans nos rangs.

Il y aura communion mensuelle à la messe de 9 h. et la réception aura lieu à 2 h. 30 p.m., suivie de l'assemblée.

Veuillez, s'il vous plait, donner vos noms au plus tôt en téléphonant aux numéros suivants: SPruce 4-2393 ou SPruce 4-8549.

(Communiqué)

Nouvelles sportives du Lake Riviera

Il y aura trois parties de balle et trois parties de lutte au Lake Riviera, le dimanche 16 août. Dans l'après-midi, on jouera à la balle comme suit: St-Boniface vs Ste-Anne vs Lake Riviera. Le soir, à partir de 7 h. 30, voici les parties de lutte: Frenchy Champagne et Johnny DePaulo, Andy Nault et Bobo Brown et en équipes, George Eakin et Frenchy Champagne vs Bob Jones et Johnny DePaulo. Le Lake Riviera est à 26 milles à l'est de Winnipeg sur le chemin Trans-Canada.

Service Civil
(Fédéral)
OPERATEURS DE RADIO
$282.50 — $320

certificat valide de première ou deuxième classe de compétence en radio est requis; pour le Département du Transport dans divers centres du District des Services de l'Air de Winnipeg.

On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste ou du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Manitoba. 59-W708

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALFRED BRABANT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 20th day of September, A. D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 11th day of August, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for Dollard Brabant, Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ROSE ANNA ROY, of the Village of St. Jean Baptiste, in Manitoba, widow of Arthur Roy, late of the same place, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of September, A. D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of August, A. D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for Oliva Roy, Executor.